



BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE-

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars Divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Registre de Commerce : B 140 83 1996

Tél : 71 783 600 - Fax : 71 783 756

Site : www.bte.com.tn

BTE est notée BB/Negative/B par l'agence de Rating Standard & Poors en Juillet 2011 ; Note confirmée le 30/11/2011

Document de référence «BTE 2011»

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 09 DEC 2011 sous le n° 11-0077 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas d'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Mr. Lassâad DELLAGI

Directeur Central Pôle des Risques

Tél : 71 112 160 Fax : 71 783 756

Intermédiaires en bourse chargés de l'élaboration du document de référence

MAC SA- Intermédiaire en bourse sis à Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Les Berges du Lac.

Tel. : 71 964 102 ; Fax : 71 960 959

Site : www.macsa.com.tn

BNA Capitaux- Intermédiaire en bourse sis à Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac.

Tel. : 71 139 500 ; Fax : 71 860 189

Site : www.bnacapitaux.com.tn

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5 Bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis, MAC SA, Intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C 2^{ème} Etage, Les Berges du Lac, BNA Capitaux- Intermédiaire en bourse, Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Décembre 2011



Sommaire

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE.....	6
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	11
1.1 Responsable du document de référence.....	11
1.2 Attestation du responsable du document de référence.....	11
1.3 Responsables du contrôle des comptes.....	11
1.4 Attestation des commissaires aux comptes.....	15
1.5 Attestation des intermédiaires en bourse chargés de l'élaboration du document de référence.	16
1.6 Responsable de l'information.....	16
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL..	17
2.1 Renseignements à caractère général concernant la banque.....	17
2.1.1 Dénomination et siège social.....	17
2.1.2 Forme juridique et législation particulière.....	17
2.1.3 Date de constitution et durée.....	17
2.1.4 Objet social.....	17
2.1.5 Registre du commerce.....	18
2.1.6 Exercice social.....	18
2.1.7 Clauses statutaires particulières.....	18
2.1.8 Capital social.....	24
2.1.9 Nationalité.....	24
2.1.10 Régime fiscal.....	24
2.1.11 Matricule fiscal.....	25
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque.....	25
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....	25
2.2 Renseignements à caractère général concernant le capital de la banque.....	25
2.3 Evolution du capital social.....	25
Répartition du capital social et des droits de vote au 27/06/2011.....	25
2.4.....	25
2.4.1 Structure du capital et des droits de vote au 27/06/2011.....	25
2.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 27/06/2011 26	
2.4.3 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 27/06/2011.....	26
2.5 Description sommaire du groupe BTE au 31/12/2010.....	27
2.5.1 Présentation générale des sociétés du groupe BTE.....	27
2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2010.....	35
2.5.3 Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010.....	37

2.6	<i>Relations avec les autres parties liées au 31/12/2010</i>	38
2.6.1	Informations sur les engagements.....	38
2.6.2	Transferts de ressources.....	38
2.6.3	Relations commerciales.....	38
2.7	<i>Dividendes</i>	39
2.8	<i>Marché des titres</i>	39
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE		40
3.1	<i>Présentation sommaire de la banque</i>	40
3.2	<i>Organisation de la banque</i>	43
3.2.1	L'organigramme de la BTE	43
3.2.2	Gouvernance.....	44
3.2.3	Contrôle interne.....	46
3.2.4	Système d'information.....	47
3.2.5	Politique sociale	48
3.2.6	Effectif et Réseau de la banque	49
3.3	<i>Activité et performance de la banque au 31 décembre 2010</i>	51
3.3.1	Les ressources	51
3.3.2	Les emplois	52
3.3.3	Les résultats d'exploitation	54
3.4	<i>Activité et performance de la banque au 30/06/2011</i>	56
3.4.1	Les ressources	56
3.4.2	Les emplois	58
3.4.3	Les résultats d'exploitation	60
3.5	<i>Les indicateurs d'activité au 30/09/2011</i>	63
3.6	<i>Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, opportunités et menaces)</i>	64
3.7	<i>Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque</i>	64
3.8	<i>Dépendance de l'émetteur</i>	66
3.9	<i>Litige ou arbitrage</i>	67
3.10	<i>Politique d'investissement de la banque</i>	67
3.10.1	Les investissements en cours de réalisation	67
3.10.2	Les investissements futurs	68
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE- SITUATION FINANCIERE- RESULTAT		69
4.1	<i>La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 31/12/2010</i>	69
4.1.1	Patrimoine immobilier de la BTE au 31/12/2010	69
4.1.2	Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2010.....	70
4.2	<i>La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 30/06/2011</i>	72
4.2.1	Patrimoine immobilier de la BTE au 30/06/2011	72
4.2.2	Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 30/06/2011	73
4.3	<i>Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2010</i>	76

4.4	<i>Notes complémentaires :</i>	94
4.5	<i>Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010 :</i>	96
	<i>Tableau de mouvement des capitaux propres</i>	105
4.6	105
4.7	<i>Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices</i>	106
4.8	<i>Evolution des dividendes</i>	106
4.9	<i>Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation</i>	106
4.10	<i>Evolution du résultat net</i>	107
4.11	<i>Evolution de la marge brute d'autofinancement</i>	107
	<i>Emprunts obligataires garantis par la BTE</i>	107
4.12	107
4.13	<i>Emprunts obligataires souscrits par la BTE</i>	108
4.14	<i>Emprunts obligataires émis par la BTE</i>	108
4.15	<i>Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire BTE 2010</i>	108
4.16	<i>Principaux indicateurs (en mDT)</i>	109
4.17	<i>Principaux ratios</i>	109
4.18	<i>Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2010</i>	111
4.18.1	<i>Bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2010</i>	111
4.18.2	<i>Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2010</i>	112
4.18.3	<i>Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2010</i>	113
4.18.4	<i>Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2010</i>	114
4.18.5	<i>Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2010</i>	115
4.18.6	<i>Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010</i> 129	
4.18.7	<i>Notes complémentaires et rectificatives</i>	131
4.19	<i>Les états financiers intermédiaires de la banque au 30 Juin 2011</i>	133
4.19.1	<i>Bilans arrêtés au 30 Juin 2011</i>	133
4.19.2	<i>Engagement hors bilan arrêté au 30 Juin 2011</i>	134
4.19.3	<i>Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2011</i>	135
4.19.4	<i>Etat de flux de trésorerie au 30 Juin 2011</i>	136
4.19.5	<i>Notes aux états financiers intermédiaires au 30/06/2011</i>	137
4.19.6	<i>Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011</i> 148	
4.19.7	<i>Notes complémentaires et rectificatives</i>	150
4.19.8	<i>Les indicateurs boursiers de la valeur BTE</i>	153
CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		154
5.1	<i>Conseil d'Administration</i>	154
5.1.1	<i>Membres du conseil d'Administration*</i>	154
5.1.2	<i>Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque</i>	154

5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction.....	154
5.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	154
5.1.5	Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent	155
5.2	<i>Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2010.....</i>	<i>155</i>
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2010.....	155
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2010.....	155
5.3	<i>Contrôle.....</i>	<i>155</i>
5.4	<i>Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital</i>	<i>155</i>
CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES D'AVENIR.....		156
6.1	<i>Evolution récente et Orientations.....</i>	<i>156</i>
6.1.1	Evolution récente	156
6.1.2	Stratégie de développement	157
6.2	<i>Les perspectives d'avenir.....</i>	<i>159</i>
6.2.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2015 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2014	159
6.2.2	Les prévisions 2011-2015.....	162
6.2.3	Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2011-2015	163
6.2.4	Les ressources de la banque	166
6.2.5	Les Emplois de la Banque	168
6.2.6	Les Résultats d'exploitation.....	170
6.3	<i>Les états financiers prévisionnels 2011-2015</i>	<i>172</i>
6.3.1	Bilans prévisionnels.....	172
6.3.2	Hors Bilans prévisionnels.....	173
6.3.3	Etats des résultats prévisionnels.....	174
6.3.4	Etats des flux de trésorerie prévisionnels	175
6.3.5	Cash flows prévisionnels	176
6.3.6	Indicateurs et ratios prévisionnels.....	176
6.3.7	Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015	178

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

En effet, suite à la réforme bancaire introduite par la loi n°65-2001 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quelle que soit la forme et la durée ;
- L'octroi de toutes les formes de crédits ;
- L'exercice des activités de change et de trading ;
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement...

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans une démarche prospective tournée essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

Réalisations opérationnelles de la Banque :

Répondant aux aspirations commerciales de la banque, les dépôts de la BTE ont affiché une progression moyenne de 14,4% de ses dépôts et de 20,18% de ses engagements bruts sur les trois dernières années.

en MDT										
Dépôts	2008	2009	2010	Var 2008/2009	Var 2009/2010	Evolution moyenne 2009/2010	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Dépôts à vue*	29 219	38 865	60 066	33,0%	54,6%	43,8%	58 920	80 659	60 066	36,9%
Dépôts d'épargne	5 826	9 879	17 574	69,6%	77,9%	73,7%	14 559	20 021	17 574	37,5%
Dépôts à terme**	99 090	150 663	77 909	52,0%	-48,3%	1,9%	94 648	103 371	77 909	9,2%
Autres	8 055	10 430	14 893	29,5%	42,8%	36,1%	9 788	10 102	14 893	3,2%
Total	142 190	209 837	170 442	47,6%	-18,8%	14,4%	177 915	214 153	170 442	20,4%

*Comptes courants personnes physiques et morales, comptes professionnels en devises, dépôts en dinars convertibles et des non résidents

**Comptes à terme en dinars et en devises et certificats de dépôt

en MDT										
Emplois	2008	2009	2010	Var 2008/2009	Var 2009/2010	Evolution moyenne 2009/2010	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Concours MLT	244 421	269 069	304 951	10,1%	14,7%	12,4%	282 509	337 878	304 951	19,6%
Concours CT	46 803	53 229	114 483	13,7%	130,9%	72,3%	74 769	114 339	114 483	52,9%
Leasing	21 639	22 092	22 095	2,1%	0,0%	1,1%	20 671	22 855	22 095	10,6%
Comptes courants débiteurs	7 893	16 771	24 706	112,5%	100,5%	106,5%	21 823	32 855	24 706	50,6%
Valeurs en recouvrement	2 506	1 255	-1 439	-49,9%	-107,5%	-78,7%	178	2 539	-1 439	1326,4%
Valeurs brutes	323 262	362 416	464 797	12,1%	28,2%	20,2%	399 950	510 466	464 797	27,6%
Agios réservés	-7 190	-7 127	-8 238	-0,9%	15,6%	7,4%	-7 301	-10 662	-8 238	46,0%
Provisions	-17 850	-18 521	-20 328	3,8%	9,8%	6,8%	-19 125	-22 684	-20 328	18,6%
Valeurs nettes	298 222	336 768	436 231	12,9%	29,5%	21,2%	373 524	477 120	436 230	27,7%

Au niveau des résultats, la période 2008-2010 s'est soldée par :

- Une progression moyenne du Produit Net Bancaire « PNB » de 15,21%
- Une augmentation moyenne du résultat Net de la Banque de 6,58%

Au terme du premier semestre 2011, le Produit Net Bancaire de la banque s'est établi à 11 930 mDT soit une hausse de 5,01% par rapport au premier semestre 2010.

Le résultat net de la période a par contre baissé de 44,45% pour finir à 2 678 MDT au 30/06/2011 contre 4 821 mDT.

en MDT										
	2008	2009	2010	Var 2008/2009	Var 2009/2010	Evolution moyenne 2009/2010	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Marge en intérêt	13 093	13 158	14 612	0,5%	11,1%	5,8%	6 762	6 416	14 612	-5,1%
Commissions nettes	1 517	2 222	3 980	46,5%	79,1%	62,8%	1 855	2 247	3 980	21,1%
Produit Net Bancaire	16 828	17 450	22 115	3,7%	26,7%	15,2%	11 361	11 930	22 115	5,0%
Résultat net de la période	7 053	7 481	8 012	6,1%	7,1%	6,6%	4 821	2 678	8 012	-44,5%

Par ailleurs, le taux de couverture des créances classées de la banque a baissé à 57,1% en 2010 contre 74,5% en 2009 et 70,8% en 2008. Le niveau de ses actifs classés est passé à 9,9% en 2010 contre 8,6% en 2009 et 10,8% en 2008.

	en mDT				
	2008	2009	2010	30/06/2010	30/06/2011
Total des créances hors leasing*	307 149	378 920	481 341	379 101	485 072
Classe 2	2 463	344	12 744	1 398	9 495
Classe 3	2 520	900	5 515	4 198	16 711
Classe 4	30 272	33 108	31 716	29 955	32 960
Créances douteuses et litigieuses hors leasing	35 255	34 352	49 975	35 551	59 166
Provisions et agios réservés hors leasing	24 971	25 580	28 498	26 358	33 278
Taux des créances classées hors leasing	11,5%	9,1%	10,4%	9,4%	12,2%
Total créances leasing	21 639	22 236	22 212	20 671	22 855
Total créances leasing classées	110	74	92	70	100
Provisions et agios réservés sur crédits leasing	69	68	68	68	68
Taux de créances classées leasing	0,5%	0,3%	0,4%	0,3%	0,4%
Total créances y compris leasing (a)	328 788	401 156	503 553	399 772	507 927
Total créances classées y compris leasing (b)	35 365	34 426	50 067	35 621	59 266
Provisions et agios réservés y compris leasing (c)	25 040	25 648	28 566	26 426	33 346
Taux des créances classées y compris leasing b/a	10,8%	8,6%	9,9%	8,9%	11,7%
Taux de couverture des créances classées y compris leasing c/b	70,8%	74,5%	57,1%	74,2%	56,3%

* Après reclassement selon la NCT 11

Enfin, s'agissant de la conformité, les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué comme suit :

	2008	2009	2010	30/06/2010	30/06/2011
Ratio de liquidité*	100,00%	119,00%	97,47%	91,90%	97,00%
Ratio de solvabilité**	29,29%	27,52%	20,30%	26,00%	22,00%

* Actifs réalisables/Passifs exigibles

**fonds propres nets/Risques encourus

Le groupe BTE

Au 31/12/2010, le groupe BTE comprend outre la société mère la BTE, sept filiales et entreprises associées opérant dans les activités suivantes :

- Le recouvrement : Rapid Recouvrement « RR »
- Le Capital-investissement : La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement « CTEI » et la BTE Sicar
- La Gestion d'actifs : Tuniso-Emiratie SICAV
- L'intermédiation boursière : Intermédiaire International « INI »¹
- L'hôtellerie : la société Jerba Aghir et la société Nouvelles des Villages de Vacances « SNVV ».

Sur la période allant de 2008 à 2010, les indicateurs d'exploitation du groupe ont évolué comme suit :

	en mDT					
	2008	2009	2010	Var 2008/2009	Var 2009/2010	Evolution moyenne 2009/2010
Chiffre d'affaires consolidé	31 244	35 854	41 991	14,8%	17,1%	15,9%
Résultat d'exploitation	8 064	10 012	11 421	24,2%	14,1%	19,1%
Résultat net part du groupe	5 324	6 128	6 824	15,1%	11,4%	13,2%

¹ La BTE a cédé au cours du premier semestre 2011 sa participation dans le capital de l'INI.

IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO-POLITIQUES SUR L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Les derniers événements socio-économiques qu'a connu le pays au cours de dix premiers mois de l'année 2011 ont eu des répercussions sur la situation générale, économique et sociale du pays ; ces répercussions se déclinent sur le court, moyen et long termes.

Le secteur bancaire n'échappe pas, de son côté, à cette conjoncture liée au ralentissement de l'activité économique et a également subi les décisions prises en matière des avoirs, biens et engagements revenant aux personnes liées à l'ancien régime.

Au niveau de la Banque de Tunisie et des Emirats, les engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 14,166 millions de dinars, ce qui représente 2,35% de l'ensemble des engagements de la banque à la même date. Seulement, 27,3% des engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime ont été classés, soit 3,866 millions de dinars et une provision globale de 1,933 million de dinars a été constituée sur ces engagements. Rappelons que la banque détient parmi ses engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime un engagement global de 10 millions de dinars sur la société Carthage Ciment ; cette société constitue une entité économique saine et devrait pouvoir faire face à ses engagements. Parmi les autres engagements, un engagement d'un montant de 2 978 mille dinars a été pris sur la société Bricorama.

Malgré l'impact du ralentissement de l'activité touristique sur la situation de la banque qui a conduit certaines unités hôtelières à ne pas honorer leurs engagements en 2011, l'activité de la banque a enregistré au cours de neuf premiers mois de 2011 un accroissement de 5,1%, en termes de produits d'exploitation bancaires, par rapport aux neufs premiers mois de 2010. De plus, l'aggravation de la situation difficile de certaines unités a nécessité leur classification au cours de 2010 et 2011 ; ceci a engendré un manque à gagner global estimé à 2,1 millions de dinars à fin Septembre 2011, soit 7,1% des revenus des neufs premiers mois de 2011. En dépit de ce retrait, la banque a réussi à limiter la baisse de son PNB à 3,7% environ à fin septembre 2011 par rapport à fin septembre 2010 grâce notamment à la diversification de ses interventions et produits ; ainsi, le secteur touristique ne représente plus aujourd'hui que 19% de l'ensemble des engagements de la banque contre 24% à fin septembre 2010. De plus, la banque a développé ses activités en faveur des particuliers qui représentent à fin septembre 2011, 9,3% de l'ensemble des engagements de la banque contre 7,4% à fin décembre 2010. La banque a, de même, développé ses revenus provenant des activités bancaires avec l'étranger et le développement des engagements par signature.

Suite à ces événements, la banque a enregistré en 2011 une légère détérioration de la qualité de son portefeuille ; ainsi, le taux des créances classés est passé de 9,9% à fin décembre 2010 à 11,7% à fin Juin 2011.

La banque a, malgré cette conjoncture, réussi à accroître ses engagements de 15,8% par rapport à septembre 2010 et ses dépôts de 67,4%.

En ce qui concerne 2012, l'activité de la banque sera caractérisée par une croissance appréciable avec des engagements bruts s'élevant à 651,9 millions de dinars, soit en accroissement de 16% par rapport à 2011.

A moyen terme, les prévisions actualisées de la banque tablent sur la consolidation de la situation financière de la banque avec notamment la limitation du taux des créances classées à 6,6% et la couverture des créances classées par des provisions à hauteur de plus de 100% à l'horizon 2015.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence

Madame Golsom JAZIRI

Directrice Générale de la Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent par d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Madame Golsom JAZIRI

Directrice Générale de la Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

La Directrice Générale
Golsom JAZIRI



1.3 Responsables du contrôle des comptes

✓ Etats financiers individuels 2008, 2009, 2010 de la BTE :

- La Générale d'Audit et Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI ; 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.
- F.M.B.Z KPMG Tunisie : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, Membre de KPMG International, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardin du lac B.P. 317 ; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis.



✓ Etats financiers consolidés 2008, 2009, 2010 de la BTE :

- La Générale d'Audit et Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI ; 9, Place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis.

- F.M.B.Z KPMG Tunisie : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables en Tunisie, membre de KPMG International, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardin du lac B.P. 317 ; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

✓ Etats financier intermédiaires au 30/06/2011 de la BTE :

- La Générale d'Audit et Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI ; 9, Place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis.

- F.M.B.Z KPMG Tunisie : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, membre de KPMG International, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardin du lac B.P. 317 ; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

✓ Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2008

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Sans remettre en cause de l'opinion ci-dessus indiquée, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la banque a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580 mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500 mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008 ».

✓ Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux

comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

Par ailleurs, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats (Société mère) a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008 ».

✓Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2009

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

✓Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe ».

✓Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2010

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Compte tenu des événements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces événements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation de la banque et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers de la BTE ne peut être déterminé.

La banque a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1 933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 Juin 2010 et ce pour couvrir d'éventuels risques.

La note aux états financiers n°22 fournit des informations sur les démarches entreprises par la BTE. »

✓Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2010

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu les rapports des commissaires aux comptes des sociétés Intermédiaire International et Djerba Aghir pour laquelle nous nous sommes basés sur les états financiers de l'exercice 2009.

Compte tenu des évènements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces évènements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation du groupe et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers du groupe ne peut être déterminé.

La BTE a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1.933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 juin 2010 et ce pour couvrir les éventuels risques. »

✓Avis sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2010

Les états financiers intermédiaires ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats au 30 Juin 2010 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

✓ **Avis sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2011**

Les états financiers intermédiaires ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats au 30 Juin 2011 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

1.4 Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

La Générale d'Audit et Conseil GAC
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

F.M.B.Z KPMG
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



1.5 Attestation des intermédiaires en bourse chargés de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

MAC SA
Le Directeur Général Adjoint
Mr. Mourad BEN CHAABENE



BNA Capitaux
Le Directeur Général
Mr. Kamel GUESMI



1.6 Responsable de l'information

Monsieur Lassaad DELLAGI
Directeur Central Pôle des Risques
Tél : 71 112 160
Fax : 71 783 756



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1 Renseignements à caractère général concernant la banque

2.1.1 Dénomination et siège social

Dénomination sociale : BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Téléphone : (+216) 71 783 600

Fax : (+216) 71 783 756

Internet Banking : en cours de préparation

Site web: www.bte.com.tn

E-mail : dg@bte.com.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien

Législation particulière applicable : La banque est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006.

2.1.3 Date de constitution et durée

Date de constitution : 10 Août 1982

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

2.1.4 Objet social

(Article 3 des statuts)

La Banque a pour objet :

- ✓ La réception des dépôts du public qu'elle qu'en soient la durée et la forme ;
- ✓ L'octroi de crédits sous toutes leurs formes ;
- ✓ L'exercice à titre d'intermédiaire des opérations de change ;
- ✓ La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement ;
- ✓ La gestion des caisses spéciales.

La banque peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises. La banque peut également prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création conformément à la réglementation des établissements de crédit.

2.1.5 Registre du commerce

B 140 83 1996

2.1.6 Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année

2.1.7 Clauses statutaires particulières

Détermination des bénéfices (Article 46 des statuts)

Les bénéfices nets sont constitués par les produits de la société

La banque s'engage à conformer l'article 46 de ses statuts aux dispositions de l' article 287 du code des sociétés commerciales

Répartition des bénéfices (Article 47 des statuts)

1. Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds de réserve aura atteint le 1/10 du capital social, mais il reprendra son cours lorsque cette quotité n'est plus atteinte.
2. La somme nécessaire pour servir aux titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, un dividende prioritaire représentant 9% (neuf pour cent) du capital libéré et non amorti.
3. Les sommes dont l'Assemblée Générale peut décider, sur proposition du Conseil d'Administration, soit l'affectation aux réserves générales et spéciales, soit le report à nouveau sur l'exercice suivant.
4. Le montant nécessaire que l'Assemblée Générale décide de payer aux actionnaires au titre des sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Au cas où les bénéfices d'une année sociale ne permettent pas d'y faire face, ce paiement ne pourra être prélevé sur les bénéfices subséquents.

La banque s'engage à conformer l'article 47 de ses statuts aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Paiement des dividendes (Article 48 des statuts)

Le paiement des dividendes aux actions s'effectue aux lieux et époques fixés par le conseil d'administration. L'action en paiement de dividende se prescrit par cinq ans à partir de la date de l'assemblée générale qui a décidé la distribution.

Assemblées générales

Dispositions générales communes aux Assemblées Ordinaires et Assemblées Générales extraordinaires

Composition de l'Assemblée (Article 18 des statuts)

Tout actionnaire est considéré membre de l'Assemblée Générale. Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou toute autre personne portant une procuration manuscrite. Cependant, les personnes morales actionnaires dans la société peuvent être représentées par un mandataire qui n'est pas personnellement actionnaire. L'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement constituée et convoquée, représente l'universalité des actionnaires et les engage tous par ses décisions, y compris les absents, les incapables et les dissidents.

Pour avoir le droit d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale et de participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire aux délibérations, chaque actionnaire doit être titulaire d'un nombre d'actions au moins équivalent à 10 actions au moins, et doit justifier de son identité et également de la propriété de ses actions sous la forme d'une inscription à son compte dans un délai minimum de huit jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui fixé précédemment, pour être admis dans l'assemblée, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Vote (Article 19 des statuts)

Il est procédé au vote pendant Les réunions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée Générale. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions. Le vote est exprimé par mainlevée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par la majorité des actionnaires présents. Tout actionnaire peut voter par correspondance. La société devra dans ce cas mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Ce vote n'est valable que si le formulaire est revêtu d'une signature légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale. Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Convocation de l'Assemblée Générale (Article 20 des statuts)

Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. Par ailleurs, les actionnaires qui en font la demande, sont convoqués par lettre expédiée à chacun d'eux dans les délais impartis pour la convocation de l'assemblée. Les Assemblées Générales, autres que celles réunies sur première convocation sont convoquées dans les mêmes formes et délais tout en respectant les délais

d'intervalles. Chaque avis de convocation devra comporter l'ordre du jour, date, heure et lieu de la réunion.

Lieu de réunion des Assemblées Générales (Article 21 des statuts)

Les réunions de l'Assemblée Générale peuvent avoir lieu soit au siège social soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation, même en dehors du territoire tunisien.

Ordre du jour (Article 22 des statuts)

L'ordre du jour doit être indiqué dans la convocation et il est arrêté par l'auteur de cette convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir été adressés, par le ou les actionnaires précités à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites sur son ordre du jour. Toutefois, l'assemblée peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement. L'ordre du jour ne peut pas être modifié sur deuxième convocation.

Présidence et bureau de l'Assemblée Générale (Article 23 des statuts)

L'assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration ou à défaut, par un membre spécialement désigné à cet effet par l'assemblée. Le bureau de l'Assemblée Générale est composé du président de séance, de deux scrutateurs choisis parmi les actionnaires présents et possédant le plus grand nombre d'actions et d'un secrétaire qui peut être désigné en dehors des membres de l'Assemblée.

La banque s'engage à conformer l'article 23 de ses statuts à la réglementation en vigueur.
--

Feuille de présence (Article 24 des statuts)

Il est tenu une feuille de présence contenant les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et des représentants ainsi que le nombre des actions revenant à chacun. Cette feuille dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, est certifiée exacte par les membres du bureau de l'Assemblée;

La feuille de présence est déposée au siège social de la banque où elle est communiquée à tout requérant.

Procès-verbaux (Article 25 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux rédigés et reproduits sur un registre spécial et signés par tous les membres du bureau de l'Assemblée. Les

procès-verbaux doivent contenir les énonciations suivantes:

1/ la date et le lieu de tenue de l'assemblée;

2/le mode de convocation;

3/ l'ordre du jour;

4/ la composition du bureau;

5/ le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint;

6/ les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale et

7/ un résumé des débats et le texte des résolutions soumises au vote et son résultat. Les procès-verbaux sont signés par les membres composant le bureau et le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné. Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés par un administrateur. Ainsi signés, Les copies ou extraits des procès-verbaux revêtent un caractère légal vis à vis des tiers.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires :

Réunions de l'Assemblée Générale (Article 26 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie chaque année, dans les six premier mois suivant la clôture de l'exercice social.

Les Assemblées Générales Ordinaires sont convoquées par le Conseil d'Administration, ou encore, en cas de nécessité, par: 1- le ou les commissaires aux comptes; 2- un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social; 3- le liquidateur; 4- les actionnaires détenant la majorité du capital social après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire a les pouvoirs prévus par le code des sociétés commerciales tunisien et en particulier les pouvoirs suivants :

- ✓ L'assemblée entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes;
- ✓ Elle discute, et approuve ou rejette les états financiers ou en demande le redressement ;
- ✓ Elle détermine l'emploi des bénéfices et fixe les dividendes à distribuer, en se conformant aux dispositions de l'article 47 ci-après;
- ✓ Elle approuve ou rejette la désignation des membres du Conseil proposés. En outre elle approuve la désignation des administrateurs effectuée conformément à l'article 34 des présents statuts suite à une vacance survenue dans le Conseil au cours de l'exercice social;
- ✓ Elle examine les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus ;

- ✓ Elle peut révoquer les administrateurs pour des causes dont elle est seule juge et dont elle apprécie souverainement l'importance ;
- ✓ Elle donne aux dirigeants les approbations prévues par l'article 41 des présents statuts ;
- ✓ Elle nomme les commissaires aux comptes conformément à l'article 43 des présents statuts et fixe leur rémunération ;
- ✓ Elle approuve ou rejette toutes les autorisations et permissions demandées par le Conseil d'Administration concernant toute action ou opération non prévues expressément par l'article 41 des présents statuts
- ✓ L'assemblée générale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de celle-ci.

La banque s'engage à conformer l'article 27 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Quorum et majorité (Article 28 des statuts)

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle ne peut délibérer valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote. Dans le cas où ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et la deuxième convocation un délai de quinze jours au moins doit être observé. Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires :

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 29 des statuts)

Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à prendre les décisions relatives aux questions suivantes, et ce conformément aux articles 291, 293 et 307 du code des sociétés commerciales:

- ✓ Modification des statuts dans toutes leurs dispositions ;
- ✓ Augmentation ou réduction du capital social ;
- ✓ Dissolution ou liquidation de la société ;
- ✓ Extension ou restriction de l'objet de la société. Les modifications touchant à l'objet ou à la forme de la société ne seront valables qu'autant que l'assemblée générale spéciale des titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote tenue à cet effet, aura approuvé ces modifications.

Quorum et Majorité (Article 30 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou leurs représentants détiennent au moins, sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation, le tiers du capital. A défaut de ce dernier quorum, le

délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit au vote.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Spéciales :

Assemblée des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote (Article 31 des statuts)
Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote sont réunis en une assemblée spéciale. La société peut convoquer l'assemblée spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote. Dans ce cas, c'est la société qui fixe l'ordre du jour de cette assemblée. Un groupe de porteurs possédant le dixième des actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut demander à la société de procéder à la convocation de l'assemblée spéciale. Une demande indiquant l'ordre du jour de l'assemblée spéciale est adressée à cet effet à la société. Si dans le mois qui suit la date de cette demande, l'assemblée spéciale n'a pas été convoquée, le groupe des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut procéder lui-même à la convocation en obtenant une autorisation à cet effet du Président du Tribunal de première instance du siège social. L'assemblée est convoquée par insertion faite au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un paraissant en langue arabe. La convocation indique l'ordre du jour ainsi que le mode adopté pour la justification de la possession des actions. L'assemblée ne peut être tenue dans un délai inférieur à huit jours de l'accomplissement de cette publicité. Il est dressé une feuille de présence des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents à l'assemblée et de ceux qui y sont représentés au moyen de pouvoirs. Les mandataires doivent être personnellement membres de l'assemblée spéciale. La feuille de présence indique les noms, prénoms, et domiciles des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents ou représentés et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille, certifiée par le président de l'assemblée, est mise à la disposition des membres de l'assemblée pour consultation aussitôt après sa confection et, au plus tard, avant le premier vote. L'assemblée générale spéciale est ouverte sous la présidence provisoire du propriétaire des actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant tant par lui-même que comme mandataire, le plus grand nombre d'actions. L'assemblée générale spéciale procède ensuite à l'installation de son bureau définitif composé d'un président, de deux scrutateurs et d'un secrétaire. Le président est élu par l'assemblée générale spéciale. Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant par eux-mêmes et comme mandataires le plus grand nombre d'actions sont appelés scrutateurs. En cas de refus de leur part, on passe aux suivants jusqu'à acceptation. Le président et les scrutateurs désignent le secrétaire qui peut être choisi même en dehors de l'assemblée générale spéciale. La délibération ne peut porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour publié. Les délibérations sont consignées dans un procès-verbal signé des membres du bureau. A ce procès

verbal sont annexées la feuille de présence et les procurations des propriétaires d'actions qui se sont fait représenter. L'assemblée décide où ces pièces doivent être déposées. La société supporte les frais de convocation et de tenue des assemblées générales spéciales des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote. L'assemblée générale spéciale ne peut délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant la moitié au moins des actions existantes dans la masse intéressée. Si une première assemblée spéciale ne remplit pas les conditions ci-dessus fixées, une nouvelle assemblée spéciale peut être convoquée avec le même ordre du jour, dans les formes et délais indiqués ci-dessus. Cette seconde assemblée ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant le tiers au moins des actions à dividende prioritaire sans droit de vote. A défaut de ce quorum cette deuxième assemblée générale spéciale peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus tard à partir du jour où elle a été convoquée. La convocation et la réunion de l'assemblée générale spéciale reportée ont lieu dans les formes ci-dessus et l'assemblée générale spéciale ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant au moins le tiers des actions à dividende prioritaire existantes dans la masse intéressée. Les délibérations des assemblées générales spéciales tenues selon les conditions ci-dessus indiquées ne sont valables que si elles réunissent les deux tiers des voix des titulaires d'actions présents ou représentés et ce indépendamment de leur nombre. L'assemblée générale spéciale régulièrement constituée statue sur toutes les questions qui lui sont soumises. Les décisions de l'assemblée générale spéciale sont obligatoires pour tous les titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote y compris les absents et les incapables. L'assemblée générale spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut nommer un ou plusieurs représentants de la masse des actions à dividende prioritaire sans droit de vote et elle fixe leurs pouvoirs. Elle notifie les nominations à la société.

La banque s'engage à conformer l'article 31 de ses statuts à la réglementation en vigueur.
--

2.1.8 Capital social

Le capital s'élève à 90 000 000 dinars, divisé en 4 500 000 actions de 20 DT chacune entièrement libérées. Ces actions sont constituées de 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

2.1.9 Nationalité

Tunisienne

2.1.10 Régime fiscal

Droit commun

2.1.11 Matricule fiscal

015094B AM 000

2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de la banque : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr. Lasaad DELLAGI, Directeur Central Pôle des Risques

Tél : 71 112 160 Fax : 71783 756

2.2 Renseignements à caractère général concernant le capital de la banque

Capital social : 90 000 000 dinars

Nombre d'actions ordinaires : 3 500 000

Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 1 000 000

Nominal des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 20 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégories : Actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Libération : intégrale

Jouissance des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire : 1^{er} janvier 2011

2.3 Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital social		Capital en circulation		Nominal
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	
AG Constitutive du 10/08/1982	Capital initial	50 000 000	2 500 000	50 000 000	2 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation de capital par incorporation des réserves	20 000 000	1 000 000	70 000 000	3 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation en numéraire par émission d'ADP*	20 000 000	1000000*	90 000 000	4 500 000	20

* Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote

2.4 Repartition du capital social et des droits de vote au 27/06/2011

2.4.1 Structure du capital et des droits de vote au 27/06/2011

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Nombre de détenteurs d'actions ordinaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires tunisiens						
Personnes morales	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Personnes physiques	0	0	0	0	0	0
Ayant 3% et plus	0	0	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Actionnaires étrangers						
Personnes morales	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Personnes physiques	0	0	0	0	0	0
Ayant 3% et plus	0	0	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende prioritaire

Actionnaires	Nombre de détenteurs d'ADP	Nombre d'ADP	Montant en DT	% du capital
Participation tunisienne				
Personnes morales	77	305 671	6 113 420	6,79%
Ayant 3% et plus	0	0	0	
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3 *	128 076	2 561 520	2,85%
Public ayant au maximum 0,5%	74	177 595	3 551 900	3,95%
Personnes physiques	6 241	681 654	13 633 080	15,15%
Ayant 3% et plus	0	0	0	
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	131 997	2 639 940	2,93%
Public ayant au maximum 0,5%	6239	549 657	10 993 140	12,21%
Participation étrangère				
Personnes morales	2	10 846	216 920	0,24%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	2	10 846	216 920	0,24%
Personnes physiques	13	1 829	36 580	0,04%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	13	1 829	36 580	0,04%
Totaux	6 333	1 000 000	20 000 000	22,22%

* dont BTE qui détient 46 348 ADP soit 1,03% du capital

2.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 27/06/2011

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Etat Tunisien	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Abu Dhabi Investment Authority (ADIA)	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Total	3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende Prioritaire

Néant

2.4.3 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 27/06/2011

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Qualité	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Abu Dhabi Investement Authority (ADIA)	Administrateur	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Etat tunisien	Administrateur	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Total		3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende Prioritaire : Néant

2.5 Description sommaire du groupe BTE au 31/12/2010

2.5.1 Présentation générale des sociétés du groupe BTE

Au 31 décembre 2010, la BTE est à la tête d'un groupe composé de sept (7) sociétés évoluant principalement dans le secteur financier.

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2010 en (DT)	Nombre d'actions	Participation de la BTE en Nbre d'actions	% de contrôle	Provisions constituées en
La Banque de Tunisie et des Emirats	90 000 000	4 500 000	4 500 000		0
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'investissement	5 000 000	500 000	499 992	100,00%	0
Rapid Recouvrement	300 000	3 000	2 992	99,73%	0
BTE – SICAR	3 000 000	300 000	225 000	75,00%	0
L'Intermédiaire International*	1 094 400	22 800	9 000	39,47%	182 000
Société Nouvelle des Villages de Vacances	8 600 000	86 000	75 192	87,43%	0
Société Djerba Aghir	4 260 000	426 000	185 800	43,62%	0
Tuniso Emiratie SICAV (TES)	56 725 050	570 010	5 476	0,96%	0

*La BTE a cédé au cours du premier semestre 2011 sa participation dans le capital de l'INI.

2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe BTE

Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement dénommée Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne.

La banque a été introduite sur la cote de la bourse en Août 1995 à travers l'émission de 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote et ce, dans le cadre d'une augmentation de capital le portant de 70 millions à 90 millions de Dinars.

Le capital social de la BTE s'élève à ce jour à 90 000 000 DT de 20 Dinars de nominal, détenu à égalité par l'Etat Tunisien et l'Autorité d'Investissement d'Abu Dhabi « ADIA » à hauteur de 38,89% chacun.

Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement (CTEI)

La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement a été constituée le 1er Juillet 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 5.000.000 dinars.

La CTEI a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières ou de produits financiers, ainsi que toute autre opération connexe et compatible avec son objet susceptible d'en faciliter la réalisation et l'exploitation ou le développement conformément à la réglementation.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 100% de son capital social.

Rapid Recouvrement (RR)

La société Rapid Recouvrement a été constituée le 13 Mai 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 300 000 dinars.

Son activité consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte de tiers.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 99,73% de son capital social.

La société Rapid Recouvrement figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

BTE – SICAR

La société BTE-SICAR a été constituée le 20 Décembre 2004 sous la forme de société anonyme. Au 31 décembre 2010, le capital de la société s'est élevé à 3.000.000 dinars. Elle est détenue à 75,00% par la BTE et 25,00% par la Société Rapid Recouvrement. La société a pour objet la participation pour son propre compte et pour le compte de tiers au renforcement des fonds propres des entreprises créées par de nouveaux promoteurs, tel que défini par le code d'incitation aux investissements, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises rentrant dans le cadre de la mise à niveau ou rencontrant des problèmes économiques, des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir ou de maîtriser la technologie dans tous les secteurs

économiques, conformément à la réglementation en vigueur régissant les SICAR.

La société BTE SICAR, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Nouvelle des Villages de Vacances (SNVV)

Créée le 15 Octobre 1981, la Société Nouvelle des Villages a pour objet principal d'effectuer toutes les opérations afférentes au développement de l'hôtellerie. La société a achevé la construction d'un club touristique : l'hôtel Club Dar Naouar au Nord de Tunis, dont l'exploitation a commencé au cours du mois de Mai 1986. Ce club de vacances est de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 1 080 lits. La société a confié la gestion libre de son hôtel à la société COSMOTEL, et ce en vertu d'un contrat en date du 14 Mars 1997. Depuis 2001, la Société Nouvelle des Villages de Vacances enregistre des bénéfices qui, tout en étant de faible ampleur, contribuent à la consolidation de la situation financière de la société.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 87,43% de son capital social.

La société Nouvelle des Villages de Vacances figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Djerba Aghir

La société Djerba Aghir est propriétaire d'une unité hôtelière de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 600 lits située à Djerba. Dans le souci d'améliorer les performances de l'unité, l'hôtel a été donné en 2003 en location à une société de gestion hôtelière. La Banque de Tunisie et des Emirats détient 43,67% de son capital social. La société Djerba Aghir, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence

L'Intermédiaire International (INI)

Créée en 1995, la société Intermédiaire International est une société spécialisée dans les activités d'intermédiation boursière, la gestion de portefeuille et la mise en place de montages financiers de toutes natures. Son capital social s'élève à 1 094 400 dinars dont 39,47% sont détenus par la Banque de Tunisie et des Emirats. Suite à une baisse d'activité, la société a subi au cours des dernières années des pertes qui ont nécessité une restructuration de la société au cours de 2009.

La société Intermédiaire international figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

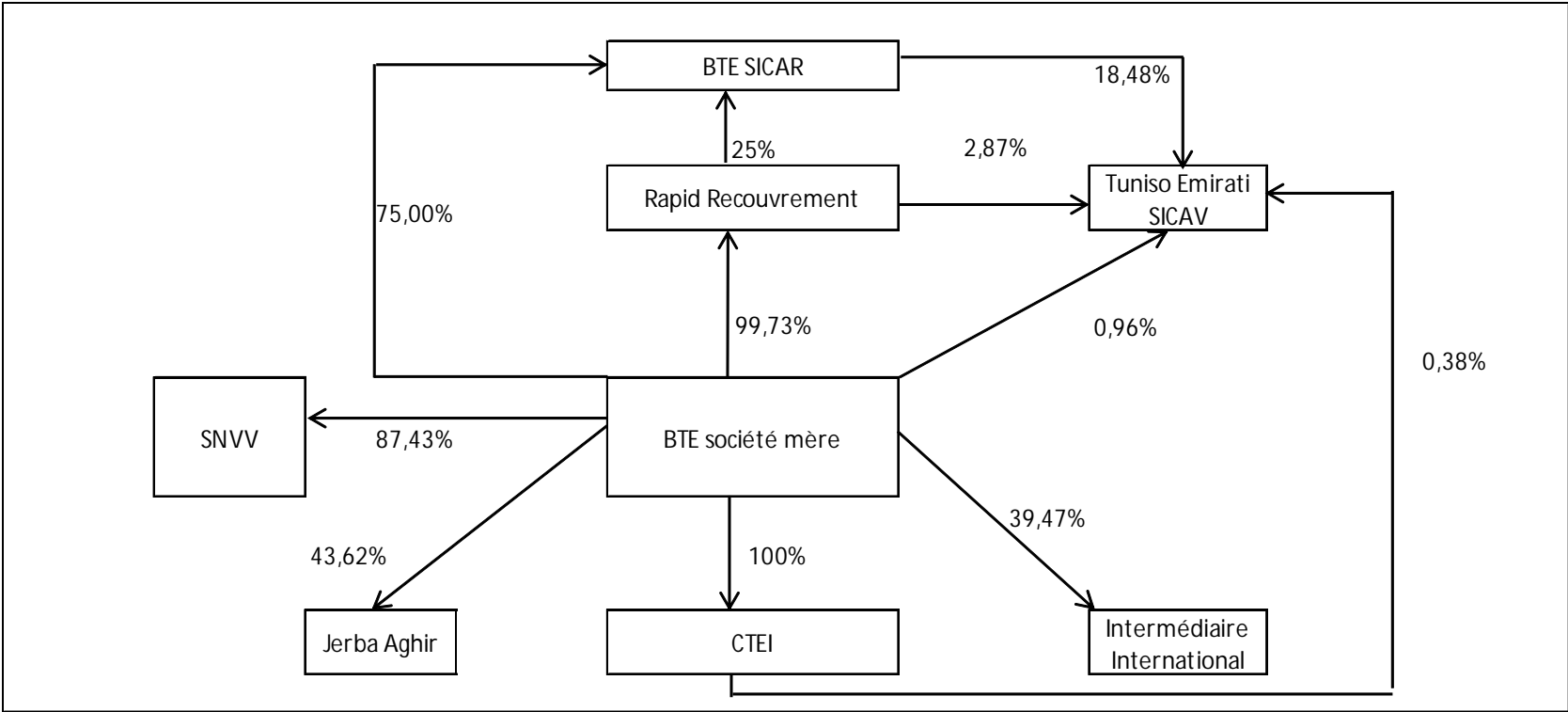
Tuniso Emiratie SICAV (TES)

La Tuniso Emiratie SICAV a été agréée par décision du CMF n°45-2006 datée du 8 novembre 2006 en tant que société à capital variable spécialisée dans l'investissement dans les valeurs obligataires, les bons du Trésor et tout titre portant un taux d'intérêt fixe. Dotée d'un capital initial de 1 million de dinars, elle a ouvert son capital au public en mai 2007. Elle a pour objet la gestion, au moyen de

l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 0,96 % de son capital social à la date du 31/12/2010. La société Tuniso Emiratie SICAV figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode d'intégration globale.

2.5.1.2 Schéma financier du groupe au 31/12/2010



2.5.1.3 Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2010

	BTE	RR	CTEI	BTE SICAR	SNVV	Tuniso- Emirati SICAV	Djerba Aghir	INI
BTE		99,73%	100,00%	75,00%	87,43%	0,96%	43,62%	39,47%
RR				25,00%		2,87%		
CTEI						0,38%		
BTE SICAR						18,48%		
SNVV								
Tuniso-Emirati SICAV								
Djerba Aghir								
INI								

2.5.1.4 Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe

La participation de la BTE dans le capital de TES SICAV a connu des changements suite à des opérations de souscription et de rachat touchant le capital de la SICAV, passant de 5 476 actions au 31/12/2010 à 10 110 actions au 15/11/2011 (Souscriptions de 27 511 actions et rachats pour 21 077 actions).

2.5.1.5 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010

en mDT

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges Financières	Dividendes distribués en 2009 au titre de l'exercice 2008	Dividendes distribués en 2010 au titre de l'exercice 2009
Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)	143 953	37 840	10 015	8 012	422 071	15 725 *	1 800	3 532
RR	3 814	3 448	2 588	2 111	1 856	5	1 099	901
CTEI	5 111	934	93	100	99	-	-	-
BTE SICAR	3 249	519	280	197	17 592	-	370	100
SNVV	5 882	1 350	526	67	7 674	457	-	-
Djerba Aghir SA ****	1 355	1 843	1 045	589	8 410	460	-	-
INI	530	304	-87	-69	532	0	-	-
Tuniso Emirati SICAV	59 182 **	2 943	2 616	2 548	111	-223 ***	1 208	1 921

* Charges d'exploitation bancaire

** Actif net

*** Charges de gestion des placements

****Données provisoires (Exercice 2009)

2.5.1.6 Engagements financiers des sociétés du groupe au 31/12/2010

en MDT

	Emprunts extérieurs	Fonds Gérés	Certificats de dépôts	Crédits bancaires	Concours bancaires	Emprunts Obligataires	Crédit Bail	Total
Banque de Tunisie & des Emirats (BTE)	53 945	-	11 500	87 702		100 603		253 750
RR	-	-	-	-	-	-	117	117
CTEI				3				3
BTE-SICAR		17 418						17 418
SNVV				7 099	224			7 323
Djerba Aghir	-	-	-	-	-	-	-	-
Intermédiaire International	-	-	-	-	-	-	-	-
Tuniso Emiratie SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	53 945	17 418	11 500	94 804	224	100 603	117	278 611

2.5.1.7 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment la BTE. Elles peuvent en outre émettre des billets de trésorerie avalisés par la BTE et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2010

2.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Les dépôts des sociétés du groupe auprès de la BTE se détaillent comme suit:

	en mDT	
	Dépôts à vue	Autres dépôts
RR	28	-
CTEI	22	-
BTE-SICAR	80	-
SNVV	162	-
Djerba Aghir	-	-
Intermédiaire International	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	654	4 500
Total	946	4 500

Source : Banque de Tunisie et des Emriats

Prêts octroyés :

La BTE a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit :

	en mDT					
	Découvert	Escompte	C.C.T	C.M.T	C.L.T	Total
RR	-	-	-	-	-	-
CTEI	-	-	-	-	-	-
BTE-SICAR	-	-	-	-	-	-
SNVV	171	-	1 455	3 266	-	4 892
Djerba Aghir	-	-	-	-	-	-
Intermédiaire International	-	-	-	-	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	-	-	-	-	-	-
Total	171	-	1 455	3 266	-	4 892

- ✓ La BTE a signé en 2004 avec la Société « Djerba Aghir» un protocole d'accord portant sur la mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.
- ✓ La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV» un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT. Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.
- ✓ Au cours de l'exercice 2009, la BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV », dans laquelle elle détient 87,43% du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux ans de grâce. Ce crédit a été approuvé par le comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.

2.5.2.2 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés : Néant

Reçus : Néant

2.5.2.3 Dividendes encaissés par la BTE et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par la BTE en 2010 au titre de l'exercice 2009

Raison sociale	Dividende par action en DT	Nombre d'actions détenues par la BTE*	Dividendes encaissés par la BTE en mDT
RR	400	2 992	1 197
CTEI	-	-	-
BTE-SICAR	0,444	168 750	75
SNVV	-	-	-
Djerba Aghir	-	-	-
Intermédiaire International	-	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	-	-	18
Total			1 290

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes.

Dividendes distribués par la BTE aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

Néant

2.5.2.4 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

2.5.2.4.1 Garanties et sûretés réelles

Reçues

La société Nouvelle des Villages de Vacances a confié à la BTE une hypothèque et un nantissement de rang utile respectivement sur terrain, équipements et fonds de commerce pour les emprunts contractés en 2002 et 2007.

Données : Néant

2.5.2.4.2 Cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.3 Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010

2.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Chiffre d'affaires encaissé par la BTE

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2010 s'élève à 461 172 Dinars réparti comme suit :

Sociétés	Montant du chiffre d'affaires en DT	Nature de la transaction
SNVV	198 566	Intérêts sur prêt octroyé par BTE
RR	10 434	Redevances de crédit bail + commissions
BTE-SICAR	252 172	Intérêts sur fonds gérés alloués par BTE
Total	461 172	

Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du groupe:

Société	Montant du chiffre d'affaires en DT (HT)	Nature de la transaction
BTE-SICAR	183 307	Commissions sur fonds gérés
TOTAL	183 307	

2.5.3.2 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

2.5.3.3 Prestations de services reçues ou données

Reçues :

- ✓ La BTE perçoit de la Tuniso Emiratie SICAV une commission de dépositaire égale à 5.000 dinars TTC par an au titre des tâches qui lui incombent en tant qu'établissement dépositaire de la SICAV.
- ✓ Une commission de distribution de 0,4% toutes taxes comprises est instituée à partir de 2010 ; cette commission est versée par la Tuniso Emiratie SICAV en faveur de la BTE sur la base de l'actif net de la SICAV. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

2.5.3.4 Contrats de gestion

Néant

2.5.3.5 Contrats de location

Une convention de location a été signée en 2006 entre la BTE et la Tuniso Emiratie SICAV pour un montant annuel de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la Tuniso Emiratie SICAV.

2.5.3.6 Fonds gérés

La BTE a confié en 2010 un montant de 3,4 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de la convention conclue entre les deux parties, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.

Le total des fonds confiés par la BTE à sa filiale BTE SICAR sous forme de fonds gérés ont totalisé la somme de 15,45 millions de dinars au 31/12/2010.

2.6 Relations avec les autres parties liées² au 31/12/2010

2.6.1 Informations sur les engagements

La BTE n'a pas d'engagements sur les membres de son conseil d'administration et de direction ainsi que sur les sociétés en relation avec eux.

2.6.2 Transferts de ressources

La BTE n'a pas opéré ni reçu de transfert de ressources sur/ou à partir des sociétés en relation avec les membres de son conseil d'administration.

2.6.3 Relations commerciales

2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2010

Néant

² Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit

2.6.3.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées

Néant

2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Néant

2.7 Dividendes

	2 008	2 009	2 010
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions ordinaires	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par ADP (en Dinars)	1,8	1,8	1,8
% du nominal	9%	9%	9%
Date de détachement	22/06/2009	30/06/2010	27/09/2011

2.8 Marché des titres

Les actions ordinaires de la BTE ne sont pas négociées sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, seules les actions à dividende prioritaires émises par la BTE sont admises et négociées sur ce marché.

Il existe trois emprunts obligataires émis par la BTE négociables sur le marché obligataire:

- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2004 : (20MDT, TMM+1,25%, 7 ans/2ans de franchise, Dernière échéance 25/06/2011).
- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2009 : (50MDT : 5,25%, 10 ans, Dernière échéance 15/09/2019).
- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2010 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse (50 MDT:
40 MDT : sur 10 ans, TMM+ 0,7%et/ou 5,2%, Dernière échéance : 17/09/2020 ;
10 MDT :sur 20 ans ; 5,85% ; Dernière échéance :17 /09/2030)

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 Présentation sommaire de la banque

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

En effet, suite à la réforme bancaire introduite par la loi n°65-2001 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quelle que soit la forme et la durée ;
- L'octroi de toutes les formes de crédits ;
- L'exercice des activités de change et de trading ;
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement...

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans une démarche prospective tournée essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO-POLITIQUES SUR L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Les derniers événements socio-économiques qu'a connu le pays au cours de dix premiers mois de l'année 2011 ont eu des répercussions sur la situation générale, économique et sociale du pays ; ces répercussions se déclinent sur le court, moyen et long termes.

Le secteur bancaire n'échappe pas, de son côté, à cette conjoncture liée au ralentissement de l'activité économique et a également subi les décisions prises en matière des avoirs, biens et engagements revenant aux personnes liées à l'ancien régime.

Au niveau de la Banque de Tunisie et des Emirats, les engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 14,166 millions de dinars, ce qui représente 2,35% de l'ensemble des engagements de la banque à la même date. Seulement, 27,3% des engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime ont été classés, soit 3,866 millions de dinars et une provision globale de 1,933 million de dinars a été constituée sur ces engagements. Rappelons que la banque détient parmi ses engagements sur les personnes et sociétés liées à l'ancien régime un engagement global de 10 millions de dinars sur la société Carthage Ciment ; cette société constitue une entité économique saine et devrait pouvoir faire face à ses engagements. Parmi les autres engagements, un engagement d'un montant de 2 978 mille dinars a été pris sur la société Bricorama.

Malgré l'impact du ralentissement de l'activité touristique sur la situation de la banque qui a conduit certaines unités hôtelières à ne pas honorer leurs engagements en 2011, l'activité de la banque a enregistré au cours de neuf premiers mois de 2011 un accroissement de 5,1%, en termes de produits d'exploitation bancaires, par rapport aux neufs premiers mois de 2010. De plus, l'aggravation de la situation difficile de certaines unités a nécessité leur classification au cours de 2010 et 2011 ; ceci a engendré un manque à gagner global estimé à 2,1 millions de dinars à fin Septembre 2011, soit 7,1% des revenus des neufs premiers mois de 2011. En dépit de ce retrait, la banque a réussi à limiter la baisse de son PNB à 3,7% environ à fin septembre 2011 par rapport à fin septembre 2010 grâce notamment à la diversification de ses interventions et produits ; ainsi, le secteur touristique ne représente plus aujourd'hui que 19% de l'ensemble des engagements de la banque contre 24% à fin septembre 2010. De plus, la banque a développé ses activités en faveur des particuliers qui représentent à fin septembre 2011, 9,3% de l'ensemble des engagements de la banque contre 7,4% à fin décembre 2010. La banque a, de même, développé ses revenus provenant des activités bancaires avec l'étranger et le développement des engagements par signature.

Suite à ces événements, la banque a enregistré en 2011 une légère détérioration de la qualité de son portefeuille ; ainsi, le taux des créances classés est passé de 9,9% à fin décembre 2010 à 11,7% à fin Juin 2011.

La banque a, malgré cette conjoncture, réussi à accroître ses engagements de 15,8% par rapport à septembre 2010 et ses dépôts de 67,4%.

En ce qui concerne 2012, l'activité de la banque sera caractérisée par une croissance appréciable avec des engagements bruts s'élevant à 651,9 millions de dinars, soit en accroissement de 16% par rapport à 2011.

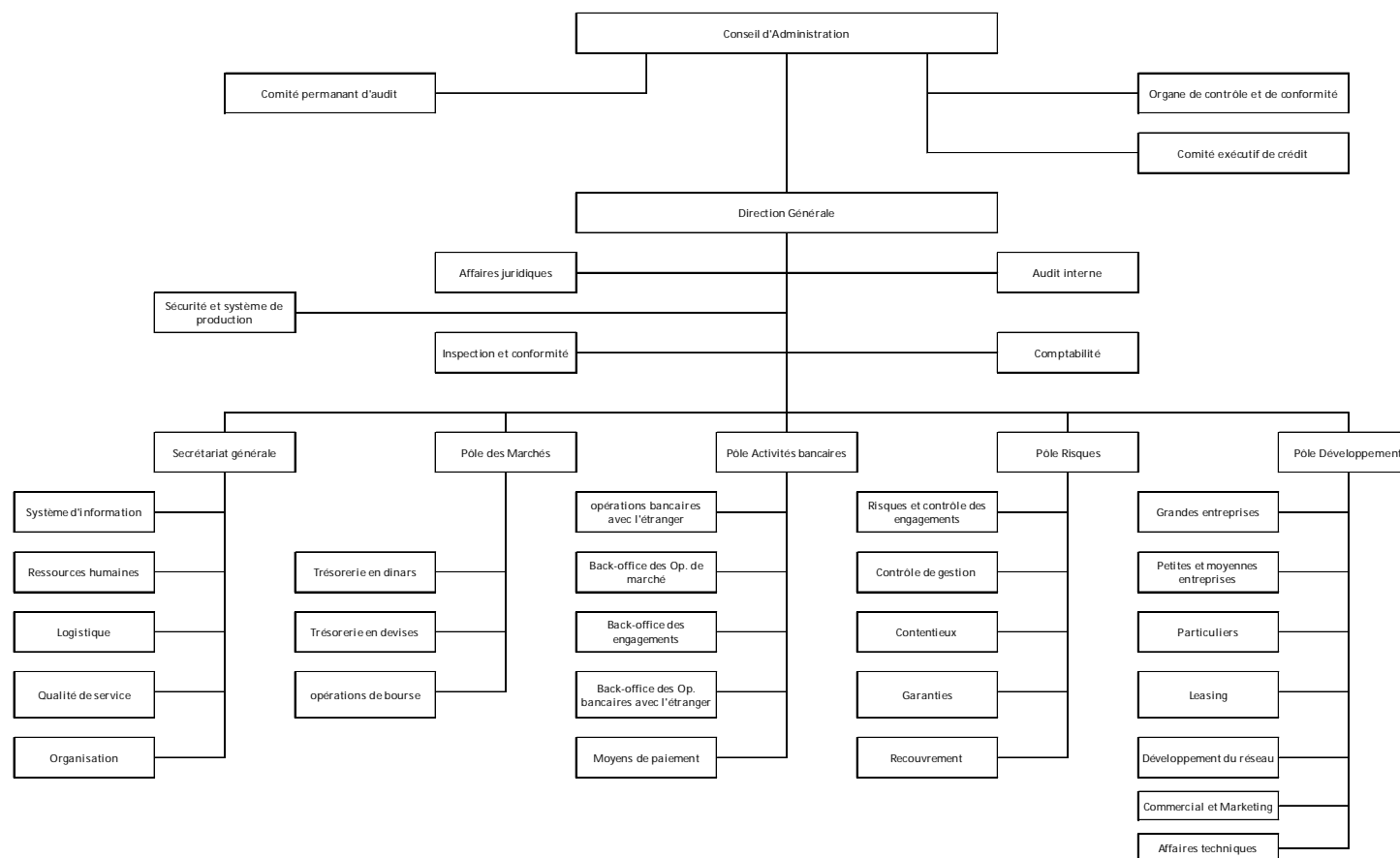
A moyen terme, les prévisions actualisées de la banque tablent sur la consolidation de la situation financière de la banque avec notamment la limitation du taux des créances classées à 6,6% et la couverture des créances classées par des provisions à hauteur de plus de 100% à l'horizon 2015.

3.2 Organisation de la banque

3.2.1 L'organigramme de la BTE

En application des décisions prises par le Conseil d'Administration de la banque lors de sa réunion tenue le 29/06/2011, il a été décidé de créer cinq pôles d'activité. Par ailleurs, cinq structures transverses sont directement rattachées à la Direction Générale.

L'organisation de la banque se présente comme suit :



3.2.2 Gouvernance

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure la gouvernance de la banque. Il a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de la banque, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures. Il nomme et révoque tous les directeurs et les sous-directeurs et autres responsables de la banque. Il est composé de membres représentant l'Etat D'Abu Dhabi (6) et de membres représentant l'Etat tunisien (6 membres). Le Conseil est présidé par Monsieur Salem Rached El Mouhannidi (Abu Dhabi).

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation répondant aux principes de bonne gouvernance, la banque s'est dotée à partir de 2004 d'un ensemble d'organes de gestion et de consultation qui participent à la gestion stratégique et à la gestion courante.

Les comités secondant le conseil d'administration sont :

- Le comité permanent d'audit interne a été créé par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 07/12/2004, son rôle est de s'assurer de l'existence du contrôle interne au niveau de l'ensemble des structures et des services de la banque et la divulgation d'information financières et non financières de qualité. Ce comité est composé de :
 - Mr. JABR ZAAL BOUFLESA;
 - Mr. SAQR SALEM EL AMRI;
 - Mr. ABDELLATIF CHAABENE ; et
 - Mr. Hédi BEJAOUI.
- Le comité exécutif du crédit a été créé par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 18/12/2006, son rôle consiste à approuver l'octroi de crédit dans les limites qui sont fixées par le conseil d'administration. La composition de ce comité est déterminée comme suit :
 - - Madame Golsom JAZIRI (présidente du comité) ;
 - Mr. Abid Mourad ESSOUIDI (membre);
 - Mr. Khelifa Ali EL KAMZI (membre) ;
 - Mr. Abdelhamid GHANMI(membre) ;
 - Mme. Nabila THABET (membre) ; et
 - Mr. Abdelhamid RZEM (membre et secrétaire du comité)

L'organe de contrôle de la conformité

Une structure de conformité et d'inspection a été créée en 2008 et elle est présidée par Mr. Maher EL OUD. Les missions de cet organe couvrent, notamment, les domaines suivants :

- le respect des lois, réglementations et circulaires régissant le secteur financier et bancaire ;

- la déontologie et l'éthique professionnelle, y compris la protection des intérêts du client (information des clients, intégrité du marché, prévention de la manipulation des prix, ...) ;
- la confidentialité des informations et le secret bancaire ;
- la prévention du blanchiment d'argent et de la fraude ;

Le Médiateur

La Banque a désigné M. Moncef ZEGDANE en tant que médiateur.

Le médiateur bancaire a pour mission d'examiner des requêtes présentées à la Banque par ses clients et relatives à leurs différends. A cet effet, il propose les solutions de médiation appropriées.

Il sollicitera du client et de la Banque tous documents et renseignements qu'il juge utile au bon accomplissement de sa mission. Il peut, pour les besoins de la médiation, les entendre autant de fois qu'il est nécessaire.

L'Exécutif

➤ La Direction Générale

Le Directeur Général assure la Direction Générale de la banque.

La Direction Générale est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de la banque. Elle en surveille régulièrement le bon fonctionnement, s'assure de la bonne adéquation des moyens dévolus aux objectifs et à la politique générale de la banque au regard des risques et veille à la mise en œuvre des processus de contrôle et de reporting à l'organe délibérant.

➤ Les Comités

Entre 2006 et 2007, la BTE a mis en place des comités de contrôle et de suivi. Ces comités présidés par le directeur général regroupent les responsables des structures opérationnelles ainsi que les responsables des entités juridiques et risques :

- Le comité de crédit qui est chargé de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des dossiers de financement
- Le comité des risques qui est chargé de la politique de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place des moyens permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques
- Le comité de trésorerie qui a pour rôle de prendre connaissance et de valider la planification de trésorerie, d'assurer le suivi de la situation de la trésorerie et de veiller à l'optimisation de la gestion des ressources
- Le comité de recouvrement : la banque a mis en place un comité de recouvrement chargé de suivre régulièrement le recouvrement des crédits à long et moyen terme, des crédits à court terme,

du leasing et de tout autre engagement pris par la banque. Ce comité examine et statue sur les demandes de rééchelonnement et de consolidation. Il est présidé par le directeur Général.

D'autres comités émanant de la Direction Générale ont été mis en place :

- Le comité des opérations passagères qui est chargé de statuer sur une base quotidienne sur les demandes de crédit à court terme à caractère urgent et passager (dépassement passager en compte, escompte commercial et engagements par signature),
- Le comité du système d'information qui a pour rôle d'initier et de mettre à jour la stratégie informatique et de superviser tous les projets liés au système d'information de la banque.
- Le comité d'organisation et de qualité qui est chargé de la qualité, de la formalisation et de la mise à jour de l'organisation,
- Le comité des ressources humaines qui a pour rôle de superviser tous les aspects liés à la gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, gestion des carrières, formation).

3.2.3 Contrôle interne

Le système de contrôle interne de la banque a connu, depuis l'obtention de l'agrément de banque universelle en 2004, plusieurs adaptations en vue de répondre aux exigences de contrôle et de suivi des risques inhérentes aux activités bancaires d'une manière générale.

Le système de contrôle interne de la banque consacre une double dimension de contrôle à savoir les contrôles permanents et les contrôles périodiques.

Les contrôles permanents sont structurés en 2 niveaux :

- Un contrôle de premier niveau assuré par les mécanismes incrémentés au niveau du système d'information ainsi que par les procédures formelles de contrôles effectués avant, en cours, et après la réalisation des transactions.
- Un contrôle de deuxième niveau assuré par les services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.

Les contrôles périodiques sont assurés suivant une démarche de complémentarité et de synergie, par les structures suivantes au sein de la banque :

- Structure d'audit interne et le Comité Permanent d'Audit Interne
- Unité de Contrôle des Risques
- Organe de contrôle de conformité
- Département de la Comptabilité
- Département de Contrôle de gestion

Ces structures, dotées de personnel expérimenté et totalement dédié aux activités de contrôle, préparent des reportings périodiques destinées à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Toutefois, il est à signaler que le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2010 a évoqué un retard accusé par la banque dans l'application du circulaire n°2006-19 relatif au contrôle interne.

3.2.4 Système d'information

Le système d'information actuel

Depuis Novembre 2006, la banque s'est attelée à mettre en place un système informatique intégré de type Global Banking. Le nouveau système d'information de la Banque vise avant tout à mettre le client au cœur de l'activité bancaire et satisfaire les principaux objectifs stratégiques suivants:

- ✓ L'augmentation sensible de la réactivité par une attention permanente aux besoins du client,
- ✓ La maîtrise des coûts,
- ✓ Le déploiement des moyens et des ressources au profit des métiers de la banque.
- ✓ La fiabilisation des informations fournies,
- ✓ La diversification des produits et services proposés,
- ✓ La pertinence des informations gérées pour proposer le produit adéquat au moment opportun,
- ✓ La modernisation de la gestion de la relation client (Customer Relationship Management (CRM)).
- ✓ La mise à la disposition du client d'une gamme variée de canaux de distribution,
- ✓ Le suivi quotidien de l'ensemble des risques clients et des risques de marché (taux, change, pays),
- ✓ La modernisation du système de pilotage pour une amélioration de la prise de décision.
- ✓ L'instauration d'outils de gestion de la piste d'audit.

La mission de mise en place du nouveau système d'information mobilise l'ensemble des structures de la Banque et des délais appropriés d'achèvement des travaux ont été définis par le Conseil d'Administration du 30 Septembre 2011 comme suit :

- Le choix d'un cabinet de consulting : fin novembre 2011
- La préparation d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un système informatique : fin décembre 2011.
- La réception et le tri des offres : fin janvier 2012.
- Le commencement de mise en place du nouveau système d'information : mars 2012.

Le réseau :

La BTE dispose de différentes interconnexions avec plusieurs partenaires outre celles qui relient les agences avec le siège.

Chaque agence est reliée au siège par l'intermédiaire d'une ligne Frame Relay secondée par une ligne RNIS appelée à prendre la relève de la ligne principale en cas de panne.

Le réseau de la BTE est architecturé en deux principaux modules :

- Un module « BTE » regroupant les ressources internes de la banque (Serveurs de production, LAN utilisateurs, interconnexion avec les agences, Internet),
- Un module « Partenaires » regroupant les serveurs métiers reliés aux différents partenaires tels que TTN, SIBTEL, BCT, SMT...

La sécurité

Consciente de l'impérieuse nécessité de protéger son système d'information contre les risques d'intrusion, de contamination et de défaillance, la Banque a réservé au volet sécurité l'importance requise.

A ce titre, chaque entité de la Banque est protégée par un Firewall monté en failover pour assurer la continuité de service entre les différentes entités.

Les postes utilisateurs ainsi que les serveurs sont protégés par un système antiviral. Il en est de même pour le flux transitant de et vers Internet. Par ailleurs, aucune connexion initiée à partir d'Internet n'est autorisée vers le réseau de la banque.

3.2.5 Politique sociale

Formation du personnel

Une politique active de formation et de recyclage a été mise en place, en particulier, depuis la transformation de la banque en banque universelle. Des cycles de formation internes et externes ont été définis en collaboration avec les différents départements de la banque et mis en place à l'intention de l'ensemble du personnel.

A la fin de l'exercice 2010, les dépenses globales relatives à la formation du personnel ont atteint environ 21mDT, contre 48mDT en 2009, enregistrant par là une régression de 56,3%.

Politique d'intéressement du personnel

Les avantages sociaux

L'employé de la BTE bénéficie de l'ensemble des avantages conventionnels (Ticket restaurant, prime de scolarité en fonction du nombre d'enfants, bons d'achats, etc.). La prime de scolarité pour l'exercice 2010 s'est élevée à 28,46mDT et les frais de restauration pour l'exercice 2010 se sont élevés à 173,49 mDT.

Il bénéficie, à l'instar des autres banques d'autres avantages, et notamment des avances sur salaires pour faire face à des besoins urgents, des avances à l'occasion des fêtes religieuses et des services de l'Amicale : jardins d'enfants, voyages, excursions, Omra, El Haj, vacances estivales, journée du savoir.

Crédits sur fonds social et autres crédits

La BTE fait bénéficier ses employés de divers crédits sur fonds social dont :

- Le crédit logement (le montant du principal au 31/12/2010 est de 1 117,6mDT)
- le crédit voiture (le montant du principal au 31/12/2010 est de 329,3mDT),
- le crédit mariage (le montant du principal au 31/12/2010 est de 18mDT),
- et le crédit à caractère exceptionnel (le montant du principal au 31/12/2010 est de 368,9mDT).

Le personnel de la BTE dispose d'une panoplie de crédits à des taux préférentiels.

3.2.6 Effectif et Réseau de la banque

Le personnel de la banque a évolué ces trois dernières années comme suit :

	2008	2009	2010
Personnel d'exécution	41	47	54
Personnel d'encadrement	78	91	116
Cadre de Direction	39	46	55
Total	158	184	225

L'évolution de la répartition de ces effectifs entre le siège et le réseau se présente comme suit :

	2008	2009	2010
siège	117	134	155
Réseau	41	50	70
Total	158	184	225

L'évolution remarquable de l'effectif affecté au réseau de distribution est portée par des actions qui visent à :

- Développer le métier de Retail Banking compte tenu du rôle primordial du réseau dans la commercialisation des produits et la fidélisation de la clientèle.
- Doter la force de vente dans le cadre du programme d'extension du réseau en s'appuyant sur des chargés de clientèle spécialisés dans tous les métiers cibles.

Ainsi au 31/12/2010, la répartition du personnel par agence se présente comme suit

Agence /succursale	Les Berges du Lac	Succursale*	Ennasr	Megrine	Sousse	Ariana	Sfax	Bardo	Bizerte	Nabeul	Ben Arous	La Marsa	M'Saken
Effectif	6	7	5	5	6	5	6	5	5	5	5	5	5

* La banque dispose d'une succursale à Tunis ouverte en mars 2006

Réseau d'agences :

L'extension du réseau d'agences s'est poursuivie en 2010 pour atteindre 13 points de vente contre seulement 2 jusqu'à fin 2006. La banque projette de porter son réseau d'agences à 36 points de vente à l'horizon 2015. L'évolution du nombre d'agences se présente comme suit :

	2008	2009	2010	nov-11
Nombre d'Agences	7	9	13	17

Evolutions attendues touchant l'aspect organisationnel

Pour améliorer l'efficacité des processus, la BTE entend continuer le réaménagement de son organisation pour adopter une structure organisée par métier : Le corporate banking, Le retail banking, Le private banking (à compter de 2013) et le trading.

La banque cherche à instaurer à divers niveaux un mode opérationnel qui renforce les dispositifs de contrôle opérés pour le compte de la direction générale tout en assurant les gestionnaires d'une plus forte marge de manœuvre. L'organisation s'appuie sur des organes consultatifs et de contrôle lui permettant une maîtrise adéquate des activités et ce, à travers la mise en place:

- D'une direction centrale finance et risque qui est en charge de la gestion des risques, de la planification, du contrôle de gestion,
- D'une direction juridique qui joue le rôle de contrôle préalable à la signature par la direction générale des contrats et engagements,
- D'une direction de l'audit interne qui est indépendante des autres services de la banque, et ce, de par ses relations organiques avec le comité d'audit
- D'une cellule Inspection et conformité.

Afin de se préparer à l'adoption du dispositif de Bâle II, la BTE a estimé nécessaire de mettre en place un système de notation interne. Dans ce sens, un outil de scoring a été introduit pour l'étude des dossiers de crédit des particuliers. Une réflexion a été engagée en vue de la mise en place d'un système de notation interne des entreprises ;

La banque a mené en 2009 une mission d'étude de la mise en place d'un dispositif de gestion des risques au sein de la banque ; cette étude a fait ressortir les préalables devant être assurés en vue de la mise en place d'un système de contrôle, de mesure et de suivi des risques de crédit, de marché et opérationnels ; elle a également permis d'identifier la cartographie des risques de la banque et préconisé le choix d'un système adapté à la volumétrie actuelle et prévisionnelle des opérations de la banque tout en s'appuyant sur les spécificités de la réglementation en vigueur telles qu'elles sont définies par la Banque Centrale de Tunisie.

Cependant le système de contrôle interne de la banque présente certaines insuffisances évoquées dans le rapport du commissaire aux comptes sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2010, tels que l'absence de plan de continuité de l'activité, le retard dans l'activation du comité de risque et l'absence de désignation d'agents de contrôle permanents au sein des agences et des services centraux.

Il en est de même du système d'information de la banque qui présente certaines insuffisances évoquées dans le rapport du commissaire aux comptes sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2010, tels que l'absence d'audit régulier du système d'information, le retard de la mise en place du système I Bank et l'absence de système de détection des opérations suspectes.

3.3 Activité et performance de la banque au 31 décembre 2010

3.3.1 Les ressources

L'encours des ressources mobilisées par la BTE au cours de l'exercice a atteint 468,9 millions de dinars, soit une diminution de 5,8 millions de dinars ou -1.2% détaillé comme suit :

	En mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2010/2009	
				Montant	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	142 190	209 837	170 442	-39 395	-18,8
Emprunts et ressources spéciales	90 977	125 225	154 548	29 323	23,4
Capitaux Propres	134 029	139 707	143 953	4 246	3,0
Total	367 196	474 769	468 943	-5 826	-1,2

3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle

Au 31/12/2010, les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 170 442mDT contre 209 837 mDT à fin 2009, soit une baisse de 18,8% (- 39,395 MDT) résultant :

- D'une baisse de 48,3% des dépôts à terme en 2010 contre une hausse en 2009 de 52,0% en 2008, pour s'établir à 77 909 mDT en 2010 contre 150 663mDT au 31/12/2009;

Dépôts	en mDT				
	2008	2009	2010	Var 2008/2009	Var 2009/2010
Dépôts à vue*	29 219	38 865	60 066	33,0%	54,6%
Dépôts d'épargne	5 826	9 879	17 574	69,6%	77,9%
Dépôts à terme**	99 090	150 663	77 909	52,0%	-48,3%
Autres	8 055	10 430	14 893	29,5%	42,8%
Total	142 190	209 837	170 442	47,6%	-18,8%

*Comptes courants personnes physiques et morales, comptes professionnels en devises , dépôts en dinars convertibles et des non résidents

**Comptes à terme en dinars et en devises et certificats de dépôt

Part de marché de la BTE en termes de dépôts :

Part de marché des Dépôts		
2008	2009	2010*
0,49%	0,64%	0,47%

* Source: Situation mensuelle par secteur
(Statistiques financières n°175, BCT)

3.3.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 154 548 mDT au 31/12/2010 contre 125 225mDT au 31/12/2009, enregistrant ainsi une augmentation de 23,4% résultant de l'émission d'un emprunt obligataire de 50 millions de dinars.

Le tableau ci après retrace l'évolution des « Emprunts et ressources spéciales » sur les trois dernières années :

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Emprunts Extérieurs*	78 575	66 221	53 945	-15,7%	-18,5%
Emprunts Obligataires*	12 402	59 004	100 603	375,8%	70,5%
Total	90 977	125 225	154 548	37,6%	23,4%

* y compris intérêts à payer

3.3.1.3 Les capitaux propres

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Capital	90 000	90 000	90 000	0,0%	0,0%
Réserves	37 561	40 527	42 345	7,9%	4,5%
Actions propres	-840	-840	-840	0,0%	0,0%
Résultats reportés*	255	2 539	4 436	895,7%	74,7%
Résultat de l'exercice	7 053	7 481	8 012	6,1%	7,1%
Total	134 029	139 707	143 953	4,2%	3,0%

* y compris dividendes ADP rachetés

3.3.2 Les emplois

L'encours global des emplois, net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements, a enregistré une augmentation de 106,8 millions de dinars ou 27,6% passant de 387,04 millions de dinars à fin 2009 à 493,8 millions de dinars à fin 2010.

	En mDT					
	2008	2009	2010	Variation 2010/2009		
				Montant	%	
Crédits à la clientèle	298 222	336 768	436 230	99 462	29,5	
Portefeuilles titres *	36 138	40 032	46 411	6 379	15,9	
Valeurs immobilisées	10 118	10 244	11 217	973	9,5	
Total	344 478	387 044	493 858	106 814	27,6	

*Portefeuille titres commercial et d'investissement

3.3.2.1 Les crédits de la clientèle

En 2010, le total des crédits à la clientèle s'est élevé à 464 797mDT soit une évolution de 29,53% par rapport à 2009.

Le tableau suivant retrace l'évolution des différentes composantes relatives aux crédits à la clientèle

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Concours MLT	244 421	269 069	304 951	10,1%	13,3%
Concours CT	46 803	53 229	114 483	13,7%	115,1%
Leasing	21 639	22 092	22 095	2,1%	0,0%
Comptes courants débiteurs	7 893	16 771	24 706	112,5%	47,3%
Valeurs en recouvrement	2 506	1 255	-1 439	-49,9%	-214,7%
Valeurs brutes	323 262	362 416	464 797	12,1%	28,2%
Agios réservés	-7 190	-7 127	-8 238	-0,9%	15,6%
Provisions	-17 850	-18 521	-20 328	3,8%	9,8%
Valeurs nettes	298 222	336 768	436 231	12,9%	29,5%

Part de marché de la BTE en termes de crédits

Crédits		
2008	2009	2010
1,05%	1,07%	1,21%

* Source: Situation mensuelle par secteur
(Statistiques financières n°175, BCT)

Portefeuille des créances

	en mDT		
	2008	2009	2010
Total des créances hors leasing*	307 149	378 920	481 341
Classe 2	2 463	344	12 744
Classe 3	2 520	900	5 515
Classe 4	30 272	33 108	31 716
Créances douteuses et litigieuses hors leasing	35 255	34 352	49 975
Provisions hors leasing	19 760	20 009	21 850
Agios réservés hors leasing	5 211	5 571	6 648
Provisions et agios réservés hors leasing	24 971	25 580	28 498
Taux des créances classées hors leasing	11,5%	9,1%	10,4%
Total créances leasing	21 639	22 236	22 212
Total créances leasing classées	110	74	92
Provisions et agios réservés sur crédits leasing	69	68	68
Taux de créances classées leasing	0,5%	0,3%	0,4%
Total créances y compris leasing (a)	328 788	401 156	503 553
Total créances classées y compris leasing (b)	35 365	34 426	50 067
Provisions et agios réservés y compris leasing (c)	25 040	25 648	28 566
Taux des créances classées y compris leasing b/a	10,8%	8,6%	9,9%
Taux de couverture des créances classées y compris leasing c/b	70,8%	74,5%	57,1%

* Après reclassement selon la NCT 11

3.3.2.2 Le portefeuille titres

Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 46 411mDT au 31/12/2010 contre 40 032mDT au 31/12/2009.

Les mouvements par catégorie de titres dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit durant les trois dernières années :

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Titres cotés	4 608	6 331	7 288	37,4%	15,1%
Titres non cotés	20 385	18 786	19 916	-7,8%	6,0%
Fonds gérés BTE SICAR	9 220	12 220	15 452	32,5%	26,4%
Titres de placement	2 000	2 000	4 007	0,0%	100,4%
Créances rattachées	1 446	1 734	1 274	19,9%	-26,5%
TOTAL Brut	37 659	41 071	47 937	9,1%	16,7%
Provisions	-1 521	-1 039	-1 526	-31,7%	46,9%
TOTAL Net	36 138	40 032	46 411	10,8%	15,9%

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

Les immobilisations nettes ont augmenté de 9,5% en 2010 contre une augmentation de 1,2% en 2009 en ligne avec les investissements réalisés au niveau du réseau de points de vente, touchant notamment le poste construction qui a augmenté 1 035mDT en 2010.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Immobilisations nettes	10 118	10 244	11 217	1,2%	9,5%

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le Produit net bancaire

Le produit net bancaire s'est établi, au terme de l'année 2010 à 22 115mDT contre 17 450mDT au terme de l'année 2009, soit une évolution de 26,7%.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Produit Net Bancaire	16 828	17 450	22 115	3,7%	26,7%

Sachant que les composantes essentielles du produit net bancaire sont : la marge d'intérêt, les commissions nettes et les autres revenus. Ci après une description de l'évolution de ces composantes.

3.3.3.2 La marge en intérêt

Au terme de l'année 2010, la marge d'intérêt s'est établie à 14 612 mDT, enregistrant ainsi une augmentation de 11,1% contre 0,5% en 2009.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Produits en intérêts	27 296	28 450	30 128	4,2%	5,9%
Charges en intérêts	14 203	15 292	15 516	7,7%	1,5%
Marge en intérêt	13 093	13 158	14 612	0,5%	11,1%

3.3.3.3 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont atteint 3 980 mDT au terme de l'année 2010 contre 2 222mDT en 2009 enregistrant ainsi une progression de 79,12% détaillée comme suit :

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Commissions perçues	1 608	2 438	4 189	51,6%	71,8%
Commissions payées	91	216	209	137,4%	-3,2%
Commissions nettes	1 517	2 222	3 980	46,5%	79,1%

3.3.3.4 Les autres revenus

Les gains sur opérations financières et autres revenus et sur portefeuille d'investissement totalisent 3 524 mDT au 31/12/2010 contre 2 070 mDT au 31 décembre 2009, en hausse de 70,2%. Cette croissance est due à une hausse des dividendes reçus de 1 417mD en 2009 à 1 910 mDT en 2010.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Gains sur opérations financières et autres revenus	590	650	1 404	10,2%	116,0%
Revenu du portefeuille d'investissement	1 628	1 420	2 120	-12,8%	49,3%
Total Autres revenus	2 218	2 070	3 524	-6,7%	70,2%

3.3.3.5 Les frais généraux

Les frais généraux ont atteint, au 31 décembre 2010, 11 350 mDT marquant ainsi une augmentation de 25,1% par rapport à 2009 (9 071 mDT). Cette augmentation est due à une progression de 22,5% des charges de personnel et de 41% des charges d'exploitation.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Frais de personnel	4 789	5 903	7 230	23,3%	22,5%
Charges d'exploitation	2 068	2 332	3 287	12,8%	41,0%
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	630	836	833	32,7%	-0,4%
Frais généraux	7 487	9 071	11 350	21,2%	25,1%

3.3.3.6 Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif

Au terme de l'année 2010, le solde en pertes de créances totalise 350 mDT, enregistrant par rapport à 2009 une augmentation remarquable suite au recouvrement de créances pour un montant total de 4 516mD.

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Dotations aux provisions sur prêts	1 614	2 599	4 539	61,0%	74,6%
Dotations aux provisions Leasing	-	-	-	-	-
Reprises des provisions sur prêts	-1 534	-1 849	-4 516	20,5%	144,2%
Reprise des provisions du hors bilan	-50	0	-	-	-
Pertes courues sur principal prêts	0	138	0	-	-
Pertes courues sur intérêts	17	122	657	617,6%	438,5%
Pertes Leasing	0	0	0	-	-
Reprises de valeurs	0	0	-330	-	-
Solde en perte de créances	47	1 010	350	2048,9%	-65,3%

3.3.3.7 Le résultat net

Au 31 décembre 2010, le résultat net s'est établi à 8 012mDT marquant ainsi une progression de 7,10 % par rapport au résultat de l'année 2009 qui s'est établi à 7 481mDT.

Le tableau suivant retrace l'évolution des bénéfices de la banque durant les 3 dernières années

	en mDT				
	2008	2009	2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Résultat de l'exercice	7 053	7 481	8 012	6,1%	7,1%

3.4 Activité et performance de la banque au 30/06/2011

3.4.1 Les ressources

	En mDT				
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011//2010	
				Montant	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	177 915	214 153	170 442	36 238	20,4
Emprunts et ressources spéciales	116 112	146 785	154 548	30 673	26,4
Capitaux Propres	142 763	144 868	143 953	2 105	1,5
Total	436 790	505 806	468 943	69 016	15,8

3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle

Les dépôts à vue ont atteint 80 659 mDT au 30/06/2011 contre 58 920 mDT au 30/06/2010 avec une part de 37,66% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne ont atteint 20 021 mDT au premier semestre 2011 en progression de 37,52% par rapport au premier semestre 2010.

Les dépôts à terme ont atteint 103 371 mDT au 30/06/2011 affichant ainsi une évolution de 9,22% par rapport à la même période en 2010.

Dépôts	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Dépôts à vue*	58 920	80 659	60 066	36,9%
Dépôts d'épargne	14 559	20 021	17 574	37,5%
Dépôts à terme**	94 648	103 371	77 909	9,2%
Autres	9 788	10 102	14 893	3,2%
Total	177 915	214 153	170 442	20,4%

*Comptes courants personnes physiques et morales, comptes professionnels en devises, dépôts en dinars convertibles et des non résidents

**Comptes à terme en dinars et en devises et certificats de dépôt

Part de marché en termes de dépôts

Part de marché des Dépôts		
30/06/2010	30/06/2011	2010*
0,52%	0,58%	0,47%

* Source: Situation mensuelle par secteur
(Statistiques financières n°175, BCT)

3.4.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 146 785 mDT au 30/06/2011 contre 116 112 DT au 30/06/2010, enregistrant ainsi une augmentation de 26,42% résultant essentiellement de l'émission d'un emprunt obligataire de 50 millions de dinars.

Le tableau ci après retrace l'évolution des « Emprunts et ressources spéciales » sur les trois dernières années :

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Emprunts Extérieurs*	60 030	47 781	53 945	-20,4%
Emprunts Obligataires*	56 082	99 004	100 603	76,5%
Total	116 112	146 785	154 548	26,4%

* y compris intérêts à payer

3.4.1.3 Les capitaux propres

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Capital	90 000	90 000	90 000	0,00%
Réserves	44 346	48 783	42 345	10,01%
Actions propres	-840	-840	-840	0,00%
Résultats reportés *	4 436	4 247	4 436	-4,26%
Résultat de l'exercice	4 821	2 678	8 012	-44,45%
Total	142 763	144 868	143 953	1,47%

* y compris dividendes ADP rachetés

3.4.2 Les emplois

	En mDT					
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011//2010		
				Montant	%	
Crédits à la clientèle	373 524	477 120	436 230	103 596	27,7	
Portefeuilles titres *	42 732	50 322	46 411	7 590	17,8	
Valeurs immobilisées	10 364	11 602	11 217	1 238	11,9	
Total	426 620	539 044	493 858	112 424	26,4	

*Portefeuille titres commercial et d'investissement

3.4.2.1 Les crédits de la clientèle

Au 30/06/2011, le total net des crédits à la clientèle s'est élevé à 477 120 mDT soit une évolution de 27,7% par rapport à la même période en 2010.

Le tableau suivant retrace l'évolution des différentes composantes relatives aux crédits à la clientèle.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Concours MLT	282 509	337 878	304 951	19,6%
Concours CT	74 769	114 339	114 483	52,9%
Leasing	20 671	22 855	22 095	10,6%
Comptes courants débiteurs	21 823	32 855	2 470	50,6%
Valeurs en recouvrement	178	2 539	1 439	1326,4%
Valeurs brutes	399 950	510 466	464 797	27,6%
Agios réservés	-7 301	-10 662	-8 238	46,0%
Provisions	-19 125	-22 684	-20 328	18,6%
Valeurs nettes	373 524	477 120	436 230	27,7%

Part de marché en terme de crédits

Crédits		
30/06/2010	30/06/2011	2010*
1,02%	1,31%	1,21%

* Source: Situation mensuelle par secteur
(Statistiques financières n°175, BCT)

Portefeuille de créances

	en mDT		
	30/06/2010	30/06/2011	2010
Total des créances hors leasing*	379 101	485 072	481 341
Classe 2	1 398	9 495	12 744
Classe 3	4 198	16 711	5 515
Classe 4	29 955	32 960	31 716
Créances douteuses et litigieuses hors leasing	35 551	59 166	49 975
Provisions et agios réservés hors leasing	26 358	33 278	28 498
Taux des créances classées hors leasing	9,4%	12,2%	10,4%
Total créances leasing	20 671	22 855	22 212
Total créances leasing classées	70	100	92
Provisions et agios réservés sur crédits leasing	68	68	68
Taux de créances classées leasing	0,3%	0,4%	0,4%
Total créances y compris leasing (a)	399 772	507 927	503 553
Total créances classées y compris leasing (b)	35 621	59 266	50 067
Provisions et agios réservés y compris leasing (c)	26 426	33 346	28 566
Taux des créances classées y compris leasing b/a	8,9%	11,7%	9,9%
Taux de couverture des créances classées y compris leasing c/b	74,2%	56,3%	57,1%

* Après reclassement selon la NCT 11

3.4.2.2 Le portefeuille titres

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé au 30/06/2011

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Titres cotés	7 288	7 288	7 288	0,0%
Titres non cotés	18 819	17 259	19 916	-8,3%
Fonds gérés BTE SICAR	13 318	17 702	15 452	32,9%
Titres de placement	3 000	6 407	4 007	113,6%
Créances rattachées	1 346	3 010	1 274	123,6%
Total Brut	43 771	51 666	47 937	18,0%
Provisions	-1 039	-1 344	-1 526	29,4%
Total Net	42 732	50 322	46 411	17,8%

3.4.2.3 Les immobilisations nettes

La valeur des immobilisations nettes de la banque ont augmenté de 11,95% au 30/06/2011 pour atteindre 11 602 mDT.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Immobilisations nettes	10 364	11 602	11 217	11,9%

3.4.3 Les résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le produit net bancaire

Au 30 juin 2011, le Produit Net Bancaire de la banque BTE a atteint 11 930 mDT contre 11 361 mDT au 30 Juin 2010 s'inscrivant ainsi en hausse de 5,01%.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Produit Net Bancaire	11 361	11 930	22 115	5,0%

Sachant que les composantes essentielles du Produit Net Bancaire sont : la marge d'intérêt ; les commissions nettes et les autres revenus. Ci après une description de l'évolution de ces composantes.

3.4.3.2 La marge en intérêts

Au terme du premier semestre 2011, la marge d'intérêt s'est établie à 6 416 mDT soit une baisse de 5,12% par rapport à la même période en 2010.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Produits en intérêts	14 503	14 997	30 128	3,4%
Charges en intérêts	7 741	8 581	15 516	10,9%
Marge en intérêt	6 762	6 416	14 612	-5,1%

3.4.3.3 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont fini, au premier semestre 2011, à 2 247 mDT soit une hausse de 21,13% par rapport à la même période en 2010.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Commissions perçues	1 952	2 372	4 189	21,5%
Commissions payées	97	125	209	28,9%
Commissions nettes	1 855	2 247	3 980	21,1%

3.4.3.4 Les autres revenus

Les gains sur opérations financières et autres revenus et sur portefeuilles d'investissement ont totalisé 3 267 mDT au 30/06/2011 en hausse de 19,06% par rapport à la même période en 2010. Cette hausse est due à une hausse des dividendes reçus qui sont passés à 1 881 mDT.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Gains sur opérations financières et autres revenus	758	1 386	1 402	82,8%
Revenu du portefeuille d'investissement	1 986	1 881	2 120	-5,3%
Total Autres revenus	2 744	3 267	3 522	19,1%

3.4.3.5 Les frais généraux.

Les frais généraux ont atteint au 30/06/2011 5 728 mDT marquant ainsi une hausse de 17,04% par rapport au 30/06/2010. Cette augmentation est due à une progression des charges d'exploitation de 41,71% et une hausse des charges de personnel de 9,54%.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Frais de personnel	3 428	3 755	7 230	9,5%
Charges d'exploitation	1 079	1 529	3 287	41,7%
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	387	444	798	14,7%
Frais généraux	4 894	5 728	11 315	17,0%

3.4.3.6 Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif

Au 30/06/2011, le solde en pertes de créances totalise 3 267 mDT affichant ainsi une hausse remarquable et ce suite au recouvrement de créances.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Dotations aux provisions sur prêts	2 438	3 147	4 539	29,1%
Dotations aux provisions Leasing	-	-	-	-
Reprises des provisions sur prêts	-1 835	-567	-4 516	-69,1%
Reprise des provisions du hors bilan	-	-	-	-
Pertes courues sur principal prêts	0	152	0	0,0%
Pertes courues sur intérêts	314	762	657	142,7%
Reprise sur comptes courants débiteurs	0	-224	0	0,0%
Pertes Leasing	0	0	0	0,0%
Reprises de valeurs	-330	-3	-330	-99,1%
Solde en perte de créances	587	3 267	350	456,6%

3.4.3.7 Le résultat net

Au 30/06/2011, le résultat net s'est établi à 2 678 mDT marquant ainsi une baisse de 44,45% par rapport à la même période en 2010.

	en mDT			
	30/06/2010	30/06/2011	2010	Var 30/06/2011 /30/06/2010
Résultat de l'exercice	4 821	2 678	8 012	-44,5%

3.5 Les indicateurs d'activité au 30/09/2011

en mDT

Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2011	3ème Trimestre 2011	3ème Trimestre 2010*	au 30/09/2011	Au 30/09/2010*	Variation Sept 2010/Sept 2011		Au 31/12/2010
					Montant	%	
1- Produits d'exploitation bancaire	8 979	8 989	29 615	28 187	1 428	5,1%	37 840
Intérêts et revenus assimilés	7 899	7 529	22 897	22 032	865	3,9%	30 128
Commissions en produits	1 234	1 017	3 606	2 968	638	21,5%	4 189
Revenu du portefeuille com. et inv.	-154	443	3 112	3 187	-75	-2,4%	3 523
2- Charges d'exploitation bancaire	4 408	3 211	13 114	11 048	2 065	18,7%	15 725
Intérêts encourues	4 402	3 193	12 983	10 933	2 050	18,7%	15 516
Commissions encourues	6	18	131	115	16	13,9%	209
3- Produit Net Bancaire	4 571	5 778	16 501	17 139	-638	-3,7%	22 115
4- Autres produits d'exploitation	7	26	24	38	-14	-36,8%	48
5- Charges opératoires, dont :	2 797	2 387	8 081	6 894	1 187	17,2%	10 517
Frais de personnel	2 252	1 797	6 007	5 225	782	15,0%	7 230
Charges générales d'exploitation	545	590	2 074	1 669	404	24,3%	3 287
6- Structure du portefeuille	-774	-34	50 892	42 698	8 194	19,2%	46 411
Portefeuille-titres commercial	669	41	7 076	3 115	3 961	127,2%	4 007
Portefeuille-titres d'investissement	-1 443	-75	43 816	39 583	4 233	10,7%	42 404
7- Encours net de crédits	36 593	70 028	513 713	443 552	70 161	15,8%	436 230
8- Encours des dépôts, dont :	31 388	-22 260	245 541	146 685	98 856	67,4%	170 442
Dépôts à vue	25 282	3 536	106 565	63 274	43 291	68,4%	66 593
Dépôts d'épargne	335	1 761	20 356	16 320	4 036	24,7%	17 574
Dépôts à terme	5 771	-27 557	118 620	67 091	51 529	76,8%	77 909
9- Emprunts et ressources spéciales	13 204	39 469	128 160	151 929	-23 769	-15,6%	154 548
10- Capitaux propres	1 796	2 831	146 664	145 594	1 070	0,7%	143 953

*Données retraitées

Faits Marquants au 30 Septembre 2011

- (1) :Seules les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "intérêts".
- (2) :Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "commissions en produits".
- (3) :Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

L'activité de la BTE a été marquée au cours des trois premiers trimestres de 2011 par un accroissement de 5,1%des produits d'exploitation bancaire par rapport aux trois premiers trimestres de 2010. Le Produit net bancaire a enregistré à fin septembre 2011 un retrait de 3,7% par rapport à fin septembre 2010 en raison de la réservation de produits pour un montant de 2,3 millions de dinars à fin septembre 2011 compte tenu essentiellement du retrait de l'activité dans le secteur touristique au cours de 2011. Le portefeuille titres a enregistré à fin septembre 2011 une évolution de 19,2% par rapport à 2010. L'encours net des crédits a enregistré à fin septembre 2011 un accroissement de 15,8% par rapport à 2010. Les dépôts de la clientèle ont enregistré de leur côté à fin septembre 2011 un accroissement de 67,4% par rapport à 2010 suite à un accroissement important des différentes catégories de dépôts de la clientèle.

3.6 Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, opportunités et menaces)

<p><u>Points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne adéquation du capital et forte solvabilité ➤ Forte probabilité de soutien de la part des actionnaires majoritaires: Etat Tunisien et Etat D'Abu Dhabi ➤ Une stratégie de croissance multiforme; ➤ Politique sélective dans la banque de détail et la banque d'entreprise 	<p><u>Points faibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible taille du réseau ➤ Base de déposants peu développée ➤ Sources de Refinancement coûteuses ➤ Notoriété insuffisante
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réformes du secteur financier; ➤ Libéralisation en cours du marché ➤ Gisements de croissance tant sur le marché des particuliers que sur celui de banque d'affaires. 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégradation de la situation économique et financière post-révolution ➤ Détérioration de la qualité des actifs dans la quête d'une masse critique ➤ Forte intensité concurrentielle locale et étrangère ➤ Dépendance vis-à-vis du secteur touristique (bien qu'en baisse)

3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque

La banque s'est attachée depuis sa transformation en banque universelle à mettre en place une politique de gestion des risques conformément aux recommandations figurant dans la Circulaire de la BCT N° 2006-19. Cette action qui concerne l'ensemble des structures et implique l'adhésion des entités du front office tout autant que celles du back office a été initiée dès 2008 par la mise en place d'une unité de contrôle des risques ; en juillet 2011, le nouvel organigramme a consacré l'importance attachée à cette fonction par la mise en place d'un pôle des risques.

Les actions menées par l'entité Risques ont porté sur différents aspects de l'activité bancaire et notamment, le risque de crédit, le risque de marchés, le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

✓ Risque de crédit

A l'instar des autres banques de la place, la BTE est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 77,07% au 31/12/2010 du total de ses actifs.

Le système de mesure de risques de crédit mis en place permet d'appréhender les différentes catégories de risques à partir d'informations qualitatives et quantitatives pour la plupart des

relations bénéficiant de concours de la banque. Toutefois, la répartition globale des engagements par niveau des risques et par catégorie de débiteur ainsi que par secteur économique et par zone géographique est effectuée moyennant des retraitements manuels, en attendant la mise en place d'un système informatique pour combler ce besoin.

Le système de délégation des autorisations des crédits a été mis en place et des procédures de contrôle alternatives permettent de s'assurer de son respect en l'absence d'un système d'information approprié.

De leur côté, les garanties sont intégrées dans le processus crédit et un projet de mise en place d'un système de notation interne des entreprises est en cours d'évaluation.

Le projet de mise en place d'un nouveau Global banking est de nature à faciliter le suivi du risque des crédits, notamment à travers la vision globale de la relation et la détermination de sa rentabilité et la mise en place d'un dispositif de gestion des risques prenant en compte la volumétrie actuelle et prévisionnelle des opérations de la banque ainsi que les spécificités de la réglementation telles qu'elles sont définies par la Banque Centrale de Tunisie.

- ✓ Risque de marché

Dans le cadre du suivi des risques de marché, la banque a mis en place des procédures permettant le respect des limites énoncés par la BCT en matière de position de change par devises et de la position de change globale toutes devises confondues.

La mesure des risques encourus en cas de fortes variations des paramètres de marché sera mise en place à l'achèvement de la mise en place du nouveau global banking.

- ✓ Risque de taux d'intérêts

Des mesures périodiques des risques de taux sont effectuées grâce à un modèle interne. Le système de mesure du risque global de taux sera amélioré lors de la mise en place du nouveau global banking qui permettra notamment de mesurer l'impact des flux prévisionnels sur les résultats et les fonds propres de la banque.

- ✓ Risque de liquidité

Le comité de trésorerie constitue l'organe de suivi du risque de liquidité et permet sur la base des prévisions de trésorerie de prendre les mesures adéquates en vue de faire face aux gaps et/ou déficits par maturité.

Le comité d'Assets and Liabilities Management ("ALM") évalue sur une base périodique l'adossement des emplois aux ressources de la banque et prend les décisions pour assurer l'équilibre financier de la banque.

✓ Risque opérationnel

Un projet de mesure et de suivi des risques opérationnels est en cours d'élaboration et devrait aboutir en 2012 à la mise en place d'un système global de déclarations des diverses entités concernées ainsi que d'une base de données des incidents de nature opérationnelle sur la base de la cartographie des risques opérationnels établie au sein de la banque.

✓ Risque de règlement

Le développement du système informatique va permettre de déterminer le degré d'exposition au risque de règlement.

La banque procédera à l'évaluation du risque de règlement encouru dans l'hypothèse de la défaillance des donneurs d'ordre.

3.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la Banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du 17 Décembre 1991 (telle que modifiée par les circulaires BCT N°99-24 du 19 Mars 1999, N°2001-04 du 16 Février 2001 et N° 2001-12 du 4 Mai 2001)

1- Application de l'article 1 :

L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 7 219 mDT, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 721 870 mDT.

Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2010 un montant de 178 027 mDT.

Au 31 Décembre 2010, ce ratio est respecté par la banque.

Cet article précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 21 656 mDT, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 288 748 mDT.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque.

L'ARTICLE 1 EST RESPECTE

2- Application de l'article 2

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque au 31/12/2010, soit 36 094 mDT.

Aucun bénéficiaire (ni relation individuelle ni groupes d'affaires) ne présente un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque.

L'ARTICLE 2 EST RESPECTE

3- Application de l'article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 433 122 mDT.

Au 31 Décembre 2010, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

L'ARTICLE 3 EST RESPECTE

4- Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 Décembre 2010, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 144 374 mDT.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 décembre 2010 à 711 243 mDT.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 décembre 2010, 20,30 % des risques encourus pondérés.

L'ARTICLE 4 EST RESPECTE

3.9 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la BTE en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.10 Politique d'investissement de la banque

3.10.1 Les investissements en cours de réalisation

Ouverture de nouvelles agences

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la banque poursuit son programme d'extension de son réseau et a procédé depuis le début de l'année 2010, à l'implantation de 4 nouvelles agences, 7 en 2011 et 16 autres à l'horizon de 2015.

Refonte du système d'information

Dans le cadre de sa transformation en banque universelle, la BTE a entrepris la mise en place d'un nouveau système d'information de type Global Banking. La mission de mise en place du nouveau système d'information mobilise l'ensemble des structures de la Banque et des délais appropriés d'achèvement des travaux ont été définis par le Conseil d'Administration du 30 Septembre 2011 comme suit :

- Le choix d'un cabinet de consulting : fin novembre 2011
- La préparation d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un système informatique : fin décembre 2011.

- La réception et le tri des offres : fin janvier 2012.
- Le commencement de mise en place du nouveau système d'information : mars 2012.

3.10.2 Les investissements futurs

Le plan d'investissement logistique a été établi conformément au programme d'ouverture des nouvelles agences, de la conduite du programme de modernisation du système d'information et des objectifs fixés en matière de notoriété et de sécurité du patrimoine de la banque.

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque compte allouer une enveloppe globale de 17,744millions de dinars au développement de l'informatique et du patrimoine immobilier dont :

- 9,0 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 8,744 au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Il est à préciser que les projets d'aménagements, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur un réseau comprenant 36 agences à fin 2015.

Désignation	En mDT				
	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Terrain	-	-	-	-	-
Constructions	926	972	1 020	1 072	-
Mobiliers et matériel de bureau	150	150	150	150	150
Matériel informatique	1 500	3 000	1 500	1 500	1 500
Matériel de transport	200	200	200	200	200
AAI	696	732	768	808	-
Total	3 472	5 054	3 638	3 730	1 850

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE- SITUATION FINANCIERE- RESULTAT

4.1 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 31/12/2010

4.1.1 Patrimoine immobilier de la BTE au 31/12/2010

4.1.1.1 Situation des immobilisations

Libellés	Valeur brute		Valeur brute		Amortissements au 31/12/2010	Dotations/ reprises	valeur nette au 31/12/2010
	au 31/12/2009	Acquisitions/ cessions	au 31/12/2009				
Terrain	4 002	0	4 002		0	0	4 002
constructions	2 881	1035	3 916		892	80	2 944
Mobilier et Matériel de bureaux	839	90	929		307	92	530
Métariel informatique	1823	254	2 077		1 189	181	707
Matériel de transport	426	-91	335		269	-104	170
A,A et installations	4 282	322	4 604		1 351	389	2 864
Total brut	14 253	1 610	15 863		4 008	638	11 217

en mDT

4.1.1.2 Constructions

Nature Immobilisation	valeur acquisition en DT
Siège BTE	1 982 657,16
Agence Sousse Sahloul	309 540,67
Agence Sfax	527 151,82
Agence Bizerte	380 300,80
Agence Ennasr	291 704,25
Agence Msaken	424 800,00
Total	3 916 154,70

4.1.1.3 Terrains

Nature Immobilisation	valeur acquisition en DT
Terrain Diar Ennour (7626m ²)	2 080 842,98
Terrain centre urbain nord (2555m ²)	1 795 747,70
Terrain Siège	125 000,00
Total	4 001 590,68

4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2010

Le portefeuille d'investissement s'est élevé à 46 411 mDT au 31/12/2010.

4.1.2.1 Portefeuille titres de participation

Filiales

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			Provisions	Valeur nette
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation		
						en %		
CTEI	500 000	10	5 000 000	499 992	4 999 920	100,00%		4 999 920
RR	3 000	100	300 000	2 992	299 200	99,73%		299 200
BTE – SICAR	300 000	10	3 000 000	225 000	2 250 000	75,00%		2 250 000
BTE – SICAR fonds gérés*			18 566 400		15 451 636	83,22%	1 228 331	14 223 305
SNVV	86 000	100	8 600 000	75 192	7 448 500	86,61%		7 448 500
Tuniso Emiratie Sicav (TES)**	570 010	100	56 725 050	5 476	547 999	0,96%		547 999
Total					30 997 255		1 228 331	29 768 924

*Au cours de l'exercice 2010, la BTE a confié un montant de 3,4. millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR. Jusqu' fin 2010, les montants alloués par la BTE ont totalisé la somme de 15,45 millions de dinars.

** Selon les états financiers de TES, son capital au 31/12/2010 s'élève à 56 725 050 DT et le nombre des actions à cette date est de 570 010 actions.

Entreprises associées

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			Provisions	Valeur nette
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation		
						en %		
L'Intermédiaire International	22 800	48	1 094 400	9 000	432 000	39,47%	182 000	250 000
Société Djerba Aghir	426 000	10	4 260 000	185 800	2 022 000	43,62%		2 022 000
Total					2 454 000		182 000	2 272 000

4.1.2.2 Autres titres de participation

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			Provisions	Valeur nette
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation		
						en %		
BNA	32 000 000	5	160 000 000	1 225 603	7 288 694	3,83%		7 288 694
BACOFIL	20 279 000	100	2 027 900 000	18	1 800	0,00%	1 800	0
SIBTEL	46 200	100	4 620 000	339	50 538	0,73%		50 538
SPPI	760 500	10	7 605 000	50 000	150 000	6,57%		150 000
La maison du banquier	89 920	100	8 992 000	1 339	133 900	1,49%	114 054	19 846
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	300	30 000	1,00%		30 000
Pôle de compétitivité de Bizerte	1 000 000	100	100 000 000	100 000	1 000 000	10,00%		1 000 000
FCPR "FCPR-INDET"	50 000	1 000	50 000 000	500	250 000	1,00%		250 000
Société Industrie des Nouvelles Briques "INB"	42 000	100	4 200 000	3 000	300 000	7,14%		300 000
Société Academie des Banques et Finances	1 000	100	100 000	1	100	0,10%		100
Total					9 205 032		115 854	9 089 178

4.1.2.3 Obligations et créances rattachées en mDT

Libellés	31/12/2009	Accroissements	Diminution	31/12/2010
Titres de placement: obligations Emprunt BH	2 000		400	1 600
Titres de placement: obligations Emprunt STB 2010	0	1 000	0	1 000
Titres de placement: obligations Emprunt HL 2010	0	300	0	300
Titres de placement: BTA	0	1 000	0	1 000
Titres de placement: primes acquisitions BTA	0	107	0	107
Créances rattachées	1 734	888	1 349	1 273

4.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 30/06/2011

4.2.1 Patrimoine immobilier de la BTE au 30/06/2011

4.2.1.1 Situation des immobilisations

Libellés	en mDT					
	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisitions/cessions	Valeur brute au 30/06/2011	Amortissements au 30/06/2011	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 30/06/2011
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
constructions	3 916	0	3 916	972	44	2 900
Mobilier et Matériel de bureaux	929	48	977	399	52	526
Matériel informatique	2077	667	2 744	1 370	115	1 259
Matériel de transport	335	0	335	165	31	139
A,A et installations	4 604	114	4 718	1 740	202	2 776
Total brut	15 863	829	16 692	4 646	444	11 602

4.2.1.2 Constructions

Nature Immobilisation	valeur acquisition en DT
Siège BTE	1 982 657,16
Agence Sousse Sahloul	309 540,67
Agence Sfax	527 151,82
Agence Bizerte	380 300,80
Agence Ennasr	291 704,25
Agence Msaken	424 800,00
Total	3 916 154,70

4.2.1.3 Terrains

Nature Immobilisation	valeur acquisition en DT
Terrain Diar Ennour (7626m ²)	2 080 842,98
Terrain centre urbain nord (2555m ²)	1 795 747,70
Terrain Siège	125 000,00
Total	4 001 590,68

4.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 30/06/2011

4.2.2.1 Portefeuille titres de participation

Filiales

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			Provisions	En dinars
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %		Valeur nette
CTEI	500 000	10	5 000 000	499 992	4 999 920	100,00%		4 999 920
RR	3 000	100	300 000	2 992	299 200	99,73%		299 200
BTE – SICAR	300 000	10	3 000 000	225 000	2 250 000	75,00%		2 250 000
BTE – SICAR fonds gérés*			18 566 400		15 451 636	83,22%	1 228 331	14 223 305
SNVV	86 000	100	8 600 000	75 192	7 448 500	86,61%		7 448 500
Tuniso Emiratie Sicav (TES)**	614 288	99	60 926 550	5 710	571 522	0,93%		571 522
Total					31 020 778		1 228 331	29 792 447

*Au cours de l'exercice 2010, la BTE a confié un montant de 3,4. millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR. Jusqu' fin 2010, les montants alloués par la BTE ont totalisé la somme de 15,45 millions de dinars.

** Selon les états financiers de TES, son capital au 30/06/2011 s'élève à 60 926 550 DT et le nombre des actions à cette date est de 614 288 actions.

Entreprises associées

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			Provisions	En dinars
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %		Valeur nette
Société Djerba Aghir	426 000	10	4 260 000	185 800	2 022 000	43,62%		2 022 000
Total					2 022 000			2 022 000

La BTE a cédé au cours du premier semestre 2011 sa participation dans le capital de l'INI.

4.2.2.2 Autres titres de participation

Raison sociale	Capital de la société			Participation directe de la BTE			En dinars	
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %	Provisions	Valeur nette
BNA	32 000 000	5	160 000 000	1 225 603	7 288 694	3,83%		7 288 694
BACOFIL	20 279 000	100	2 027 900 000	18	1 800	0,00%	1 800	0
SIBTEL	46 200	100	4 620 000	339	52 371	0,73%		52 371
SPPI	760 500	10	7 605 000	50 000	150 000	6,57%		150 000
La maison du banquier	89 920	100	8 992 000	1 339	133 900	1,49%	114 054	19 846
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	300	30 000	1,00%		30 000
Pôle de compétitivité de Bizerte	1 000 000	100	100 000 000	100 000	1 000 000	10,00%		1 000 000
FCPR "FCPR-INDET"	50 000	1 000	50 000 000	500	250 000	1,00%		250 000
Société Industrie des Nouvelles Briques "INB"	42 000	100	4 200 000	3 000	300 000	7,14%		300 000
Société Academie des Banques et Finances	1 000	100	100 000	1	100	0,10%		100
Total					9 206 865		115 854	9 091 011

4.2.2.3 Obligations et créances rattachées en mDT

Libellés	31/12/2010	Accroissements	Diminution	30/06/2011
Titres de placement: obligations Emprunt BH	1 600		100	1 500
Titres de placement: obligations Emprunt STB 2010	1 000			1 000
Titres de placement: obligations Emprunt HL 2010	300			300
Titres de placement: BTA	1 000			1 000
Titres de placement: primes acquisitions BTA	107			107
Titres de placement: obligations Emprunt ATTIJARI 2010	500			500
Titres de placement: obligations Emprunt UIB 2011 - 01	2 000			2 000
Créances rattachées	1 274	1 765	28	3 010

4.2.2.4 Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et financières postérieures
au 30/06/2011

Libellé	Montant en mDT
Aménagement agence La Marsa	106
Acquisition licences Microsoft	83
Acquisition serveurs	46
Acquisition autres licences	13
Total	248

4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2010

4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

Actifs	Notes	En mDT		
		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	2 695	3 074	14 309
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	55 649	118 018	55 682
Créances sur la clientèle	3	436 230	336 768	298 222
Portefeuille d'investissement	4	46 411	40 032	36 138
Valeurs immobilisées	5	11 217	10 244	10 118
Autres actifs	6	13 822	13 586	13 624
Total Actifs		566 024	521 722	428 093
Passifs				
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	88 141	37 207	49 900
Dépôt et avoirs de la clientèle	8	170 442	209 837	142 190
Emprunts et ressources spéciales	9	154 548	125 225	90 977
Autres passifs	10	8 940	9 746	10 997
Total passifs		422 071	382 015	294 064
Capitaux propres				
Capital social		90 000	90 000	90 000
Réserves		42 345	40 527	37 561
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté		4 436	2 539	255
Résultat de la période		8 012	7 481	7 053
Total des capitaux propres		143 953	139 707	134 029
Total Passifs et capitaux propres		566 024	521 722	428 093

4.3.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données	12	72 184	42 779	24 414
Crédits documentaires		37 034	13 698	23 683
Total passifs éventuels		109 218	56 477	48 097
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		41 416	34 675	42 429
Engagements sur titre		99	1 520	563
Total des engagements donnés		41 515	36 195	42 992
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus	13	14 305	26 346	25 918
Garanties reçues	14	383 619	257 516	245 094
Total des engagements reçus		397 924	283 862	271 012

4.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	15	30 128	28 450	27 296
Commissions		4 189	2 438	1 608
Gains sur opérations de change		1 404	650	590
Revenus du portefeuille d'investissement	16	2 120	1 420	1 628
Total des produits d'exploitation bancaire		37 840	32 958	31 122
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-15 516	-15 292	-14 203
Commissions encourues		-209	-216	-91
Pertes sur opérations de change		0	0	0
Total des charges d'exploitation bancaire		-15 725	-15 508	-14 294
Produit Net Bancaire		22 115	17 450	16 828
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif				
	18	-350	-1 010	-47
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement				
	19	-448	1 941	-513
Autres produits d'exploitation		48	19	29
Frais de personnel		-7 230	-5 903	-4 789
Charges générales d'exploitation		-3 287	-2 332	-2 068
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-798	-767	-630
Dotations aux résorptions des non valeurs		-35	-69	0
Résultat d'exploitation		10 015	9 329	8 811
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires				
		17	-5	-81
Impôts sur les sociétés	20	-2 020	-1 843	-1 677
Résultat des activités ordinaires		8 012	7 481	7 053
Résultat net de la période		8 012	7 481	7 053
Résultat par action (DT)		1,292	1,196	1,123

4.3.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		37 323	31 080	30 330
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 840	-16 439	-17 022
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0	60
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-97 015	-35 516	-54 614
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		-36 883	62 735	54 961
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-10 583	-8 177	-6 321
Autres flux de trésorerie		-2 944	3 244	-3 150
Impôts sur les sociétés		-2 082	-2 318	-1 022
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-130 023	34 609	3 222
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 666	1 739	344
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-7 625	-2 456	-3 060
Titres de placements		0	0	0
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-1 431	-1 782	-2 193
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-7 391	-2 499	-4 909
Activités de financement				
Emission d'emprunts sur le marché public		50 000	50 000	0
Augmentation/diminution ressources spéciales*		-9 000	-15 285	-20 639
Remboursements d'emprunts sur marché public*		-13617	-4 000	0
Dividendes versés		-3 532	-1 800	-1 716
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		23 851	28 915	-22 355
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-113 563	61 024	-24 043
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		82 802	21 778	45 821
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	22	-30 761	82 802	21 778

*cf état de flux de trésorerie rectificatif page 104

4.3.1.5 Notes aux états financiers au 31/12/2010

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1)REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2)BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3)PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3-1 Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3-2 Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3-3 Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3-4 Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3-5 Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3-6 EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3-6-1 Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2): 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2010 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3-6-2 Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3-7 OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3-8 IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %

- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4)NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4-1 ACTIFS

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Caisse agences dinars	1 064	911
Caisse agences devises	469	207
Caisse IBS	6	-
Banque Centrale de Tunisie en dinars	332	387
Banque Centrale de Tunisie en devises	824	1 569
TOTAL	2 695	3 074

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2010, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	3 000	66 000
Comptes rattachés	-	40
Prêts en devises BCT	17 342	7 031
Prêts interbancaires en devises	-	4 273
Avoirs chez les correspondants locaux	79	135
Avoirs chez les correspondants étrangers	1 686	4 990
Créances sur les établissements financiers	33 542	35 549
TOTAL	55 649	118 018

Note 3: Créances sur la clientèle.

Au 31 décembre 2010, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Concours CT (2)	114 483	53 229
Concours M.L.T. (1)	304 951	269 069
Comptes débiteurs de la clientèle	24 706	16 771
Valeurs en recouvrement	-1439	1 255
Leasing (3)	22 095	22 092
Total brut	464 797	362 416
Agios réserves	8 238	-7 127
Provisions	20 328	-18 521
Total net	436 230	336 768

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours non échu	288 520	257 122
Principal échu	1 425	941
Intérêts et commissions échus	413	430
Principal impayé	8 857	5 916
Intérêts et commissions impayés	3 077	2 636
Intérêts à recevoir	5 124	4 580
Avance en comptes courants	302	312
Intérêts perçus d'avance	-2 778	-2 875
Frais de protêt	11	7
Total	304 951	269 069

(2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours non échus	112 436	49 522
Avance sur dépôt à terme	1 576	3 576
Intérêts et Commissions impayés	8	1
Principal impayé	1 028	397
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 577	- 283
Intérêts et commissions à recevoir	13	16
Total	114 483	53 229

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Concours MLT	292 405	270 601	44 724	33 197	337 129	303 798
Concours CT	115 520	53 175	2 273	105	117 793	53 280
Leasing	22 120	22 162	92	74	22 212	22 236
Comptes courants débiteurs	24 231	20 792	2 188	1 051	26 419	21 842
Participations	32 754	36 905	9 902	432	42 656	37 337
Engagements par signature	91 531	54 197	790	0	92 321	54 197
TOTAL Brut	578 561	457 832	59 969	34 858	638 530	492 690

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	6 269	81 411	86 217	125 732	37 500	337 129
Concours CT	-	6 007	111 133	30	623	117 793
Leasing	25	2 133	19 433	503	118	22 212
Comptes courants débiteurs	9	6 348	17 331	476	2 255	26 419
Participations	-	302	32 884	9 470	-	42 656
Engagements par signature	-	17	92 027	160	117	92 321
TOTAL BRUT	6 303	96 218	359 025	136 371	40 613	638 530

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2009	Accroissements	Diminutions	31/12/2010
Titres cotés	6 331	957	0	7 288
Titres non cotés	18 786	1 130	0	19 916
Fonds gérés BTE SICAR	12 220	3 400	168	15 452
Titres de Placement	2 000	2 407	400	4 007
Créances rattachées	1 734	888	1 349	1 274
TOTAL Brut	41 071	8 782	1 917	47 937
Libelles	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Provisions	1 039	715	228	1 526
TOTAL NET	40 032	715	228	46 411

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements au 31/12/2009	Dotations/ Reprises	Valeur Nette au 31/12/2010
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	2 881	1 035	3 916	892	80	2 944
Mobilier & Matériel de Bureaux	839	90	929	307	92	530
Matériel Informatique	1 823	254	2 077	1 189	181	707
Matériel de Transport	426	-91	335	269	-104	170
A, A & Installations	4 282	322	4 604	1 351	389	2 864
Total	14 253	1 610	15 863	4 008	638	11 217

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2010, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Personnel	217	229
Comité d'entreprise	1 576	1 378
Etat et collectivités locales	2 187	2 162
Autres débiteurs	3 157	2 445
Charges reportées	0	34
Opérations monétiques	62	62
Créances prises en charge par l'Etat	6 623	7 276
Total	13 822	13 586

4-2 PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	9 565	5 697
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	78 137	30 670
Créances rattachées	198	355
Dépôts des établissements financiers spécialisés	241	485
TOTAL	88 141	37 207

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à terme en dinars	55 610	43 913
Dépôts à terme en devises	10 799	5 250
Comptes courants personnes physiques	9 482	7 242
Comptes courants personnes morales	32 354	22 561
Comptes d'épargne	17 574	9 879
Comptes professionnels en devises	4 454	2 644
Dépôts en dinars convertibles	1 522	745
Certificats de dépôt	11 500	101 500
Comptes prestataires de service en devises	185	145
Comptes négoce internationale	889	229
Personnes non résidentes	12 254	5 672
Autres sommes dues à la clientèle	13 819	10 057
TOTAL	170 442	209 837

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours emprunts extérieurs	52 462	64 538
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 483	1 683
Encours Emprunts obligataires	99 000	58 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	1603	1004
Total	154 548	125 225

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libellé	Encours au 31/12/2009	Utilisations 2010	Remboursements 2010	Encours au 31/12/2010
Ligne Italienne	70		70	0
Banque Mondiale 2	1 235	445	1 243	437
Banque Mondiale 3	746		497	249
Ligne Française PME/PMI				0
Jexim Bank	2 894		1 929	965
Ligne Italienne PME	549		421	128
Ligne Capital Risque	65			65
Banque Européenne d'Investissement 2	7 965	602	1 428	7 139
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	394		158	236
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	688		293	395
Banque Africaine de Développement 4	45 114	1 185	7 630	38 669
Ligne Italienne 60 milliards de lires	237		47	190
Ligne PME/EMIT	4 581		592	3 989
TOTAL	64 538	2 232	14 308	52 462

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Organismes sociaux	388	318
Personnel	895	808
Etat et collectivités locales (hors I/S)	532	410
Fonds de couverture de risque de change	- 205	297
Autres créditeurs	1 655	2 274
Impôts sur les sociétés	2 020	1 843
Valeurs exigibles après encaissement (1)	3 655	3 796
Total	8 940	9 746

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4-3 CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes Des ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2009	90 000	- 840	5 675	22 344	2 308	3 800	6400	335	2 204	7 481	139 707
Affectation réserves légales			484							- 484	-
Affectation réserves à régime spécial											-
Opérations/fonds social					267					- 300	- 33
Distributions bénéfiques										- 1 800	- 1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées								83		- 83	-
Résultats reportés									1 814	- 1 814	-
Affectation réserves pour risques						3000				- 3 000	-
Résultats de l'exercice 2010										8 012	8012
Soldes au 31/12/2010	90 000	- 840	6 159	22 344	2 575	6 800	6400	418	4 018	8012	145 886
Affectation RGB en provisions						-1 933					-1 933
Soldes au 31/12/2010	90 000	- 840	6 159	22 344	2 575	4 867	6400	418	4 018	8012	143 953

4-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Cautions en faveur de la clientèle	56 515	41 723
Valeur résiduelle Leasing	24	26
Cautions en faveur des établissements bancaires	15 645	1 030
Total	72 184	42 779

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2010, les engagements de financement reçus s'élevaient à 14 305 mille dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4-5 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 373	2 516
Intérêts sur les prêts	26 646	23 855
Revenus Leasing	1 815	1 895
Commissions sur engagements	133	149
Commissions sur avals et cautions	161	35
Total	30 128	28 450

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2010, la banque a réalisé 2,120 millions de dinars de revenus de portefeuille contre 1,420 million de dinars une année auparavant.

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Dividendes	1 910	1 417
Plus values sur Titres	210	3
Total	2 120	1 420

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de trésorerie et Interbancaire	2 573	1 927
Intérêts sur Emprunts extérieurs	2 308	2 809
Commissions sur Emprunts extérieurs	938	1 087
Charges sur Emprunts obligataires	3939	1 632
Intérêts sur dépôts	5 758	7 837
Total	15 516	15 292

Note 18 : Dotations aux provisions&résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Reprise des provisions sur prêts	4 516	1 849
Reprise des provisions du hors bilan	-	-
Pertes courues sur Intérêts	- 657	- 122
Dotations aux provisions sur prêts	- 4 539	- 2 599
Pertes Leasing	-	-
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Pertes courus sur principal prêts	-	- 138
Reprises de valeurs	330	-
Total	- 350	- 1 010

Note 19 : Dotations aux provisions&résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux provisions sur titres	- 566	- 694
Reprise sur provisions sur titres	228	792
Pertes courus sur titres	- 110	- 83
Gains sur titres	-	1 926
Total	- 448	1 941

Note 20 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2010 s'est élevée à 2 020 dinars.

Note 21 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2010 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net (en 1000 DT)	8 012	7 481
Parts attribuables aux ADP (en 1000 DT)	-1 800	-1 800
Sommes affectées au fond social (en 1000 DT)	-400	-300
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en 1000 DT)	5 825	5 381
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	1,292	1,196

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Note 22 : Engagements sur la famille de l'ex-Président

Les engagements de la Banque sur la famille de l'ex-président Ben Ali se présentent comme suit au 31 décembre 2010 :

Libelles	31/12/2010
Total engagements (en 1000 DT)	14 166
Engagements classés (en 1000 DT)	3 866
Provisions (en 1000 DT)	1 933

A la date du 15/04/2011, les engagements de la société envers les familles Ben Ali et Trabelsi s'élèvent à 14 273 mille Dinars dont 12 978 mille Dinars au profit de Carthage Cement et Bricorama.

Les échéances de l'année 2010 ont été réglées et les échéances de l'année 2011 n'ont pas été honorées pour un montant total de 686 mille dinars relatifs à la société Bricorama.

Partant de ces constats, la BTE a procédé au classement d'un montant de 3,866 Millions de dinars qu'elle a directement couverts par le prélèvement des provisions requises, soit 1,933 million de dinars, sur les réserves pour risques bancaires généraux.

4-6 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 23: Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2010 un solde de -30,7 millions de dinars contre 82,8 millions de dinars au 31 décembre 2009 :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Caisse agences dinars	1 064	911
Caisse agences devises	474	207
Banque Centrale de Tunisie en dinars	332	387
Banque Centrale de Tunisie en devises	824	1 568
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	6 000	66 000
Prêts aux Etablissements Financiers Spécialisées	17 341	3 000
Prêts en devises BCT	-	7 028
Prêts interbancaires en devises	-	4 275
Avoirs chez les correspondants locaux	79	134
Avoirs chez les correspondants étrangers	1 686	4 989
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-9 561	-5 697
Emprunts et refinancement en dinars BCT	-49 000	-
TOTAL	-30 761	82 802

4.4 Notes complémentaires :

4.4.1 Note relative à l'application de la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 (Exercice 2010) :

Application de l'article 1 :

- L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 7 219 mDT, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 721 870 mDT. Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2009 un montant de 178 026 mDT répartis comme suit :

Code emp	Code risque	Relation	CL BTE	Risque encouru total	Risque encouru
I0227	02947943	Bouchamaoui Industries	0	20 941	14,5%
I0053	2009959	Société INTERMETAL	0	15 898	11,0%
S0080	00005512	ETEP	0	15 285	10,6%
I0203	02547198	SAIPH	1	15 180	10,5%
S0478	07254584	El Wifack Leasing	0	11 931	8,3%
S0387	09638719	Société COTUNAL	0	10 703	7,4%
I0253		Société Carthage Cement	1	9 600	6,6%
S0338	09254921	CME	0	9 600	6,6%
I0103	04508669	MEDIS	0	9 294	6,4%
T0049	2354694	ABV Tunisie Hotel Marco Polo	0	9 230	6,4%
S0191	00346791	Fournitures Autos dérivés	1	9 055	6,3%
T0120	00157032	STE JERBA RESIDENCE HOTEL FIESTA	0	8 651	6,0%
I0307	00247908	ELECTROSTAR SA	0	8 582	5,9%
I0135	06807564	SOCIETE HHW SA	0	8 330	5,8%
T0119	00225631	PENELOPE	0	8 174	5,7%
S0775	02010676	STE Méditerranéenne de transport international	0	7 573	5,2%
Total				178 027	

Au 31 Décembre 2010, ce ratio est respecté par la banque.

- Cet article précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 21 657 mDT, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 288 748 mDT.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque

Application de l'article 2 :

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 36 094 mDT.

Aucun bénéficiaire (ni relation individuelle ni groupe d'affaires) ne présente un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque.

Application de l'article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 433 122 mDT.

Au 31 Décembre 2010, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

Application de l'article 4 :

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 Décembre 2010, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 144 374 mDT.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 Décembre 2009 à 711 243 mD.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 Décembre 2010, 20,30% des risques encourus pondérés.

Respect des dispositions de l'article 21 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit

Conformément à l'article 21 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10% de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise.

Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise sauf s'il s'agit de société opérant dans le domaine des services financiers.

Les 10% des fonds propres nets de la banque au 31/12/2010 s'élèvent à 14 437 mDT. Ce seuil n'a pas été dépassé.

Toutefois la limite de détention de 30% du capital a été dépassée par les sociétés suivantes :

Raison sociale	% de détention
SANA JERBA AGHIR PALMARIVA	43,62%
SNVV DAR NAOUAR	87,43%

4.5 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010 :



FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2010.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Compte tenu des événements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces événements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation de la banque et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers de la BTE ne peut être déterminé.

La banque a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1.933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 juin 2010 et ce pour couvrir les éventuels risques.

La note aux états financiers n° 22 fournit des informations sur les démarches entreprises par la BTE.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2010.

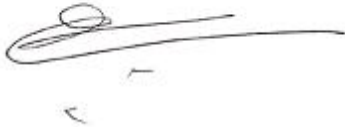
En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 25 mai 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI





FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P.N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



**LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL**

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafsi, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2010

Nous avons été informés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

- a) Au cours de l'exercice 2010, la BTE a confié un montant de 3,4 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.
- b) Une commission de distribution de 0,4% toutes taxes comprises est instituée à partir de 2010 ; cette commission est versée par la Tuniso Emiratie Sicav en faveur de la BTE sur la base de l'actif net de la Sicav. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2010

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a) La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 50%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.

- De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.
- b) La commission de dépositaire versée par la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratice Sicav a été portée de 1,5 mille dinars à 5 mille dinars TTC en 2009. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.
 - c) La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2010 la somme de 15,62 millions de dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.
 - d) La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir», dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- e) La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005.

- f) Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce. Ce crédit a été approuvé par le Comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.
- g) La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

- h) Certaines filiales de la BTE bénéficient de conditions préférentielles de rémunération de leurs comptes courants créditeurs. Ces conditions sont récapitulées dans le tableau suivant :

Filiale	Taux de rémunération
BTE SICAR	TMM
Tuniso-Emiratie SICAV	TMM
Société Rapide Recouvrement	TMM
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	TMM

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifié par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Rémunération et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs :

- Les émoluments bruts servis à Madame la directrice Générale au cours de l'exercice 2010 se sont élevés à 63 566 Dinars (y compris les avantages en nature). Par ailleurs, Madame la Directrice Générale a perçu une indemnité d'un montant global de 2 mille dinars au cours de l'année 2010 au titre de sa participation au comité exécutif de crédit.
- Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2010, ont totalisé un montant de 48 000 dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.
- Les indemnités du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit servies aux administrateurs se sont élevées en 2010 à un montant total de 14 mille dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.

Tunis, le 25 mai 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI



4.5.1 Notes complémentaires et rectificatives

1) Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2010

	en DT
Bénéfice comptable avant impôts	10 032 264,610
<u>Réintégrations</u>	<u>5 164 744,237</u>
Provisions de l'exercice	5 104 914,248
Taxes sur les voyages	2 179,500
Jetons de présence	43 000,000
Dons et subventions excédentaires	14 650,489
<u>Déductions</u>	<u>1 776 541,947</u>
Dividendes	1 755 286,683
Intérêts sur dépôts en devises	21 255,264
<u>Bénéfice imposable avant déduction des provisions</u>	<u>13 420 466,900</u>
Déduction des provisions fiscalement déductibles limite autorisée (100%)	4 539 399,948
Bénéfice imposable après imputation des provisions	<u>8 881 066,952</u>
Déduction pour réinv financier exonéré (SICAR:3 400 000 DT)	3 108 373,433
Limite autorisée (35% avec minimum d'impôt)	
Bénéfice imposable	5 772 693,519
Arrondi au dinar inférieur	5 772 393,000
Impôt sur les sociétés dû (35%)	2 020 337,550
Minimum d'impôt dû (8 881 066,952 DT x 20%)	1 776 213,390
Bénéfice net d'impôt	2 020 442,550

2) Note complémentaire concernant les opérations de leasing

Référentiel comptable

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et NC 41 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

Créances de leasing

En application de la NCT 41, la Banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net tel que figurant dans le contrat de location.

Produits de leasing

En application de la NCT 41, la banque ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers. Les loyers (intérêts et principal) sont facturés et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts inclus dans les loyers courus non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant qu'intérêts réservés venant en déduction de la rubrique « créances de leasing ».

3) Note complémentaire sur le rachat des actions propres

La Banque de Tunisie et des Emirats a procédé au rachat de 46.348 actions à dividende prioritaire au cours de l'exercice 2002 avec un prix unitaire de 18,125 DT; cette mesure s'inscrit dans le cadre de la régulation du cours des actions³. Le montant total des dividendes des actions rachetées s'élève au 31/12/2010 à 83 426 DT.

³ Les notes aux états financiers ne font pas état des informations exigées par le paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres ; tels que l'effet du rachat des actions propres sur le cours boursier, le pourcentage des actions détenues par rapport au total des actions en circulation.

4) Note rectificative concernant l'Etat de flux de trésorerie

Au niveau des flux provenant des activités de financement, les montants relatifs au poste "Remboursement d'emprunts" et au poste "Augmentation/diminution ressources spéciales" ont été inversés pour l'exercice 2009 et 2010.

	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
En mDT				
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		37 323	31 080	30 330
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 840	-16 439	-17 022
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0	60
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-97 015	-35 516	-54 614
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		-36 883	62 735	54 961
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-10 583	-8 177	-6 321
Autres flux de trésorerie		-2 944	3 244	-3 150
Impôts sur les sociétés		-2 082	-2 318	-1 022
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-130 023	34 609	3 222
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 666	1 739	344
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-7 625	-2 456	-3 060
Titres de placements		0	0	0
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-1 431	-1 782	-2 193
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-7 391	-2 499	-4 909
Activités de financement				
Emission d'emprunts sur le marché public		50 000	50 000	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-13 617	-15 285	-20 639
Remboursements d'emprunts sur marché public		-9 000	-4 000	0
Dividendes versés		-3 532	-1 800	-1 716
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		23 851	28 915	-22 355
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-113 563	61 024	-24 043
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		82 802	21 778	45 821
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	22	-30 761	82 802	21 778

5) Note rectificative concernant *Note 21 : Résultat par action*

Une erreur s'est glissée au niveau du montant relatif au résultat net attribuable aux actions ordinaires qui s'élève à 5 812 DT au lieu de 5 825 DT.

4.6 Tableau de mouvement des capitaux propres

Désignation	En mDT											
	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Réserves pour réinvestissement exonéré	Dividendes/rachats ADP*	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400		251	4	7 053	134 029
Affectation réserves légales			353								-353	0
Affectation réserves à régime spécial											0	0
Opérations/ fonds social					113						-200	-87
Distribution des bénéfices											-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées									83		0	83
Résultats reportés										2 200	-2 200	0
Affectation réserves pour risques bancaires						2 500					-2 500	0
Résultat de l'exercice 2008											7 481	7 481
Soldes au 31/12/2009	90 000	-840	5 675	22 344	2 308	3 800	6 400	0	335	2 204	7 481	139 706
Affectation réserves légales			484								-484	0
Affectation réserves à régime spécial												0
Opérations/ fonds social					267						-300	-33
Distribution des bénéfices											-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées									83		-83	0
Résultats reportés										1 814	-1 814	0
Affectation réserves pour risques						3 000					-3 000	0
Résultat de l'exercice 2010											8 012	8 012
Affectation RGB en provisions												-1 933
Soldes au 31/12/2010 avant affectation	90 000	-840	6 159	22 344	2 575	4 868	6 400	0	418	4 018	8 012	143 953
Affectation réserves légales			602								-602	0
Affectation réserves à régime spécial												0
Opérations/ fonds social					400						-400	0
Distribution des bénéfices											-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées									83			83
Réserves pour réinvestissement exonéré								3 400			-3 400	0
Résultats reportés										-190	190	0
Affectation réserves pour risques						2 000					-2 000	0
Résultat de l'exercice 2010												0
Affectation RGB en provisions												0
Soldes au 31/12/2010 après affectation	90 000	-840	6 761	22 344	2 975	6 868	6 400	3 400	501	3 828	0	142 236

*Rachat de 46.348 actions à dividende prioritaire au cours de l'exercice 2002 (voir note complémentaire page)

4.7 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

Désignation	En mDT		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice net de l'exercice	8 012	7 481	7 053
Résultats reportés	4 018	2 204	4
Bénéfice distribuable	12 030	9 685	7 057
Réserves légales	601	484	353
Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800	1 800	1 800
Réserves pour fonds social	400	300	200
Réserves pour risques bancaires généraux	2 000	3 000	2 500
Réserves pour réinvestissements exonérés	3 400	0	0
Résultat à reporter	3 828	4 101	2 204

4.8 Evolution des dividendes

Désignation	En dinars		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social (en dinars y compris les ADP)	90 000 000	90 000 000	90 000 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions y compris les ADP	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombres d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Dividendes par ADP (en Dinars)	1,80	1,80	1,80
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%
Date de détachement	27/09/2011	30/06/2010	22/06/2009

4.9 Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation

Désignation	En mDT		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Total des produits d'exploitation bancaires	37 840	32 958	31 122
Produit Net Bancaire	22 115	17 450	16 828
Résultat d'exploitation	10 015	9 329	8 811
Capital social	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Produit d'exploitation bancaire/actions (enDT)	8,409	7,324	6,916
Produit Net Bancaire/actions (en DT)	4,914	3,878	3,740
Résultat d'exploitation/actions (en DT)	2,226	2,073	1,958

4.10 Evolution du résultat net

Désignation	En mDT		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions en milliers	4 500	4 500	4 500
Nombre d'actions ordinaires en milliers	3 500	3 500	3 500
Nombre d'actions à dividende prioritaire	1 000	1 000	1 000
Dividendes servis aux titulaires d'ADP	1 800	1 800	1 800
Bénéfice avant impôt	10 032	9 324	8 730
Bénéfice net	8 012	7 481	7 053
Bénéfice consolidé avant impôt	9 634	8 798	7 887 *
Bénéfice net consolidé	6 824	6 128	5 204 *
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Bénéfice avant impôt/action (en DT)	2,229	2,072	1,940
Bénéfice net/action (en DT)	1,780	1,662	1,567
Bénéfice consolidé avant impôt/action (en DT)	2,141	1,955	1,753
Bénéfice net consolidé / action (en DT)	1,516	1,362	1,156

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

En présence d'actions à dividende prioritaire, les résultats avant et après impôt par action sont calculés en divisant les résultats attribuables (avant et après impôt) aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période y compris les Actions à dividende prioritaire.

4.11 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	En mDT		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice net	8 012	7 481	7 053
Dotation aux provisions sur créances et passifs (nettes)	350	1 010	47
Dotation aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	448	-1 941	513
Dotation aux amortissements	833	836	630
Marge brute d'autofinancement	9 643	7 386	8 243

4.12 Emprunts obligataires garantis par la BTE

Intitulé de l'emprunt	Montant initial avalisé	Montant avalisé au 31/12/2010	Dernière échéance
STM Mouradi 2007 (Tranche C)	3 500	2 800	21/09/2014
MEUBLATEX 2008 (Tranche C)	1 000	1 000	28/08/2016
Total	4 500	3 800	

4.13 Emprunts obligataires souscrits par la BTE

Emprunt	Taux	Montant Souscrit en DT
BH 2007	TMM+1,2%	2 000 000
STB 2010 - 01	TMM+0,7%	1 000 000
Hannibal Lease 2010 - 02	TMM+0,775%	300 000
Attijari 2010	TMM + 0,6%	500 000
UIB 2011 - 1	TMM+1%	2 000 000

4.14 Emprunts obligataires émis par la BTE

						En mDT
Emprunt	Montant	Durée	Taux	Échéance	Encours au 31/12/2010	
BTEI 2004	20 000	7 ans avec 2 ans de	TMM+ 1,25%	25/06/2011	4 000	
BTE 2009	50 000	10 ans	5,25%	15/09/2019	45 000	
BTE 2010	Catégorie A fixe	40 000	10 ans	5,20%	17/09/2020	7 200
	Catégorie A Variable	40 000	10 ans	TMM+ 0,7%	17/09/2020	32 800
	Catégorie B	10 000	20 ans	5,85%	17/09/2030	10 000

4.15 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire BTE 2010

Catégorie souscripteur	Montant en DT	En %
Assurances	2 700 000	5,4%
Banques	12 800 000	25,6%
OPCVM	34 500 000	69,0%
Total	50 000 000	100,0%

4.16 Principaux indicateurs (en mDT)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts de la clientèle	170 442	209 837	142 190
Créances nettes sur la clientèle	436 230	336 768	298 222
Créances douteuses et litigieuses	50 067	34 426	35 365
Créances globales brutes sur la clientèle (bilan)	464 797	362 416	323 262
Total des capitaux propres	143 953	139 707	134 029
Total des capitaux propres avant résultat	135 941	132 226	126 976
Réserve de réévaluation	0	0	0
Capital social	90 000	90 000	90 000
Total bilan	566 024	521 722	428 093
PNB	22 115	17 450	16 828
Commissions nettes	3 980	2 222	1 517
Frais généraux (frais de personnel +charges d'exploitation+ dotations aux amortissements)	11 315	9 002	7 487
Frais de personnel	7 230	5 903	4 789
Provisions sur créances clients	20 328	18 521	17 850
Agios réservés	8 238	7 127	7 190
Montant viré des réserves pour risques bancaires généraux aux provisions	1 933	0	2 500
Provisions et agios réservés	28 566	25 648	25 040
Résultat d'exploitation	10 015	9 329	8 811
Bénéfice net	8 012	7 481	7 053
Dividendes	1 800	1 800	1 800
Fonds propres nets	144 374	137 872	131 125
Les actifs pondérés par les risques	711 243	500 946	451 099

4.17 Principaux ratios

Ratios de structure

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Total capitaux propres/Total bilan	25,4%	26,8%	31,3%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	30,1%	40,2%	33,2%
Créances nettes sur la clientèle/Total bilan	77,1%	64,5%	69,7%
Dépôts de la clientèle/ Créances nettes sur la clientèle	39,1%	62,3%	47,7%

Ratios de productivité

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Frais généraux/PNB	51,2%	51,6%	44,5%
Commissions nettes/frais personnel	55,0%	37,6%	31,7%
Frais de personnel/PNB	32,7%	33,8%	28,5%

Ratios de rentabilité

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
ROE= bénéfice net/ (Total des capitaux propres avant résultat	5,9%	5,7%	5,6%
ROA= Bénéfice net/Total actif	1,4%	1,4%	1,6%
Bénéfice net/PNB	36,2%	42,9%	41,9%
PNB/Total bilan	3,9%	3,3%	3,9%
Dividendes/capital social	2,0%	2,0%	2,0%
Commissions nettes/PNB	18,0%	12,7%	9,0%

Ratios prudents

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ratio de liquidité (*)	97,47%	119,00%	100,00%
Ratio de solvabilité (**)	20,30%	27,52%	29,29%

* Actifs réalisables/Passifs exigibles

** fonds propres nets/Risques encourus

Ratios de risque

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances douteuses et litigieuses CDLs	50 067	34 426	35 365
Evolution	45,4%	-2,7%	-7,0%
Provisions & Agios réservés sur total créances	28 566	25 648	25 040
Evolution	11,38%	2,43%	12,4%
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	503 553	401 156	328 788
CDLs / Créances brutes	9,9%	8,6%	10,8%
Provisions & Agios réservés / CDLs	57,1%	74,5%	70,8%

4.18 Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2010

4.18.1 Bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2010

Actifs	Notes	En mDT	
		31/12/2010	31/12/2009
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	3 350	3 074
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	56 094	123 463
Créances sur la clientèle	3	451 690	348 007
Portefeuille titre commercial	4	59 012	39 400
Portefeuille titre d'investissement	5	23 174	19 900
Valeurs immobilisées	6	15 821	16 541
Autres actifs	7	25 393	33 516
Total Actifs		634 534	583 901
Capitaux propres			
Capital social	8	90 000	90 000
Réserves consolidées	9	60 426	53 913
Actions propres		-840	-840
Résultats reportés	10	4 436	2 539
Résultat consolidé de la période	11	6 824	6 128
Capitaux propres part du groupe		160 846	151 740
Capitaux propres part des minoritaires	12	48 610	34 610
Total des capitaux propres		209 456	186 350
Passifs			
Banque centrale, CCP et TGT		0	0
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	13	88 141	88 324
Dépôt et avoirs de la clientèle	14	165 328	199 671
Emprunts et ressources spéciales	15	160 557	75 927
Autres passifs	16	11 053	33 629
Total passifs		425 079	397 551
Total Passifs et capitaux propres		634 534	583 901

4.18.2 Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2010

		En mDT	
	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties données		72 184	42 779
Crédits documentaires		37 034	13 698
Total passifs éventuels		109 218	56 477
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés		41 416	34 675
Engagements sur titre		99	1 520
Total des engagements donnés		41 515	36 195
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus		14 305	26 346
Garanties reçues		383 619	257 516
Total des engagements reçus		397 924	283 862

4.18.3 Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2010

		En mDT	
	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	17	31 408	25 040
Commissions	18	4 660	5 828
Gains nets/portefeuille titres commercial et opérations financières	19	5 250	4 632
Revenus du portefeuille d'investissement	20	673	354
Total des produits d'exploitation bancaire		41 991	35 854
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	21	14 852	13 969
Commissions encourues	22	1 397	1 348
Pertes sur portefeuille titres commerc et op finan.	23	488	
Total des charges d'exploitation bancaire		16 737	15 317
Produit Net Bancaire		25 254	20 537
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-1 351	-3 718
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		603	-2 524
Autres produits d'exploitation	24	1 233	1 808
Frais de personnel	25	-7 734	-6 236
Charges générales d'exploitation	26	-4 009	-2 740
Dotations aux amortissements sur immobilisations	27	-2 576	-2 163
Résultat d'exploitation		11 421	10 012
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires		72	-7
Impôts sur les sociétés	28	-2 810	-2 670
Résultat des activités ordinaires		8 683	7 335
Soldes en gain/pertes provenant d'autres éléments extraordinaires		0	0
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		236	-8
Amortissement du Goodwill	29	0	0
Part des intérêts minoritaires		-2 095	-1 199
Résultat net de la période		6 824	6 128

4.18.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2010

	En mDT		
	Notes	30/12/2010	31/12/2009
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		44 197	37 846
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-20 149	-17 647
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires			
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-97 015	-19 013
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		-36 883	53 063
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-11 523	-8 976
Autres flux de trésorerie		-1 964	3 176
Impôts sur les sociétés		-2 844	-3 095
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-126 181	45 354
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 996	1 168
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-32 700	-41 655
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-1 522	-4 619
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-32 226	-45 106
Activités de financement			
Emission d'actions		67 584	75 711
Augmentation/diminution ressources spéciales		-17 830	-15 307
Remboursements d'emprunts sur marché public		-15 407	-3 205
Placements		6 894	2 299
Dividendes versés/encaissés		-4 532	-4 663
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		36 709	54 835
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-121 716	55 083
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		86 354	31 271
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice		-35 362	86 354

4.18.5 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du

secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	100%	Filiale	intégration globale	100%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	100%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	39,47%	Associée	mise en équivalence	39,47%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,67%	Associée	mise en équivalence	43,67%
Tuniso Emiratie SICAV (TES) *	financier	25,26%	Filiale	intégration globale	18,07%

*Données retraitées pour les besoins de comparabilité

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

- Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.

- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

- Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

- Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

A ce titre, la banque a appliqué une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services et de 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 20%, 25% et 30% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30% et 100%, entre 20% et 30%, et entre 0% et 20% contre des décotes de 10%, 15% et 20% appliquées en 2008

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,

- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en Dinars)

NOTE 1: CAISSE AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 3 350 KDT contre 3074 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	2 696	3 074
SICAV	654	-
Total	3 350	3 074

NOTE 2: CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 56 094 KDT contre 123 463 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	55 649	84 742
CTEI	23	43
RR	82	71
SICARBTE	302	3 086
SICAV	37	204
SNVV	1	- 32
IG	-	35 349
Total	56 094	123 463

NOTE 3: CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2010, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 451 690 KDT contre un solde net de 348 007 KDT au 31/12/2009

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	431 109	372 593
RR	20 149	1 826
SNVV	147	347
SICARBTE	285	-
IG	-	- 26 759
Total	451 690	348 007

NOTE 4: POTEFEUILLE TITRES COMMERCIALES

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 59 012 KDT à la date du 31 décembre 2010 et se présente comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	4084	-
CTEI	836	2 365
RR	51	29
SICARBTE	-	- 12
SICAV	54 041	36 505
IG	-	513
Total	59 012	39 400

NOTE 5: PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

L'évolution de ce poste se présente comme suit

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	592	
BTE	8 985	13 674
CTEI	4 689	1 726
INI	216	
RR	0	700
SICARBTE	8 692	5 213
SICAV	0	-44
IG		- 1 370
Total	23 174	19 900

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2010 un solde net de 15 821 KDT se détaillant comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	11217	11 532
CTEI	284	305
RR	288	32
SICARBTE	-	-
SICAV	37	13
SNVV	3 995	12 713
IG	-	- 8 054
Total	15 821	16 541

NOTE7: AUTRES ACTIFS

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 23 074 KDT contre 33 516 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	14 863	31 081
CTEI	87	84
RR	5 020	- 1 778
SICARBTE	270	523
SICAV	0	5 909
SNVV	5 153	- 850
IG	-	- 1 453
Total	25 393	33 516

NOTE 8: CAPITAL

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	90 000	90 000
Total	90 000	90 000

NOTE 9: RESERVES

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	-1 687	- 2 021
BTE	42 657	41 734
CTEI	1 286	- 794
INI	-195	- 187
RR	28 063	1 388
SICARBTE	153	139
SICAV	-2783	- 2 069
SNVV	-7 068	- 11 439
IG	0	27 162
Total	60 426	53 913

NOTE 10: RESULTATS REPORTEES

Société	2010	2009
BTE	4 436	2 539
Total	4 436	2 539

NOTE 11: RESULTAT DE L'EXERCICE

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	257	-
BTE	6817	7 005
CTEI	-189	779
INI	-21	-9
RR	-636	2 120
SICARBTE	77	-96
SICAV	460	296
SNVV	59	274
IG		-4 241
Total	6824	6 128

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES-INTERETS DES MINORITAIRES

Société	31/12/2010	31/12/2009
RR	71	8
SICARBTE	0	-
SICAV	48 476	33 871
SNVV	63	731
Total	48 610	34 610

NOTE 13 : DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	88 141	88 324
Total	88 141	88 324

NOTE 14: DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLENTELE

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	165	209 344
SNVV	162	
IG		- 9 673
Total	165 328	199 671

NOTE 15 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	154 548	74 128
RR	153	- 222
SICARBTE	4251	8 459
SNVV	1605	2 952
IG	0	- 9 390
Total	160 557	75 927

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	-10 397	12 538
CTEI	4 806	4 515
RR	1 953	-449
SICARBTE	-8 152	- 5 665
SICAV	13 490	10 733
SNVV	9 354	6 384
IG	0	5 386
Total	11 053	33 629

NOTE 17: INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	30 128	27 394
CTEI	2	6
RR	4	29
SICARBTE	71	406
SICAV	0	80
SNVV	1 203	1 225
IG	0	- 4 100
Total	31 408	25 040

NOTE 18: COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	4 190	2 387
RR	420	3 269
SICARBTE	48	179
CTEI	2	2
IG	0	- 9
Total	4 660	5 828

NOTE 19: GAINS SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OPERATION D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	1446	2 384
CTEI	431	647
RR	271	132
SICARBTE	0	8
SICAV	3102	1 461
Total	5250	4 632

NOTE 20: REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	577	417
CTEI	32	29
RR	0	- 96
SICARBTE	64	4
Total	673	354

NOTE 21: INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	14393	14 005
CTEI	-	1
RR	17	97
SICARBTE	99	462
SNVV	343	467
IG		- 1 063
Total	14 852	13 969

NOTE 22: COMMISSIONS ENCOURUS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	1385	1 540
CTEI	12	7
RR	-	5
IG		- 204
Total	1 397	1 348

NOTE 23: PERTES SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	-	-
CTEI	-	337
SICAV	488	
Total	488	337

NOTE 24: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	121	1 127
CTEI	27	21
RR	1 122	99
SICAV	1	-
SICAR BTE	-38	
		561
Total	1 233	1 808

NOTE 25 : FRAIS DE PERSONNEL

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	7 100	5 687
CTEI	66	102
RR	554	416
SICARBTE	4	1
SICAV	10	30
Total	7 734	6 236

NOTE 26 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	3407	2 354
CTEI	320	149
RR	148	124
SICARBTE	87	34
SICAV	17	60
SNVV	30	74
IG	-	- 55
Total	4009	2 740

NOTE 27: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	956	1 692
CTEI	519	577
RR	332	36
SNVV	761	364
SICAV	8	
IG	0	-506
Total	2 576	2 163

NOTE 28: IMPÔTS SUR LES SOCIETES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	2072	2 001
CTEI	1	1
RR	651	629
SICARBTE	84	38
SNVV	2	1
Total	2810	2 670

NOTE 29: GOODWILL

Le Goodwill relatif à l'acquisition des filiales SNVV et JERBA AGHIR est totalement amorti.

4.18.6 Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010



FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2010.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 Décembre 2010.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la *présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives*, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en

vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu les rapports des commissaires aux comptes des sociétés Intermédiaire International et Djerba Aghir pour laquelle nous nous sommes basés sur les états financiers de l'exercice 2009.

Compte tenu des événements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces événements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation du groupe et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers du groupe ne peut être déterminé.

La BTE a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1.933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 juin 2010 et ce pour couvrir les éventuels risques.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

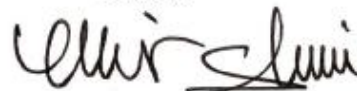
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2010.

Tunis, le 10 Juin 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé



La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI
Associé



4.18.7 Notes complémentaires et rectificatives

1) Note rectificative concernant le bilan consolidé

La présentation du bilan consolidé n'est pas conforme au schéma préconisé par la normalisation comptable du secteur bancaire(paragraphe 7 de la Norme Comptable 21), notamment le modèle de l'annexe 1 de la même Norme. En effet, les postes du Passif doivent être présentées avant ceux des capitaux propres comme suit :

Actifs	Notes	En mDT	
		31/12/2010	31/12/2009
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	3 350	3 074
Créances sur les établissements bancairs et financiers	2	56 094	123 463
Créances sur la clientèle	3	451 690	348 007
Portefeuille titre commercial	4	59 012	39 400
Portefeuille titre d'investissement	5	23 174	19 900
Valeurs immobilisées	6	15 821	16 541
Autres actifs	7	25 393	33 516
Total Actifs		634 534	583 901
Passifs			
Banque centrale, CCP et TGT		0	0
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	13	88 141	88 324
Dépôt et avoirs de la clientèle	14	165 328	199 671
Emprunts et ressources spéciales	15	160 557	75 927
Autres passifs	16	11 053	33 629
Total passifs		425 079	397 551
Capitaux propres			
Capital social	8	90 000	90 000
Réserves consolidées	9	60 426	53 913
Actions propres		-840	-840
Résultats reportés	10	4 436	2 539
Résultat consolidé de la période	11	6 824	6 128
Capitaux propres part du groupe		160 846	151 740
Capitaux propres part des minoritaires	12	48 610	34 610
Total des capitaux propres		209 456	186 350
Total Passifs et capitaux propres		634 534	583 901

2) Note rectificative concernant l'état de flux de trésorerie consolidé

Le montant des "Produits d'exploitation bancaires encaissés" présenté au niveau des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation relatifs à l'exercice 2010 s'élève à 44 179mDT au lieu de 44 197mDT.

3) Note rectificative concernant les Dépôts et avoirs de la clientèle (Note 14)

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	165 166	209 344
SNVV	162	
IG		- 9 673
Total	165 328	199 671

mDT

4) Note rectificative concernant les Pertes sur portefeuilles titres commerciales et opérations d'investissement (Note 23)

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	-	-
CTEI	-	-
SICAV	488	
Total	488	0

mDT

5) Note rectificative concernant le tableau de participation (paragraphe 4 : périmètre et méthodes de consolidation)

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
La Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100,00%	Mère	intégration globale	100,00%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'investissement	financier	100,00%	Filiale	intégration globale	100,00%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	75,00%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	39,47%	Associé	mise en équivalence	39,47%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,62%	Associé	mise en équivalence	43,62%
Tuniso Emiratie SICAV (TES)	financier	0,96%	Filiale	intégration globale	0,96%

4.19 Les états financiers intermédiaires de la banque au 30 Juin 2011

4.19.1 Bilans arrêtés au 30 Juin 2011

en mDT				
Actifs	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	6 505	6 568	2 695
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	64 854	36 361	55 649
Créances sur la clientèle	3	477 120	373 524	436 230
Portefeuille d'investissement	4	50 322	42 732	46 411
Valeurs immobilisées	5	11 602	10 364	11 217
Autres actifs	6	11 283	23 319	13 822
Total Actifs		621 686	492 868	566 024
Passifs				
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	103 071	37 832	88 141
Dépôt et avoirs de la clientèle	8	214 153	177 915	170 442
Emprunts et ressources spéciales	9	146 785	116 112	154 548
Autres passifs	10	12 809	18 246	8 940
Total passifs		476 958	350 105	422 071
Capitaux propres				
Capital social		90 000	90 000	90 000
Réserves		48 783	44 346	42 345
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté		4 247	4 436	4 436
Résultat de la période		2 678	4 821	8 012
Total des capitaux propres	11	144 868	142 763	143 953
Total Passifs et capitaux propres		621 826	492 868	566 024

4.19.2 Engagement hors bilan arrêté au 30 Juin 2011

En mDT				
	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données	12	61 963	67 409	72 184
Crédits documentaires		35 733	63 289	37 034
Total passifs éventuels		97 696	130 698	109 218
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		33 485	49 357	41 416
Engagements sur titre		123	268	99
Total des engagements donnés		33 608	49 625	41 515
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus	13	26 346	26 346	14 305
Garanties reçues	14	256 928	257 516	383 619
Total des engagements reçus		283 274	283 862	397 924

4.19.3 Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2011

		En mDT		
	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	15	14 997	14 503	30 128
Commissions		2 372	1 952	4 189
Gains sur opérations de change		1 386	758	1 404
Revenus du portefeuille d'investissement	16	1 881	1 986	2 120
Total des produits d'exploitation bancaire		20 636	19 199	37 840
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-8 581	-7 741	-15 516
Commissions encourues		-125	-97	-209
Total des charges d'exploitation bancaire		-8 706	-7 838	-15 725
Produit Net Bancaire		11 930	11 361	22 115
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	-3 267	-587	-350
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	34	-110	-448
Autres produits d'exploitation		17	12	48
Frais de personnel	20	-3 755	-3 428	-7 230
Charges générales d'exploitation		-1 529	-1 079	-3 287
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-444	-387	-798
Dotations aux résorptions des non valeurs		0	0	-35
Résultat d'exploitation		2 986	5 782	10 015
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires		186	-54	17
Impôts sur les sociétés	21	-494	-907	-2 020
Résultat des activités ordinaires		2 678	4 821	8 012
Résultat net de la période		2 678	4 821	8 012

4.19.4 Etat de flux de trésorerie au 30 Juin 2011

		En mDT		
	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		20 164	17 574	37 323
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-9 417	-7 284	-17 840
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0	0
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-40 158	-35 886	-97 015
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		44 480	-40 574	-36 883
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-4 789	-4 041	-10 583
Autres flux de trésorerie		3 981	7 701	-2 944
Impôts sur les sociétés		-280	-842	-2 082
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		13 981	-63 352	-130 023
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-24	1 544	1 666
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		2 225	-3 156	-7 625
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		829	-701	-1 431
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement *		3 030	-2 313	-7 391
Activités de financement				
Emission d'emprunts sur le marché public		0	0	50 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		-4 000	-11 752	-9 000
Dividendes versés		-11 175	-1 681	-13 617
Remboursements d'emprunts sur marché public		0	0	-3 532
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		-15 175	-13 433	23 851
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice *		4 224	-79 096	-113 563
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		-30 761	82 802	82 802
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	22	-34 985	3 706	-30 761

*cf état de flux de trésorerie rectifié page 152

4.19.5 Notes aux états financiers intermédiaires au 30/06/2011

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2011

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille titre détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement. Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment ou leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une nouvelle méthode d'estimation des garanties consistant en l'application d'une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et d'une décote de 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte : la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Caisse agences dinars	1 146	1 445	1 064
Caisse agences devises	1 898	473	469
Caisse IBS	209	188	6
Banque Centrale de Tunisie en dinars	2 327	2 367	332
Banque Centrale de Tunisie en devises	925	2 095	824
Total	6 505	6 568	2 695

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 30 juin 2011, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	0	0	3 000
Comptes rattachés	1	8	0
Prêts en devises BCT	30 728	0	17 342
Prêts interbancaires en devises	397	1 126	0
Avoirs chez les correspondants locaux	59	135	79
Avoirs chez les correspondants étrangers	5 827	896	1 686
Créances sur les établissements financiers	27 842	34 196	33 542
Total	64 854	36 361	55 649

Note 3: Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2011, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Concours CT (1)	114 339	74 769	114 483
Concours M.L.T. (2)	337 878	282 509	304 951
Comptes débiteurs de la clientèle	32 855	21 823	24 706
Valeurs en recouvrement	2 539	178	-1 439
Leasing (3)	22 855	20 671	22 095
Total brut	510 466	399 950	464 797
Agios réserves	-10 662	-7 301	-8 238
Provisions	-22 684	-19 125	-20 328
Total net	477 120	373 524	436 230

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encours non échus	100 808	70 108	112 436
Avance sur dépôt à terme	511	4 252	1 576
Intérêts et Commissions impayés	4	6	8
Principal impayé	13 627	736	1 028
Intérêts et commissions perçus d'avance	-624	-351	- 577
Intérêts et commissions à recevoir	13	18	13
Total	114 339	74 769	114 484

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encours non échu	311 366	269 622	288 520
Principal échu	2 176	1 191	1 425
Intérêts et commissions échus	784	562	413
Principal impayé	14 678	6 314	8 857
Intérêts et commissions impayés	6 108	2 836	3 077
Intérêts à recevoir	5 189	4 516	5 124
Avance en comptes courants	187	302	302
Intérêts perçus d'avance	-2 620	-2 843	-2 778
Frais de protêt	10	9	11
Total	337 878	282 509	304 951

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encours	22 377	20 464	21 924
Principal impayé	349	100	80
Intérêts impayés	62	13	10
Intérêts courus	-	69	59
Autres créances	67	25	21
Total	22 855	20 671	22 095

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	17 259	18 819	19 916
Fonds gérés BTE SICAR	17 702	13 318	15 452
Titres de Placement	6 407	3 000	4 007
Créances rattachées	3 010	1 346	1 274
TOTAL Brut	51 666	43 771	47 937
Provisions	1 344	1 039	1 526
TOTAL Net	50 322	42 732	46 411

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition	Cession	Valeur Brute au 30/06/2011	Amort. au 31/12/2010	Dotations/ Reprises	Valeur Nette au 30/06/2011
Terrain	4 002	0	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	3 916	0	0	3 916	972	44	2 900
Mobilier et Matériel de Bureaux	929	54	6	977	399	52	526
Matériel Informatique	2 077	675	8	2 744	1 370	115	1 259
Matériel de Transport	335	0	0	335	165	31	139
A, A & Installations	4 604	114	0	4 718	1 740	202	2 776
Total	15 863	843	14	16 692	4 646	444	11 602

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 30 juin 2011, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Personnel	144	168	217
Comité d'entreprise	1 629	1 596	1 576
Etat et collectivités locales	905	747	2 187
Autres débiteurs	2 122	13 632	3 157
Charges reportées	0	35	-
Opérations monétiques	46	44	62
Créances prises en charge par l'Etat	6 437	7 097	6 623
Total	11 283	23 319	13 822

4.2-PASSIFS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Emprunts et refinancement en dinars BCT	74 000	-	47 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	4 500	1 018	9 565
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	24 057	36 022	31 137
Créances rattachées	331	493	198
Dépôts des établissements financiers spécialisés	182	299	241
Total	103 071	37 832	88 141

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dépôts à terme en dinars	69 239	56 200	55 610
Dépôts à terme en devises	24 132	4 948	10 799
Comptes courants personnes physiques	9 267	14 591	9 482
Comptes courants personnes morales	25 345	23 779	32 354
Comptes d'épargne	20 021	14 559	17 574
Comptes professionnels en devises	8 873	4 964	4 454
Dépôts en dinars convertibles	1 497	4 736	1 522
Certificats de dépôt	10 000	33 500	11 500
Comptes prestataires de service en devises	287	261	185
Comptes négoce international	337	557	889
Personnes non résidentes	35 677	10 850	12 254
Autres sommes dues à la clientèle	9 478	8 970	13 819
Total	214 153	177 915	170 442

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encours emprunts extérieurs	46 429	58 460	52 642
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 352	1 570	1 483
Encours Emprunts obligataires	95 000	54 000	99 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	4004	2082	1603
Total	146 785	116 112	154 728

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Organismes sociaux	488	485	388
Personnel	952	636	895
Etat et collectivités locales (hors I/S)	517	655	532
Fonds de couverture de risque de change	238	182	- 205
Autres créditeurs	4 125	2 319	1 655
Impôts sur les sociétés	602	907	2 020
Valeurs exigibles après encaissement	5 887	13 062	3 655
Total	12 809	18 246	8 940

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	48 783	44 346	42 345
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés	4 247	4 436	4 436
Résultat de la période	2 678	4 821	8 012
Total	144 868	142 763	143 953

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Cautions en faveur de la clientèle	55 756	54 465	56 515
Valeur résiduelle Leasing	22	24	24
Cautions en faveur des établissements bancaires	6 185	12 920	15 645
Total	61 963	67 409	72 184

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 30 juin 2011, les engagements de financement reçus présentent un solde de 26 346 mille dinars.

Note 14: Garanties reçues

Au 30 juin 2011, les garanties reçues présentent un solde de 256 928 mille dinars et représentent des garanties sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Opérations de trésorerie et Interbancaire	267	950	1 373
Intérêts sur les prêts	13 733	12 499	26 646
Revenus Leasing	816	924	1 815
Commissions sur engagements	115	45	133
Commissions sur avals et cautions	66	85	161
Total	14 997	14 503	30 128

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dividendes	1 881	1 823	1 910
Plus values sur Titres	0	163	210
Total	1 881	1 986	2 120

Note 17: Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Opérations de trésorerie et Interbancaire	2 239	878	2 573
Intérêts sur Emprunts extérieurs	968	1 204	2 308
Commissions sur Emprunts extérieurs	408	484	938
Charges sur Emprunts obligataires	2635	1515	3 939
Intérêts sur dépôts	2 331	3 660	5 758
Total	8 581	7 741	15 516

Note 18: Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dotations aux provisions sur prêts	-3 147	-2 438	- 4 539
Reprise des provisions sur prêts	567	1 835	4 516
Reprises comptes courants débiteurs	224	-	-
Pertes courus sur principal prêts	-152	-	-
Pertes courues sur Intérêts	-762	-314	- 657
Reprises de valeurs	3	330	330
Total	-3 267	-587	- 350

Note 19: Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dotations aux provisions sur titres	-	-	- 566
Reprise sur provisions sur titres	33	-	228
Pertes courus sur titres		-110	- 110
Total	33	-110	- 448

Note 20: Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2011, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Appointements et compléments	2 846	2 466	5 027
Avantages complémentaires	139	122	316
Charges sociales connexes	679	685	1 449
Charges fiscales liées au personnel	83	74	150
Autres frais du personnel	8	81	288
Total	3 755	3 428	7 230

Note 21 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt afférente au premier semestre 2011 s'est élevée à 494 mille dinars.

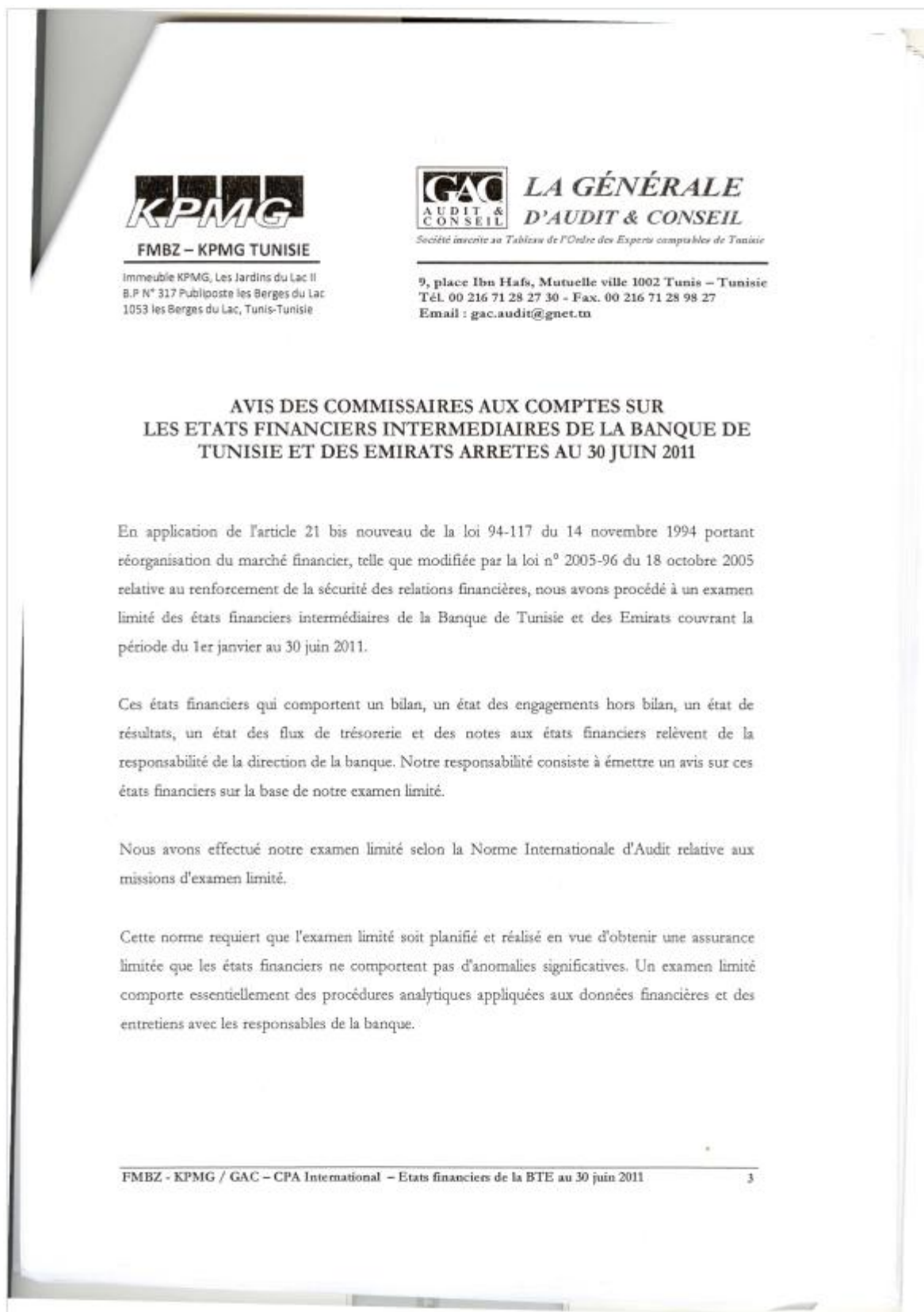
4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde négatif de -34 985 mille dinars au 30 juin 2011:

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6 504	6 568	2 695
Créances sur les établissements bancaires	37 011	5 156	25 106
Emprunts Inter bancaire	-78 500	-8 018	-58 562
Total	-34 985	3 706	-30 761

4.19.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011



Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats au 30 Juin 2011 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

F.M.B.Z. KPMG Tunisie
Moncef Boussannouga ZAMMOURI



La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI



4.19.7 Notes complémentaires et rectificatives

1) Note rectificative concernant le bilan

le total Passif pour la période 30/06/2011 s'élève à 476 818mDT au lieu de 476 958mDT.

2) Note rectificative concernant l'état de Résultat

Un reclassement d'un montant de 68mDT a été opéré du poste "Revenus portefeuille titres d'Investissement" au poste "Gains/opérations de change" et ce pour la période au 30/06/2010.

Ce montant correspond à des dividendes encaissés.

3) Note rectificative concernant l'état de flux de trésorerie

Pour la période 30/06/2010 : les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent respectivement à :

- - 4 000 au lieu de - 11 752 pour "Remboursement d'emprunts".
- - 7 752 au lieu de - 1681 pour "Augmentation/diminution ressources spéciales"
- - 1 681 au lieu de 0 pour "Dividendes versés"

Pour la période 30/06/2011 : les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'élèvent respectivement à :

- 24 au lieu de - 24 pour " Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement".
- -2 225 au lieu de 2 225 pour " Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement"
- - 829 au lieu de 829 pour " Acquisitions/ cessions sur immobilisations"

Ainsi, le total des flux net provenant des activités d'Investissement serait de -3 030mDT au lieu de 3 030mDT et par conséquent la variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice serait de -4 224mDT au lieu de 4 224mDT.

Par conséquent, l'état de flux de trésorerie rectifié se présente ainsi :

En mDT

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		20 164	17 574	37 323
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-9 417	-7 284	-17 840
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0	0
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-40 158	-35 886	-97 015
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		44 480	-40 574	-36 883
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-4 789	-4 041	-10 583
Autres flux de trésorerie		3 981	7 701	-2 944
Impôts sur les sociétés		-280	-842	-2 082
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		13 981	-63 352	-130 023
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		24	1 544	1 666
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-2 225	-3 156	-7 625
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-829	-701	-1 431
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-3 030	-2 313	-7 391
Activités de financement				
Emission d'emprunts sur le marché public		0	0	50 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		-4 000	-4 000	-9 000
Dividendes versés		-11 175	-7 752	-13 617
Remboursements d'emprunts sur marché public		0	-1 681	-3 532
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		-15 175	-13 433	23 851
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-4 224	-79 096	-113 563
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		-30 761	82 802	82 802
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	22	-34 985	3 706	-30 761

4) Note rectificative concernant le portefeuille Titres d'Investissement (Note 4)

Le montant des "Titres non cotés" s'élève à 19 509mDT au lieu de 17 259mDT tandis que le montant des "Fonds gérés BTE SICAR" s'élève à 15 452mDT au lieu de 17 702mDT. Il s'agit d'un reclassement d'un montant de 2 250mDT du poste "Fonds gérés BTE SICAR" au poste "Titres non cotés" du fait que ce montant correspond à la participation de la BTE dans le capital de BTE SICAR.

	mDT		
Libelles	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	19 509	18 819	19 916
Fonds gérés BTE SICAR	15 452	13 318	15 452
Titres de Placement	6 407	3 000	4 007
Créances rattachées	3 010	1 346	1 274
TOTAL Brut	51 666	43 771	47 937
Provisions	1 344	1 039	1 526
TOTAL Net	50 322	42 732	46 411

5) Note rectificative concernant les Emprunts et ressources spéciales (Note 9)

Le montant des "Encours Emprunts extérieurs" pour l'exercice 2010 s'élève à 52 462mDT au lieu de 52 642mDT, ainsi le total serait de 154 548mDT au lieu de 154 728mDT.

	mDT		
Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encours emprunts extérieurs	46 429	58 460	52 462
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 352	1 570	1 483
Encours Emprunts obligataires	95 000	54 000	99 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	4004	2082	1603
Total	146 785	116 112	154 548

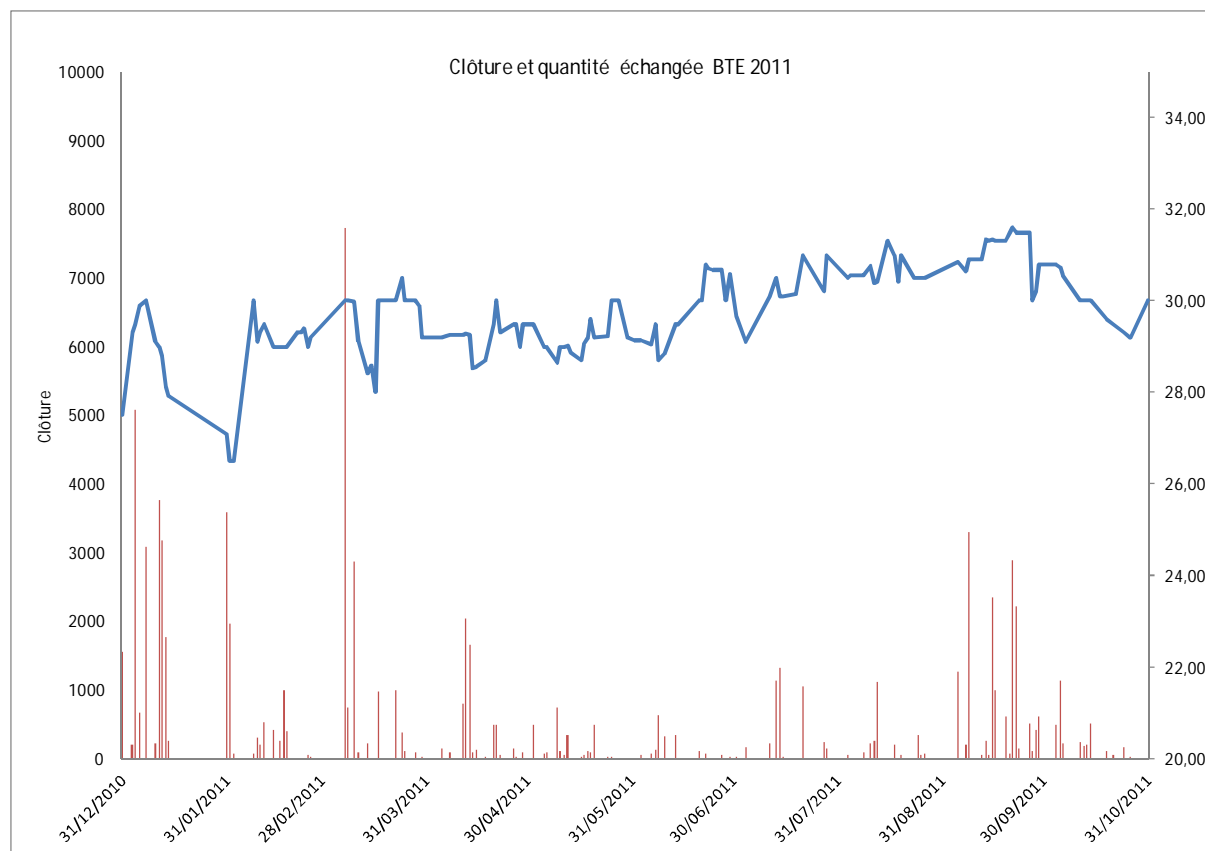
4.19.8 Les indicateurs boursiers de la valeur BTE

	2008	2009	2010	2011***
Bénéfice par action (en DT)*	0,739	0,895	1,028	n/a
Dividende par action à dividende prioritaire (ADP) (en DT)	1,800	1,800	1,800	n/a
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%	n/a
Date de détachement	22/06/2009	30/06/2010	27/09/2011	n/a
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'ADP admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Cours le plus haut (en DT)	33,00	32,50	31,80	31,60
Cours le plus bas (en DT)	29,90	30,10	28,65	26,50
Cours fin de période (en DT)	31,05	31,00	29,20	30,00
Capitalisation fin de période (en DT)	31,05	31,00	29,20	30,00
Dividend/ yield (dividende/cours)	6,00%	5,81%	6,16%	n/a
Pay out (pourcentage du bénéfice distribué)	54%	45%	39%	n/a
Cours/Dividende prioritaire par action	17,3	17,2	16,2	n/a
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)**	1,0	0,75	0,71	0,72
Nombre de titres négociés	141 398	171 962	79 575	79 121

*Résultat net part du groupe ajusté des affectations du fonds social divisé par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période (y compris les ADP)

**Calculé comme suit : Capitalisation Boursière sur la base des ADP admises/ (Capitaux Propres part du groupe * pourcentage de détention des titulaires d'ADP). Les titulaires d'ADP de la BTE détiennent 22,222% du capital de la société mère ;

***Les indicateurs boursiers de la valeur BTE sont arrêtés au 31/10/2011.



CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 Conseil d'Administration

5.1.1 Membres du conseil d'Administration*

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Etat D'Abu Dhabi				
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Président	M. SALEM RASHED EL MOUHANNADI	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. NASSER CHETIT EL KOTBI ⁽²⁾	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. SAQR SALEM EL AMRI ⁽³⁾	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. JABR ZAAL BOUFLESA ⁽⁴⁾	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. OUBEID MOURAD ESSOUIDI ⁽⁵⁾	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. KHALIFA AU EL KAMZI ⁽⁶⁾	2010-2012	Abu Dhabi
Etat Tunisien				
Ministère des Finances	Membre	Mme Golsom JAZIRI ⁽¹⁾	2010-2012	Tunis
Ministère des Finances	Membre	M. ABDELLATIF CHAABENE	2010-2012	Tunis
Premier Ministère	Membre	M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	2010-2012	Tunis
Ministère de Développement et de la	Membre	M. HEDI BEJAOUI	2010-2012	Tunis
Ministère de l'Industrie et de l'Energie	Membre	M. MOHAMED EL AGREBI ⁽⁷⁾	2010-2012	Tunis
Ministère des Finances	Membre	M. ABDELHAMID EL GHANMI ⁽⁸⁾	2010-2012	Tunis

* Réélu par l'AGO du 25 Juin 2010

(1) Nommé par l'AGO du 25/06/2010 en remplacement de Monsieur Chedly ISSA et ce pour la période restante de son mandat

(2) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Khmais ALYENE et ce pour la période restante de son mandat

(3) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Ahmed CHBIB DHAHRI et ce pour la période restante de son mandat

(4) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Ahmed ATTIQ MAZROUII et ce pour la période restante de son mandat

(5) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Mohamed Seif SWIDI et ce pour la période restante de son mandat

(6) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Ahmed ABID MAZROUII et ce pour la période restante de son mandat

(7) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Tarek EZZINE et ce pour la période restante de son mandat

(8) Nommé par l'AGO du 29/06/2011 en remplacement de Monsieur Ahmed TARCHI et ce pour la période restante de son mandat

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mme Golsom JAZIRI	Directrice Générale	15/09/2009	Tunis

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la banque.

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Mme Golsom JAZIRI	Directrice Générale de la BTL
M. Abdelatif CHAABANE	Chef du Comité Général des Assurances- Ministère des Finances
M. Mohamed Tayeb EL YOUSFI	Chef du cabinet du premier ministre
M. HEDI BEJAOUI	Directeur Général des services communs du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
M. Mohamed EL AGREBI	PDG Sergar, PDG Sotugat
M. Abdelhaïd EL GHANMI	Directeur Général des participations

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mme Golsom JAZIRI	UTB, Rapid Recouvrement, CTEI, SNVV, BTE Sicar
M. ABDELLATIF CHAABENE	Tunis Air, Sté de Promotion du Lac de Tunis
M. Mohamed Tayeb EL YOUSFI	Néant
M. HEDI BEJAOUI	STB
M. Mohamed EL AGREBI	CTN
M. Abdelhaïd EL GHANMI	Sergaz, Sotugat

5.1.5 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société ou l'Etablissement qu'il représente
Ministère des Finances	M. ABDELLATIF CHAABENE	Chef du Comité Général des Assurances
Premier Ministère	M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	Chef de cabinet du Premier Ministre
Ministère de Développement et de la Coopération Internationale	M. HEDI BEJAOUI	Directeur Général des services communs du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
Ministère de l'Industrie et de l'Energie	M. MOHAMED EL AGREBI	PDG Sergar, PDG Sotugat
Ministère des Finances	M. ABDELHAMID EL GHANMI	Directeur Général des participations

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2010

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2010

La rémunération et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction se présentent comme suit :

- Les émoluments bruts servis à Madame la Directrice Générale au cours de l'exercice 2010 se sont élevés à 63 566 Dinars (y compris les avantages en nature). Par ailleurs, Madame la Directrice Générale a perçu une indemnité d'un montant global de 2 mille dinars au cours de l'année 2010 au titre de sa participation au comité exécutif de crédit.
- Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2010, ont totalisé un montant de 48 000 dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.
- Les indemnités du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit servies aux administrateurs se sont élevées en 2010 à un montant total de 14 mille dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2010

Néant

5.3 Contrôle

- Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat *
La Générale d'Audit & Conseil (GAC)	Membre de CPA International, représentée par M. Chiheb GHANMI. 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis	2009-2011
M.B.Z. KPMG TUNISIE	Membre de KPMG International, représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardins du Lac BP 317; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis	2009-2011

* Nommés par l'AGO du 10 Juin 2009

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 Evolution récente et Orientations

6.1.1 Evolution récente

L'activité de la BTE a été marquée au cours des trois premiers trimestres de 2011 par un accroissement de 5,1% des produits d'exploitation bancaire par rapport aux trois premiers trimestres de 2010.

Le portefeuille titres a enregistré à fin septembre 2011 une évolution de 19,2% par rapport à fin septembre 2010.

L'encours net des crédits a enregistré à fin septembre 2011 un accroissement de 15,8% par rapport à fin septembre 2010.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré de leur côté à fin septembre 2011 un accroissement de 67,4% par rapport à fin septembre 2010 suite à un accroissement important des différentes catégories de dépôts de la clientèle.

Les indicateurs d'activité trimestriels de la banque arrêtés au 30/09/2011

Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2011	au 30/09/2011	Au 30/09/2010*	Variation Sept 2010/Sept 2011		Au 31/12/2010
			Montant	%	
			en mDT		
1- Produits d'exploitation bancaire	29 615	28 187	1 428	5,1%	37 840
Intérêts et revenus assimilés	22 897	22 032	865	3,9%	30 128
Commissions en produits	3 606	2 968	638	21,5%	4 189
Revenu du portefeuille com. et inv.	3 112	3 187	-75	-2,4%	3 523
2- Charges d'exploitation bancaire	13 114	11 048	2 065	18,7%	15 725
Intérêts encourues	12 983	10 933	2 050	18,7%	15 516
Commissions encourues	131	115	16	13,9%	209
3- Produit Net Bancaire	16 501	17 139	-638	-3,7%	22 115
4- Autres produits d'exploitation	24	38	-14	-36,8%	48
5- Charges opératoires, dont :	8 081	6 894	1 187	17,2%	10 517
Frais de personnel	6 007	5 225	782	15,0%	7 230
Charges générales d'exploitation	2 074	1 669	404	24,3%	3 287
6- Structure du portefeuille	50 892	42 698	8 194	19,2%	46 411
Portefeuille-titres commercial	7 076	3 115	3 961	127,2%	4 007
Portefeuille-titres d'investissement	43 816	39 583	4 233	10,7%	42 404
7- Encours net de crédits	513 713	443 552	70 161	15,8%	436 230
8- Encours des dépôts, dont :	245 541	146 685	98 856	67,4%	170 442
Dépôts à vue	106 565	63 274	43 291	68,4%	60 066
Dépôts d'épargne	20 356	16 320	4 036	24,7%	17 574
Dépôts à terme	118 620	67 091	51 529	76,8%	77 909
9- Emprunts et ressources spéciales	128 160	151 929	-23 769	-15,6%	154 548
10- Capitaux propres	146 664	145 594	1 070	0,7%	143 953

*Données retraitées

Faits Marquants au 30 Septembre 2011

(1) :Seules les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "intérêts".

(2) :Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "commissions en produits".

(3) :Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

L'activité de la BTE a été marquée au cours des trois premiers trimestres de 2011 par un accroissement de 5,1%des produits d'exploitation bancaire par rapport aux trois premiers trimestres de 2010. Le Produit net bancaire a enregistré à fin septembre 2011 un retrait de 3,7% par rapport à fin septembre 2010 en raison de la réservation de produits pour un montant de 2,3 millions de dinars à fin septembre 2011 compte tenu essentiellement du retrait de l'activité dans le secteur touristique au cours de 2011. Le portefeuille titres a enregistré à fin septembre 2011 une évolution de 19,2% par rapport à 2010. L'encours net des crédits a enregistré à fin septembre 2011 un accroissement de 15,8% par rapport à 2010. Les dépôts de la clientèle ont enregistré de leur côté à fin septembre 2011 un accroissement de 67,4% par rapport à 2010 suite à un accroissement important des différentes catégories de dépôts de la clientèle.

6.1.2 Stratégie de développement

Les objectifs retenus dans les projections financières reflètent une démarche empreinte de prudence compte tenu des circonstances de transformation de la banque en banque universelle ; l'exacerbation de la concurrence impose, en effet, la mise en place d'une stratégie multiforme basée sur des objectifs mesurés et prudents. La démarche suivie comporte également des objectifs ambitieux et mobilisateurs à la fois ; La réussite de la Banque de Tunisie et des Emirats reste, en effet, tributaire de la réalisation d'objectifs incontournables ayant trait notamment à la qualité de service, levier pour rehausser la notoriété de la banque et pour asseoir sur des bases solides son image commerciale. Les principaux objectifs retenus sont les suivants :

- ✓ Un taux de croissance annuel moyen de 17,1% du PNB et de 11,6% du résultat net pendant la période 2011-2015,
- ✓ Une part de marché représentant 3 % des crédits à moyen et long termes aux entreprises en 2015 contre 2,3% en 2010,
- ✓ Une part de marché représentant 1,65% des crédits à court terme aux entreprises en 2015,
- ✓ Une part de marché représentant 1,32% des crédits aux particuliers en 2015,
- ✓ Une part de marché représentant 1,17% des dépôts du système financier en 2015,
- ✓ La mise en place d'un réseau commercial constitué de 36 agences à l'horizon 2015,
- ✓ Un taux de recouvrement des créances des entreprises à long et moyen termes de 85% et de 97% concernant les créances à court terme, à l'exception de 2011 et 2012 vue la conjoncture difficile par laquelle passe le pays, ayant empêché le recouvrement de certaines créances surtout

dans le secteur de tourisme (les projets qui rencontrent des difficultés au niveau du remboursement de leurs créances représentent 30% du total des engagements MLT),

- ✓ La limitation du taux des créances classées à 6,6% à l'horizon 2015 contre 9,8% en 2010,
- ✓ La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 102% à l'horizon 2015 contre 65% en 2010,
- ✓ Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 14% au cours des années 2011-2015 contre un taux de 24% en 2010,
- ✓ Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2011-2015,

Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,4% et 7,1% à l'horizon 2015 contre un taux de 1,4% et 5,6% en 2010.

6.2 Les perspectives d'avenir

6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2015 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2014

6.2.1.1 Analyse des écarts

La confrontation des réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions établies en 2010 et publiées au niveau du Document de Référence «BTE 2010» a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Libellé	En mdt			Commentaires
	Prévisions	Réalisations	Ecart	
Dépôts et avoirs de la clientèle	229 568	170 442	-59 126	Orientation de la stratégie de la banque vers la collecte des dépôts à vue et non renouvellement des souscriptions en Certificats de dépôts (-90 MD à fin 2010)
Emprunts et ressources spéciales	158 545	154 548	-3 997	Remboursement d'emprunt
Créances sur la Clientèle	411 821	436 230	24 409	Les engagements banques d'entreprise ont évolué à un rythme plus prononcé que prévu (+7%, soit +26,5 MD). En revanche, les engagements banques de détail et leasing ont connu un retrait par rapport aux prévisions initiales (respectivement -10% et -7%). La hausse sus indiquée a été soutenue par une amélioration par rapport aux prévisions au niveau de la qualité du portefeuille puisque les agios réservés et les provisions ont connu un retrait de 3,9 MD.
Capitaux propres avant résultat	138 392	135 941	-2 451	Au cours de l'année 2010, et suite à la décision de l'AGO du 25 juin 2010, un montant global de 1,933 millions de dinars a été prélevé des réserves pour risques bancaires généraux et affectés en provisions.
Portefeuille d'investissement	42 514	45 411	2 897	Des opportunités d'investissement se sont présentées courant 2010 et la banque a consolidé son portefeuille d'investissement en y apportant un concours plus important que prévu. Le secteur ayant le plus bénéficié des investissements de la banque en 2010 est le secteur financier.
Intérêts et revenus assimilés	31 802	30 128	-1 674	Revenus des placements moins que prévus (-1,9 MD)
Marge d'intérêts	15 844	14 403	-1 441	Retrait des revenus d'intérêts de 1,7 Md conjugué à une économie au niveau des charges financières de 0,2 Md
Produit Net Bancaire	22 083	22 115	32	Conforme aux prévisions
Frais de personnel	6 473	7 230	757	L'effectif a atteint 225 employés pour un salaire moyen de 32,1 mdt contre des prévisions de 229 employés et un salaire moyen de 28,3 mdt
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	869	798	-71	Conformes aux prévisions
Dotations aux provisions sur créances	1 635	5 099	3 464	La classification de certaines créances à fin 2010 résultant de la détérioration de leur situation financière à la suite des derniers événements a conduit la banque à doter un volume de provisions plus important que prévu.
Charges générales d'exploitation	9 022	10 516	1 494	Les charges d'exploitation enregistrées en 2010 sont supérieures aux prévisions en raison essentiellement du relèvement des charges sociales, du renforcement des effectifs, d'une part, et de charges d'exploitation plus importantes que prévu, notamment en ce qui concerne les charges locatives, les charges liées au transport de fonds ainsi que les charges liées à Reuters, à Swift et les charges de marketing, d'autre part.

6.2.1.2 Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau du Document de Référence « BTE 2010 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

Libellé	En mdt				
Caisse et avoirs auprès de la BCT	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	5 638	7 631	8 858	10 218	Suite à l'actualisation du BP, les valeurs disponibles sont ajustées de 10,2 MDT à 15,2 MDT à fin 2014. Cet ajustement traduit la volonté de la banque de se doter d'une encaisse suffisante.
Nouveau Business Plan	9 400	11 408	13 380	15 159	
Variation	3 762	3 777	4 522	4 941	
Créances sur les étab. Bancaires et Financiers	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	53 124	58 861	53 566	26 516	Cette évolution reflète la volonté de la banque de maîtriser sa liquidité.
Nouveau Business Plan	21 301	13 294	14 670	12 071	
Variation	-31 823	-45 567	-38 896	-14 445	
Créances sur la Clientèle	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	475 935	546 244	625 525	710 250	Les engagements banques d'entreprise ont connu une évolution plus que prévue en 2010, les créances à la clientèle seraient de 774,8 MDT à fin 2014 contre 710,3 MDT prévus initialement. Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle du pays, le taux de croissance annuel des créances sur la clientèle a été revu à la baisse pour s'établir entre 2011 et 2015 à 14,2% contre 16,1% entre 2010 et 2014 dans le BP de 2010.
Nouveau Business Plan	529 415	612 952	691 692	774 791	
Variation	53 480	66 708	66 167	64 541	
Portefeuille titre d'investissement	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	47 272	52 084	57 401	63 325	La banque a légèrement infléchi sa politique en matière d'investissement dans le portefeuille titres d'investissement pour profiter des opportunités existant sur ce créneau.
Nouveau Business Plan	49 508	54 900	60 822	67 382	
Variation	2 236	2 816	3 421	4 057	
Valeurs immobilisées	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	14 337	15 819	17 231	18 559	La banque a actualisé sa politique d'investissement dans le volet informatique pour doter la banque d'un système moderne, global et centralisé à l'instar des autres banques de la place.
Nouveau Business Plan	13 828	17 713	19 913	21 852	
Variation	-509	1 894	2 682	3 293	

Libellé	En mdt				
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	3 123	123	5 123	7 623	Compte tenu du renchérissement probable des dépôts de la clientèle, la banque a retenu l'hypothèse d'un recours accentué au marché interbancaire dans le cadre de l'actualisation de son BP.
Nouveau Business Plan	86 784	83 784	90 284	100 284	
Variation	83 661	83 661	85 161	92 661	
Dépôts et avoirs de la clientèle	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	264 130	304 265	348 318	387 394	Compte tenu de la taille de son réseau, d'une part, et du renchérissement probable du coût des dépôts à terme de la clientèle, d'autre part, la banque a révisé à la baisse le volume attendu des dépôts de la clientèle.
Nouveau Business Plan	203 329	244 277	290 975	342 747	
Variation	-60 801	-59 988	-57 343	-44 647	
Emprunts et ressources spéciales	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	187 493	220 441	243 389	256 337	La banque a maintenu sa politique en matière de recours au marché financier; Les variations entre les BP de 2010 et de 2011 résultent d'une actualisation des encours des ressources spéciales.
Nouveau Business Plan	185 431	223 484	251 859	270 234	
Variation	-2 062	3 043	8 470	13 897	
Intérêts perçus	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	34 891	39 829	44 189	49 922	Le nouveau BP prend en considération l'impact des crédits accrochés à fin 2010 à la suite des derniers événements connus par le pays. Il prend également en compte les revenus induits par l'accroissement des créances sur la clientèle attendu au cours de la période future tel qu'il a été retenu dans le nouveau BP.
Nouveau Business Plan	32 075	40 211	45 909	52 028	
Variation	-2 816	382	1 720	2 106	
Intérêts versés	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	16 550	18 769	20 984	23 346	Le nouveau BP prend en compte le coût engendré par la mobilisation additionnelle de ressources sous forme de dépôts des institutions financières et de dépôts de la clientèle.
Nouveau Business Plan	17 141	19 736	22 351	26 023	
Variation	591	967	1 367	2 677	
Produit Net Bancaire	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	25 877	30 161	34 549	39 923	Compte tenu des nouvelles hypothèses retenues dans le nouveau BP, le PNB attendu devrait enregistrer une amélioration de l'ordre de 4% au cours de la période 2011-2014 par rapport au BP de 2010.
Nouveau Business Plan	24 078	31 549	37 280	42 698	
Variation	-1 799	1 388	2 731	2 775	
Charges d'exploitation	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	10 449	12 085	13 736	15 553	La revalorisation de la masse salariale, d'une part, et le réajustement des charges générales d'exploitation, d'autre part, ont conduit à la hausse prévisionnelle des charges d'exploitation de 23% au cours de la période 2011-2014 par rapport aux prévisions du BP de 2010.
Nouveau Business Plan	12 775	14 860	16 918	19 026	
Variation	2 326	2 775	3 182	3 473	
Résultat Net	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2010)	9 628	10 763	11 871	13 182	Compte tenu des nouvelles hypothèses retenues dans le nouveau BP, et en particulier le réajustement des charges d'exploitation, le résultat net attendu devrait enregistrer une baisse de l'ordre de 12% au cours de la période 2011-2014 par rapport au BP de 2010.
Nouveau Business Plan	6 512	9 596	11 369	12 499	
Variation	-3 116	-1 167	-502	-683	

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de cinq ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.2 Les prévisions 2011-2015

Les perspectives d'avenir de la banque pour la période 2011-2015 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 29 Juin 2011.

Il est à signaler que, la confrontation entre les réalisations des trois premiers trimestres de 2011 reflétées par les indicateurs d'activité arrêtés au 30/09/2011 et le prévisions établies au niveau du Business Plan pour l'exercice 2011 fait ressortir les pourcentages de réalisation suivants :

Indicateurs	Indicateurs d'activité au 30/09/2011	Prévisions pour l'exercice 2011	Pourcentage de réalisation
Marge d'intérêt	9 914	14 932	66,4%
Marge sur commissions	3 475	5 269	66,0%
Revenus du portefeuille titres	3 112	3 875	80,3%
Produit Net Bancaire	16 501	24 078	68,5%
Frais de personnel	6 007	9 274	64,8%
Charges générales d'exploitation	2 074	3 501	59,2%
Portefeuille titres	50 892	52 008	97,9%
Encours net de crédits	513 713	529 415	97,0%
Encours des dépôts	245 541	203 329	120,8%
Emprunts et ressources spéciales	128 160	185 431	69,1%
Capitaux propres	146 664	150 681	97,3%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30/09/2011 sont en phase avec les prévisions à fin 2011 tel que prévues au niveau du Business Plan 2011 – 2015.

6.2.3 Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2011-2015

Les dépôts

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance																		
Dépôts																					
H1	Evolution des dépôts	18,2%	Pour la période (2011-2015) la BTE escompte accroître ses dépôts à un rythme de 18,2%																		
H2	Structure des dépôts		<p>La structure des dépôts sera marquée par le renforcement de la part des dépôts d'épargne qui passera de 12% en 2011 à 16,3% en 2015 et de la stabilité de la part des dépôts à vue entre 40% et 42%</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Part (%)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2011p</th> <th>2015p</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts à vue</td> <td>42,4%</td> <td>40,3%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts d'épargne</td> <td>12,0%</td> <td>16,3%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts à terme</td> <td>45,6%</td> <td>43,4%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>100,0%</td> <td>100,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Part (%)				2011p	2015p	Dépôts à vue	42,4%	40,3%	Dépôts d'épargne	12,0%	16,3%	Dépôts à terme	45,6%	43,4%	Total	100,0%	100,0%
Part (%)																					
	2011p	2015p																			
Dépôts à vue	42,4%	40,3%																			
Dépôts d'épargne	12,0%	16,3%																			
Dépôts à terme	45,6%	43,4%																			
Total	100,0%	100,0%																			
H3	Rémunération des dépôts	2,51%	<p>La rémunération des dépôts retenue se présente comme suit:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Coût (%)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2011e</th> <th>2015p</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts à vue</td> <td>0,8%</td> <td>0,6%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts d'épargne</td> <td>4,2%</td> <td>4,1%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts à terme</td> <td>3,1%</td> <td>3,1%</td> </tr> <tr> <td>CMP</td> <td>2,6%</td> <td>2,5%</td> </tr> </tbody> </table>	Coût (%)				2011e	2015p	Dépôts à vue	0,8%	0,6%	Dépôts d'épargne	4,2%	4,1%	Dépôts à terme	3,1%	3,1%	CMP	2,6%	2,5%
Coût (%)																					
	2011e	2015p																			
Dépôts à vue	0,8%	0,6%																			
Dépôts d'épargne	4,2%	4,1%																			
Dépôts à terme	3,1%	3,1%																			
CMP	2,6%	2,5%																			

Les crédits

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance					
CREDITS								
			Les encours de crédits de la banque évolueront à un taux de 5,9%; 11,8%; 44,2% et -0,3% en ce qui concerne respectivement les crédits MLT et CT aux entreprises, les crédits aux particuliers et le leasing. Les taux d'évolution moyens des encours de crédits entre 2011 et 2015 se présentent comme suit:					
			en (%)					
H1	Evolution des crédits	13,50%	MLT entreprises	5,9%				
			CT entreprises	11,8%				
			Crédits aux particuliers	44,2%				
			Leasing	-0,3%				
			Le taux de croissance de décaissement des crédits aux particuliers serait de 32,9% entre 2011-2015 contre 0,8% pour les décaissements pour les entreprises. Parallèlement, il est prévu le renforcement de la fonction de recouvrement et les dispositifs de suivi et de surveillance des crédits. La politique de crédits de la BTE sera axée sur la poursuite du rythme de financement de l'ensemble des secteurs tout en consolidant le financement des crédits aux particuliers; L'évolution de la structure de crédits par décaissement entre 2011-2015 se présente comme suit:					
			Part (%)					
				2011e	2015p			
H2	Structure des crédits		MLT entreprises	30,1%	24,2%			
			MLT particuliers	16,8%	30,4%			
			CT entreprises	46,4%	38,0%			
			CT particuliers	0,2%	0,6%			
			Leasing	6,5%	5,2%			
			Banque privée	0,0%	1,6%			
			Total	100,00%	100,00%			
			L'évolution des rémunérations des crédits par activité se présente comme suit:					
			Part (%)					
				2011e	2015p			
H3	Rémunération des crédits	6,80%	MLT entreprises	6,90%	6,90%			
			MLT particuliers	6,80%	6,80%			
			CT entreprises	6,20%	6,20%			
			CT particuliers	6,80%	6,80%			
			Leasing	8,90%	8,90%			
			L'évolution des CDLs entre 2011 et 2015 se présente comme suit:					
				2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
				9,50%	8,50%	7,80%	7,00%	6,60%
H4	Evolution des CDLs		Le taux des créances classées serait ramené de 9,9% en 2010 à 6,6% en 2015. Il convient de rappeler que suite aux recommandations de la BCT, des intérêts relatifs à des projets non classés pour un montant de 2 MDT ont été virés au poste agios réservés: cette hypothèse est retenue au niveau du calcul des intérêts perçus pour l'année 2011.					
			La BTE a atteint un taux de couverture des créances douteuses de 57,1% en 2010 et compte affecter durant la période 2011-2015 une enveloppe moyenne annuelle de 4,7 millions de dinars aux comptes provisions pour créances douteuses (12,7% du PNB).					
			Une part de 12,7% du PNB prévisionnel global sera affectée aux provisions pour créances douteuses durant la période 2011-2015. La dotation nette aux provisions et corrections de valeurs sur créances évoluera comme suit (en mD):					
				2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
H5	Dotations aux provisions			2361*	3 395	4 495	5 982	7 192
			* dont 1783 prélevé sur les réserves sur risques bancaires généraux à fin 2010					
			soit une part de PNB égale (en %):					
				2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
				9,8%	10,8%	12,1%	14,0%	14,8%
H6	Taux de couverture	81,20%	Le taux de couverture retenu durant la période 2011-2015 par la BTE se situera à 81,2% en moyenne de l'encours global des crédits classés.					

Les immobilisations

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance				
H1	Taux de croissance annuel de la valeur nette des immobilisations	13,8%	Compte tenu du programme d'investissement, une enveloppe globale de 8 millions de dinars, dont 3 millions de dinars de dépenses en informatique, les immobilisations nettes des amortissements atteindront 21,445 MD au terme de l'année 2015				
H2	Nombre d'agences à ouvrir		2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
			7	4	4	4	4
H3	Coût moyen d'aménagement d'une agence	173mDT hors équipement informatique	Les projets d'aménagement, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur l'ouverture de 23 agences pour un coût global de 4,048 millions de dinars (aménagement, mobiliers, et agencement), soit 173 mille dinars en moyenne par agence.				

Les emprunts et ressources spéciales

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance				
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES							
H1	Taux d'évolution des emprunts et des ressources spéciales	12,5%	L'encours global des emprunts et ressources spéciales évoluent au taux moyen de 12,5% et seront portés de 154,5 millions de dinars à fin 2010 à 278,6 millions de dinars à fin 2015. L'accroissement prévu correspond aux tirages prévus sur les emprunts obligataires prévus pour 50 millions de dinars.				
H2	Taux moyen des emprunts et ressources extérieures	4,94%	Le coût moyen des ressources extérieures sur la période 2011-2015 est de 4,94%				

Le portefeuille d'investissement

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance					
Portefeuille Investissement								
							en mD	
			2011e	2012p	2013p	2014p	2015p	
H1	Taux moyen de rendement du portefeuille de participation		Dividendes	1 735	1 566	1 570	1 593	1 615
			Encours Participation*	28 177	28 677	29 177	32 677	34 329
			Taux de rendement	6,20%	5,50%	5,40%	4,90%	4,70%

* L'encours de participation n'inclut pas les fonds gérés par la SICAR.

Charges de personnel

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance				
Charges de personnel							
H1	Orientation générales		La banque poursuivra une politique de recrutement au cours de la période 2011-2015 concernant les services centraux d'une part et les agences d'autre part. En ce qui concerne les services centraux, la banque veillera à accompagner le développement des activités en procédant au renforcement des structures transverses, ainsi qu'au renforcement des structures opérationnelles. Pour les agences, l'accent sera mis sur le recrutement de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur, tout en favorisant la promotion interne pour les postes de responsabilité. La banque veillera tout au long de la période à venir à la définition et à la mise en oeuvre d'un plan de formation adapté aux besoins, tout en réservant aux évolutions des métiers bancaires et aux nouvelles technologies de communication une part non négligeable de son effort de formation.				
H2	Recrutement		2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
			44	36	31	36	32
H3	Charges de personnel		Le salaire annuel moyen par agent passera de 32 mille dinars en 2010 à 39 mille dinars en 2015				
H4	Evolution des salaires	17,10%	Compte tenu des augmentations conventionnelles, des promotions et des recrutements nets, le taux moyen annuel de croissance des frais de personnel serait de 17,1%.				

Commissions

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance
Commissions			
H1	Taux moyen d'évolution des commissions nettes	24,40%	La banque poursuivra une politique de développement des activités à forte valeur ajoutée, pourvoyeuses de commissions. C'est ainsi qu'elle inscrit les activités internationales et les activités de marché parmi ses axes de développement privilégiés; de même, elle concentrera ses efforts dans le développement des technologies nouvelles, et en particulier les activités de services à distance, la monétique et l'internet. Le taux moyen d'évolution entre 2011-2015 sera de 24,4%.

6.2.4 Les ressources de la banque

6.2.4.1 Dépôts de la clientèle

La politique de mobilisation des ressources auprès de la clientèle au cours de la période 2011-2015 sera axée sur :

- La mobilisation de ressources stables à même de garantir le développement des activités de la banque au cours de la prochaine période ;
- La mise à contribution du réseau commercial pour la collecte des dépôts sous toutes leurs formes ;

Ainsi, les dépôts de la clientèle passeraient d'une enveloppe de 170,4 millions de dinars en 2010 à 392,54 millions de dinars au terme de l'exercice 2015, soit une progression annuelle moyenne de 18,1%.

Dépôts de la clientèle	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Comptes d'épargne	60 066	24 318	33 090	43 019	54 043	64 011
Comptes à terme	17 574	92 777	110 651	130 397	151 281	170 188
Comptes à vue	77 909	78 234	90 536	105 561	123 424	138 347
Autres	14 893	8 000	10 000	12 000	14 000	20 000
Total	170 442	203 330	244 278	290 976	342 748	392 546

6.2.4.2 Emprunts et ressources spéciales

La Banque envisage de lancer annuellement entre la période 2011-2015 un emprunt obligataire de 50 millions de dinars indexé sur le TMM et remboursable sur 10 ans.

Emprunts Obligataires	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Encours début de période	58 000	99 000	140 000	185 000	220 000	245 000
Nouvelles émissions	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Remboursement en principal	9 000	9 000	5 000	15 000	25 000	35 000
Encours fin de période	99 000	140 000	185 000	220 000	245 000	260 000

Le tableau suivant retrace l'évolution de l'encours des emprunts et ressources spéciales durant la période 2011-2015 :

Emprunts et ressources spéciales	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Ressources extérieures	53 945	45 431	38 484	31 859	25 234	18 609
Emprunts obligataires	100 603	140 000	185 000	220 000	245 000	260 000
Total	154 548	185 431	223 484	251 859	270 234	278 609

6.2.4.3 Capitaux propres

Répartition des bénéfices

La Banque continue à distribuer les dividendes pour les actionnaires porteurs des ADP et consolider ses fonds propres et la non distribution des dividendes pour les actionnaires ordinaires.

Répartition des bénéfices	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Résultat de l'exercice	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Dividendes	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800

Evolution des capitaux propres

Afin de permettre à la Banque de satisfaire en permanence les règles prudentielles en matière de division des risques et de solvabilité, la stratégie de gestion des fonds propres au cours de la période 2011-2015 est basée sur la poursuite de la consolidation des fonds propres de la BTE, et le renforcement des réserves. Les capitaux propres évolueront à un rythme annuel de 5,8%.

	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Capital Social	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Réserves	42 345	43 238	43 847	44 610	45 461	46 369
Actions propres	-840	-840	-840	-840	-840	-840
Résultat reporté	4 436	11 771	15 957	23 073	31 894	41 768
Résultat de l'exercice	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Total	143 953	150 681	158 560	168 212	179 014	191 174

6.2.5 Les Emplois de la Banque

6.2.5.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle (nettes des provisions) progresseront au taux annuel moyen de 14,2% sur la période 2011-2015 pour totaliser 846,911 millions de dinars au terme de l'année 2015 contre 436,230 millions de dinars en 2010.

Evolution des engagements	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Engagements banque d'entreprise	402 323	472 226	527 315	571 423	618 395	652 233
Engagements banque de détail	40 378	66 493	101 030	142 717	190 574	243 416
Engagements banque privée	0	0	250	500	750	1 250
Engagements Leasing	22 095	23 064	23 315	26 062	25 255	22 159
Total des créances brutes	464 797	561 783	651 910	740 702	834 974	919 058
Provisions	8 238	20 901	24 296	28 791	34 773	41 968
Agios réservés	20 328	11 467	14 662	20 219	25 410	30 628
Total des créances nettes	436 230	529 415	612 952	691 692	774 791	846 462

Evolution des créances classées

L'objectif visé par la banque en matière de maîtrise des risques consiste à rétablir la qualité du portefeuille clients en réduisant à 6,6% la part des actifs classés à fin 2015, sachant qu'à fin 2010, la part des actifs classés s'est située à 9,9%.

A ce titre, la Banque envisage de consolider la couverture des actifs classés par la constitution de provisions dans le but d'atteindre un taux de couverture de 102,5 % à fin 2015.

Les provisions à constituer au cours de la période 2011-2015 devraient ainsi atteindre 23,4 millions de dinars, soit une moyenne de 4,7 millions de dinars par an et devraient absorber 12,7% du PNB de la période.

L'adoption de ces mesures devrait aboutir aux résultats suivants :

Evolution des créances classées 2010/2015	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
CREDITS CLASSES*	49 277	55 523	57 013	58 661	58 841	60 564
crédits entreprises	48 180	54 003	54 899	55 716	55 025	55 917
à moyen et long terme	44 092	49 124	49 047	48 940	47 128	46 963
à court terme	4 088	4 879	5 852	6 776	7 897	8 954
crédits bque de détail	1 005	1 289	1 764	2 424	3 185	3 982
à moyen et long terme	632	1 052	1 557	2 168	2 866	3 581
à court terme	373	237	207	256	319	401
crédits bque privée	-	-	-	-	-	-
LEASING CLASSE	92	231	350	521	631	665
PARTICIPATIONS CLASSEES	9 902	9 771	2 323	2 323	2 323	2 323
E/S NON BANCAIRE CLASSES	790	1 232	2 289	3 788	5 886	7 328
ACTIFS CLASSES	59 969	66 526	61 625	64 772	67 050	70 215

* Le montant des créances douteuses et litigieuses hors leasing figurant au niveau du tableau des créances classées à la page 53 s'obtient par la sommation des crédits classés entreprises, des crédits classés banque de détail et des engagements par signature non bancaires classés: 48 180 + 1 005 + 790 = 49 975

6.2.5.2 Le portefeuille titre

- Le portefeuille titres commercial

L'encours global du portefeuille titres commercial, constitué en bons du trésor et en obligations serait en légère progression durant la période (2011-2015) pour s'établir à 8,5 millions de dinars en 2015.

Portefeuille titres commercial	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Encours Bons de trésor début de période	0	1 000	2 500	4 000	5 500	7 000
Souscriptions	1 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Cessions	0	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Encours Bons de trésor fin de période	1 000	2 500	4 000	5 500	7 000	8 500

- Le portefeuille d'investissement

L'encours global du portefeuille titres d'investissement, constitué en titres de participation dans les filiales enregistre une progression de 9,8% durant la période (2011-2015) pour s'établir à 72,54 millions de dinars en 2015 contre 46,411 millions de dinars en 2010.

Portefeuille d'investissement	en mDT					
	2 010	2011p	2 012	2 013	2 014	2015p
Montant brut	41 072	47 711	52 037	57 144	63 180	69 454
Libérations	8 782	3 259	4 238	5 053	5 577	6 192
Retrocession	1 917	87	-	-	-	1 735
Total portefeuille	47 937	50 883	56 275	62 197	68 757	73 911
Provision	1 526	1 376	1 376	1 376	1 376	1 376
Total portefeuille net	46 411	49 507	54 899	60 821	67 381	72 535

6.2.5.3 Les immobilisations nettes

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque escompte allouer une enveloppe globale de 17,744 millions de dinars au développement du patrimoine immobilier dont :

- 9,0 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 8,744 au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Compte tenu des amortissements prévisionnels calculés sur la base des taux en vigueur, le solde des immobilisations nettes progressera de 13,8% en moyenne et s'établira à 21,45 millions de dinars à fin 2015.

Les immobilisations nettes	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Immobilisations brutes	15 863	19 435	24 589	28 327	32 157	34 107
Amortissements	4 646	5 607	6 876	8 414	10 305	12 662
Immobilisations nettes	11 217	13 828	17 713	19 913	21 852	21 445

6.2.6 Les Résultats d'exploitation

6.2.6.1 La marge en intérêt

Sur la période 2011-2015, les produits en intérêts et les charges en intérêts évolueront respectivement selon un taux de croissance annuel moyen respectivement de 13,8% et 12,9%.

Ainsi, la marge en intérêts atteindra 28,83 millions de dinars à fin 2015 contre 14,4 millions de dinars en 2010, marquant un taux de croissance annuel moyen de 15%.

	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Produits en intérêts	30 128	32 075	40 211	45 909	52 028	57 621
Charges en intérêts	15 516	17 141	19 736	22 351	26 023	28 794
Marge d'intérêt	14 612	14 934	20 475	23 558	26 005	28 827

6.2.6.2 Commissions nettes

Les commissions nettes évoluera de 24,4% en moyenne et se situera à 12,47 millions de dinars au terme de la période du business plan.

	en mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Commissions	4 189	7 439	9 499	12 104	15 041	18 228
Commissions encourues	209	2 170	2 821	3 614	4 634	5 754
Commissions nettes	3 980	5 269	6 678	8 490	10 407	12 474

6.2.6.3 Les charges opératoires

En optant pour une politique de maîtrise de ses charges, la banque vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation (51,2% en 2010 contre 44,3% en 2015) dans l'objectif d'atteindre les normes des banques internationales

	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Frais du personnel	7 230	9 274	10 981	12 650	14 118	15 935
Charges générales d'exploitation	3 287	3 501	3 879	4 268	4 908	5 645
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	833	961	1 269	1 538	1 891	2 357
Charges opératoires	11 350	13 736	16 129	18 456	20 917	23 937

6.2.6.4 Dotations nettes des reprises aux provisions sur créances

Soucieuse de faire asseoir son développement sur des bases structurellement saines, un effort de constitution de provisions sera poursuivi tout au long de la période de 2011–2015. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion prudentielle adoptée par la BTE pour la couverture de ses risques de pertes et le renforcement de son assise financière.

	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Dotations aux provisions	5 196	2 361	3 395	4 495	5 982	7 195
Reprises sur provisions sur créances	4 846	0	0	0	0	0
Provisions nettes	350	2 361	3 395	4 495	5 982	7 195

6.2.6.5 Le Résultat net

Le résultat net passera de 8,012 millions de dinars en 2010 à 13,88 millions de dinars à fin 2015, soit un taux de croissance annuel moyen de 11,6% ;

	en mDT					
	2010	2011p	2012	2013	2014	2015p
Résultat net	8 012	6 511	9 596	11 369	12 499	13 877
Résultat net	8 012	6 511	9 596	11 369	12 499	13 877

6.3 Les états financiers prévisionnels 2011-2015

6.3.1 Bilans prévisionnels

	En mDT					
Actifs	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 695	9 400	11 408	13 380	15 159	17 516
Créances sur les établissements bancaires et financiers	55 649	21 301	13 294	14 670	12 071	5 748
Créances sur la clientèle	436 230	529 415	612 952	691 692	774 791	846 462
Portefeuille d'investissement	46 411	52 008	58 900	66 322	74 382	81 036
Valeurs immobilisées	11 217	13 828	17 713	19 913	21 852	21 445
Autres actifs	13 822	18 868	20 057	21 794	23 400	25 924
Total Actifs	566 024	644 820	734 324	827 771	921 655	998 131
Passifs						
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	88 141	86 784	83 784	90 284	100 284	102 784
Dépôt et avoirs de la clientèle	170 442	203 329	244 277	290 975	342 747	392 545
Emprunts et ressources spéciales	154 548	185 431	223 484	251 859	270 234	278 609
Autres passifs	8 940	18 595	24 219	26 441	29 376	33 019
Total passifs	422 071	494 139	575 764	659 559	742 641	806 957
Capitaux propres						
Capital social	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Réserves	42 345	43 238	43 847	44 610	45 461	46 369
Actions propres	-840	-840	-840	-840	-840	-840
Résultat reporté	4 436	11 771	15 957	23 073	31 894	41 768
Résultat de la période	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Total des capitaux propres	143 953	150 681	158 560	168 212	179 014	191 174
Total Passifs et capitaux propres	566 024	644 820	734 324	827 771	921 655	998 131

6.3.2 Hors Bilans prévisionnels

	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
PASSIFS EVENTUELS	109 218	123 181	152 631	189 416	235 436	293 101
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	72 184	75 037	90 044	108 053	129 664	155 597
CREDITS DOCUMENTAIRES	37 034	48 144	62 587	81 363	105 772	137 504
ENGAGEMENTS DONNEES	41 515	49 828	59 807	71 785	86 163	103 424
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES						
Prêts engagés non débloqués	41 416	49 699	59 639	71 567	85 880	103 056
ENGAGEMENTS SUR TITRES	99	129	168	218	283	368
titres de participation non libérés						
ENGAGEMENTS RECUS	397 924	478 940	576 588	694 323	836 331	1 007 683
ENGAGEMENTS DES FINANCEMENTS RECUS						
Lignes de crédits engagées non utilisées	14 305	18 597	24 176	31 429	40 858	53 115
GARANTIES RECUES						
Garanties reçues de la clientèle	383 619	460 343	552 412	662 894	795 473	954 568

6.3.3 Etats des résultats prévisionnels

	en mDT					
	2 010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
Produits d'exploitation bancaire						
Intérêts et revenus assimilés	30 128	32 073	40 210	45 909	52 028	57 621
Commissions	4 189	7 439	9 499	12 104	15 041	18 228
Gains sur opérations de change	1 404	2 140	2 831	3 662	4 693	5 793
Revenus du portefeuille d'investissement	2 120	1 735	1 566	1 570	1 593	1 615
Total des produits d'exploitation bancaire	37 840	43 386	54 105	63 244	73 354	83 256
Charges d'exploitation bancaire						
Intérêts encourus et charges assimilées	-15 516	-17 141	-19 736	-22 351	-26 023	-28 794
Commissions encourues	-209	-2 170	-2 821	-3 614	-4 634	-5 754
Pertes sur opérations de change	0	0	0	0	0	0
Total des charges d'exploitation bancaire	-15 725	-19 311	-22 557	-25 965	-30 657	-34 548
Produit Net Bancaire	22 115	24 075	31 548	37 279	42 697	48 708
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-350	-2 361	-3 395	-4 495	-5 982	-7 195
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-448	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	48	-	-	-	-	-
Frais de personnel	-7 230	-9 274	-10 981	-12 650	-14 118	-15 935
Charges générales d'exploitation	-3 287	-3 501	-3 879	-4 268	-4 908	-5 645
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-833	-961	-1 269	-1 538	-1 891	-2 357
Dotations aux résorptions des non valeurs						
Résultat d'exploitation	10 015	7 979	12 025	14 329	15 799	17 577
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	17	0	0	0	0	0
Impôts sur les sociétés	-2 020	-1 468	-2 429	-2 960	-3 300	-3 700
Résultat des activités ordinaires	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Résultat net de la période	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877

6.3.4 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

	En mDT					
	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p
<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>						
Produits d'exploitation bancaires encaissés	37 323	39 484	49 719	58 061	67 128	75 888
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(17 840)	(17 141)	(19 736)	(22 351)	(26 023)	(28 794)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	0	(1 600)	(3 000)	6 500	10 000	2 500
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(97 015)	(65 674)	(66 798)	(61 409)	(66 776)	(55 391)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	(36 883)	32 646	40 948	46 698	51 772	49 798
Sommes versées au personnel & crédi-teurs divers	(10 583)	(12 775)	(14 860)	(16 918)	(19 026)	(21 580)
Autres flux de trésorerie	(2 944)	(36 000)	(14 200)	(57 650)	(57 650)	(57 650)
Impôt sur les sociétés	(2 082)	(2 020)	(1 468)	(2 430)	(2 960)	(3 300)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(130 024)	(63 080)	(29 394)	(49 499)	(43 535)	(38 529)
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>						
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 666	1 735	1 566	1 570	1 593	1 615
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(7 625)	(3 260)	(4 238)	(5 053)	(5 577)	(6 192)
Titres de placements	0	(1 500)	(1 500)	(1 500)	(1 500)	(1 500)
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(1 431)	(3 572)	(5 154)	(3 738)	(3 830)	(1 950)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(7 390)	(6 597)	(9 326)	(8 721)	(9 314)	(8 027)
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>						
Emission d'emprunts sur marché public	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Augmentation/diminution ressources spéciales	(13 617)	(7 031)	(6 947)	(6 625)	(6 625)	(6 625)
Remboursement d'emprunts sur marché public	(9 000)	(9 000)	(5 000)	(15 000)	(25 000)	(35 000)
Dividendes versés	(3 532)	(1 717)	(1 717)	(1 717)	(1 717)	(1 717)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	23 851	32 252	36 336	26 658	16 658	6 658
Incidence variation taux de change sur les liquidité & équivalents de liquic	0	0	0	0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exer	(113 563)	(37 425)	(2 384)	(31 562)	(36 191)	(39 898)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	82 802	(30 761)	(68 186)	(70 570)	(102 132)	(138 323)
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(30 761)	(68 186)	(70 570)	(102 132)	(138 323)	(178 221)

6.3.5 Cash flows prévisionnels

Désignation	En mDT					
	31/12/2010	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p	31/12/2015p
Résultat net de la période	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 631	3 322	4 664	6 033	7 873	9 552
Cash flow prévisionnel	9 643	9 834	14 260	17 402	20 372	23 429

6.3.6 Indicateurs et ratios prévisionnels

6.3.6.1 Indicateurs prévisionnels

Désignation	En mDT					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépôts de la clientèle	170 442	203 329	244 277	290 975	342 747	392 545
Créances nettes sur la clientèle	436 230	529 415	612 952	691 692	774 791	846 462
Créances sur la clientèle brute	464 797	561 783	651 910	740 702	834 974	919 058
Créances douteuses et litigieuses	50 067	55 523	57 013	58 661	58 841	60 564
Total des capitaux propres	143 953	150 681	158 560	168 212	179 014	191 174
Total des capitaux propres avant résultat	135 941	144 169	148 964	156 843	166 515	177 297
Capital social	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Total bilan	566 024	644 820	734 324	827 771	921 655	998 131
PNB	22 115	24 076	31 549	37 280	42 698	48 709
Commissions nettes	3 980	5 269	6 678	8 490	10 407	12 474
Frais généraux	11 315	12 775	14 860	16 918	19 026	21 580
Frais de personnel	7 230	9 274	10 981	12 650	14 118	15 935
Dotations aux provisions et aux amortissements	1 631	3 322	4 664	6 033	7 873	9 552
Provisions et agios réservés	28 566	32 368	38 958	49 010	60 183	72 596
Bénéfice net	8 012	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Dividendes	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800

6.3.6.2 Ratios prévisionnels

Ratios de structure

Désignation	31/12/2010	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p	31/12/2015p
Total capitaux propres/Total bilan	25,4%	23,4%	21,6%	20,3%	19,4%	19,2%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	30,1%	31,5%	33,3%	35,2%	37,2%	39,3%
Créances nettes sur la clientèle/Total bilan	77,1%	82,1%	83,6%	83,6%	84,1%	84,8%
Dépôts de la clientèle/ Créances nettes sur la clientèle	39,1%	38,4%	39,8%	42,1%	44,2%	46,4%

Ratios de productivité

Désignation	31/12/2010	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p	31/12/2015p
Frais généraux/PNB	51,2%	57,1%	51,1%	49,5%	49,0%	49,1%
Commissions nettes/frais personnel	55,0%	56,8%	60,8%	67,1%	73,7%	78,3%
Frais de personnel/PNB	32,7%	38,5%	34,8%	33,9%	33,1%	32,7%

Ratios de rentabilité

Désignation	31/12/2010	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p	31/12/2015p
ROE= bénéfice net/ (Total des capitaux propres avant résultat)	5,9%	4,5%	6,4%	7,2%	7,5%	7,8%
ROA= Bénéfice net/Total actif	1,4%	1,0%	1,3%	1,4%	1,4%	1,4%
Bénéfice net/PNB	36,2%	27,0%	30,4%	30,5%	29,3%	28,5%
PNB/Total bilan	3,9%	3,7%	4,3%	4,5%	4,6%	4,9%
Dividendes/capital social	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Commissions nettes/PNB	18,0%	21,9%	21,2%	22,8%	24,4%	25,6%

Ratios de risque

Désignation	En mDT					
	31/12/2010	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p	31/12/2015p
CDLs sur les crédits	49 277	55 523	57 013	58 661	58 841	60 564
<i>évolution</i>	45,4%	12,7%	2,7%	2,9%	0,3%	2,9%
Provisions & agios réservés	28 566	32 368	38 958	49 010	60 183	72 596
<i>évolution</i>	11,4%	13,3%	20,4%	25,8%	22,8%	20,6%
CDLs / Créances brutes bilan	9,9%	9,9%	8,7%	7,9%	7,0%	6,6%
Provisions & agios réservés / CDLs	57,1%	58,3%	68,3%	83,5%	102,3%	119,9%

6.3.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015



FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque de Tunisie et des Emirats et conformément aux dispositions légales régissant les opérations d'émission d'emprunts obligataires, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles couvrant la période 2011 – 2015 et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
Produit Net Bancaire	24 078	31 549	37 280	42 698	48 709
Résultat d'exploitation	7 979	12 025	14 329	15 799	17 577
Résultat net	6 512	9 596	11 369	12 499	13 877
Total Bilan	644 820	734 324	827 771	921 655	998 131

Les prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ces chiffres ont été établis relèvent de la responsabilité de la direction générale de la banque.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces prévisions sur la base d'un audit effectué conformément aux normes de la profession applicables à l'examen des informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues sont raisonnables eu égard l'historique de la banque, ses spécificités et ses principales orientations stratégiques, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont établies et présentées conformément aux normes comptables bancaires.

- Le taux du marché monétaire (TMM) utilisé par la banque pour la détermination des taux de rendement des crédits et des coûts des dépôts pour la période 2011 – 2015 est de 4,7% .Il est à noter que celui-ci s'élève à 3,24 % à fin septembre 2011.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, et à l'exception du point relevé ci-dessus, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont

correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Toutefois, il convient de rappeler que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



La Générale d'Audit et de Conseil – GAC

Chiheb GHANMI

